

LE BULLETIN DES COMMUNES

ORGANE OFFICIEL
DES ELUS



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

PUY-DE-DÔME

L'ACTION DES MAIRES



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



VIE LOCALE



DÉVELOPPEMENT
DURABLE



NOUVELLES
TECHNOLOGIES

25 · 26 · 27 MAI 2017

VOLVIC VOLCANIC EXPERIENCE

BOUGEZ · EXPLOREZ · VIBREZ

BOUGEZ

TRAILS : L'Expérience Chaîne des Puys - 75 km
L'Expérience Impluvium de Volvic - 40 km
L'Expérience Pierre de lave - 15 km

RANDONNÉES VTT : 22 km et 40 km

RANDONNÉES PÉDESTRES : 15 km et 25 km

INITIATIONS

EXPLOREZ

ARTISANAT
VISITES
BALADES THÉMATIQUES
RENCONTRES

VIBREZ

CONCERTS, INTERMÈDES MUSICAUX, SIESTES SONORES
SPECTACLES DE RUE ET DÉAMBULATIONS
APÉROS MUSICAUX
PIQUE-NIQUE ET REPAS TERROIR
ET POUR LA PREMIÈRE FOIS,
UN SPECTACLE INÉDIT AU CŒUR D'UN VOLCAN

LE BULLETIN DES COMMUNES



Rendez-vous sur notre **Portail National des Collectivités** pour suivre en temps réel toute l'actualité des communes.

www.bulletindescommunes.fr

Suivez-nous sur :



www.volvic-vvx.com



SOMMAIRE

EDITO



- 6** | **Jean-Louis Puissegur**
Président de la Commission
Communes et Territoires Ruraux de
l'AMF, maire de Pointis-Inard (31)

TRIBUNE



- 8** | **Brice Hortefeux**
Ancien Ministre, Député Européen,
Vice-président du Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes.
- 12** | **Pierrette Daffix-Ray**
Présidente de l'Association des
Maires du Puy-de-Dôme,
maire de Youx, 940 habitants
- 14** | **Jean-Michel Baylet**
Ministre de l'Aménagement du
Territoire, de la Ruralité et des
Collectivités territoriales
- 16** | **Olivier Bianchi**
Maire de Clermont Ferrand

ADMINISTRATION TERRITOTIALE



- 18** | **Danièle Polvé-Montmasson**
Préfète du Puy-de-Dôme
- 22** | **L'Auvergne, un destin
commun avec Rhône-Alpes**

NOUVELLES TECHNOLOGIES



- 28** | **Dominique Giron**
Vice-Présidente du Conseil dépar-
temental déléguée à l'innovation et
transition énergétique et Numérique
- 32** | **Bienvenue dans
l'@uvergne numérique !**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



- 36** | **Laurent Wauquiez**
Président de la région Auvergne-
Rhône-Alpes
- 38** | **Anne-Laure Soleilhavoup**
Directrice du CRPF Auvergne -
Rhône-Alpes
- 40** | **Stéphane Filaire**
Président d'Auvergne Promobois
- 42** | **Nordine Boudjelida**
Directeur régional ADEME
Rhône-Alpes

TOURISME



- 46** | **Le Puy-de-Dôme,
destination voyage !**
- 50** | **Danielle Faure-Imbert**
Présidente d'Auvergne thermale

DÉVELOPPEMENT DURABLE



- 52** | **Le Puy-de-Dôme en vert**
- 56** | **André Gay**
Président de l'office tourisme
de Sancy
- 60** | **Laurent Battut**
Président du syndicat mixte
SICTOM Pontaumur-Pontgibaud et
Président du VALTOM
- 62** | **Sébastien Contamine**
Directeur de l'Aduhme, agence
locale des énergies et du climat
- 64** | **Laurent Barbet**
Maire de la Chapelle-Marcousse

URBANISME



- 66** | **5 syndicats de pays pour
aménager un territoire**
- 70** | **Jean Michel**
Président du Syndicat
d'aménagement des Combrailles
- 72** | **Armand Sanséau**
Directeur Départemental des
Territoires
- 76** | **Bernard Faure**
Maire de Beurrières

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



- 80** | **Bernard Faure**
Maire de Beurrières
- 84** | **Sebastien Gardette**
Président de la Chambre
d'agriculture du Puy-de-Dôme

VIE LOCALE



- 86** | **Clermont-Ferrand, une
métropole qui vient de loin**
- 88** | **Ruralité : Le Puy-de-Dôme
part en campagne !**

SANTÉ



- 90** | **La stratégie des Combrailles
en matière de santé**
- 94** | **Puy-de-Dôme et santé : un
territoire de paradoxe**

EUROPE



- 96** | **Le Puy-de-Dôme, terre
d'Europe**

Éditeur / Rédaction :
M.A. Édition et Presse des collectivités
25, rue de Ponthieu
75008 PARIS
Tél. 01 43 65 57 36
admin@bulletindescommunes.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques Alvo

Assistante de Direction :
Linda Taillet

Rédacteur en Chef :
Jean-Jacques Alvo

Secrétaire de rédaction :
Sarah Mounette

Ont collaboré à la rédaction :
Nicolas Leroy, Olivier Sourd,
Julien Lambert, Noëlle Tsapas,
Bernard Perrin.

Directeur du Plan Média :
Marc Alvo

Média Planning :
Eden De Choupi

Directrice de projet :
Florence Mordoff

Conception et réalisation graphique :
Michel Azoulay

Régie Publicitaire :
P.E.C. S.A. 25, Avenue Jules CANTINI
13006 MARSEILLE

Impression :
Presse People - Z.I. La Biste
182, rue Jean Batiste Calvignac
34670 BAILLARGUES

Tous droits de reproduction, même partiels, restent soumis à l'accord préalable du directeur de la publication. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés spontanément.



« LES MAIRES RURAUX ET MAIRES DE FRANCE : DEUX ASSOCIATIONS QUI FONT CHACUNE LEUR VIE »

Jean-Louis Puissegur

Président de la Commission Communes et Territoires Ruraux de l'AMF, maire de Pointis-Inard (31)



Réforme territoriale, aménagement du territoire, finances locales et dotations d'Etat, numérique : l'Association des Maires de France et l'AMRF n'empruntent pas toujours la même voie. Le point avec le responsable des communes rurales à l'AMF depuis 2014.



- Pouvez-vous rappeler la position de l'Association des Maires de France en matière de réforme territoriale en milieu rural ?

L'intercommunalité est la grande question en lice.

Et dans ce domaine, la réforme actuelle n'est pas choisie, elle est dictée. On trouve son origine dans l'objectif de résorption du déficit public, et du choix opéré de prélever sur les dotations d'Etat aux collectivités. La loi NOTRe doit donc être rapprochée de la baisse des dotations d'Etat. Le transfert de compétences des communes, ou de l'Etat vers la Communauté de Communes, suggéré voire obligatoire, vise à minorer encore les dotations d'Etat aux petites et moyennes communes.

De plus, les futures Communautés de Communes devront utiliser le levier fiscal pour faire face à l'exercice des compétences.

Au final, l'Etat peut économiser (cf déficit public) et réduire son impact fiscal (cf GEMAPI). Je ne valide pas, j'explique. S'agissant de gouvernance, n'oublions pas que l'exercice sera d'autant plus difficile que territoire et nombre de délégués sont plus importants.

N'oublions pas que les villes-centre sont privilégiées (nombre de délégués) par rapport aux villages. Les accords locaux sont effectivement permis qui rééquilibrent en faveur du rural ; encore faut-il que les villes-centre soient d'accord !

L'antidote à la loi NOTRe me paraît être, pour beaucoup, des territoires à l'échelle des SCOT ou des PETR, avec des compétences majeures (tourisme, développement économique) pour laisser les compétences de proximité aux communes (ce qui assure leur survie et maintient les ressources d'Etat correspondantes) sous forme de mutualisation.

Les communes nouvelles sont la grande nouveauté de cette réforme. Et elles parlent précisément au milieu rural. Je ne leur reconnais pour ma part de l'intérêt que pour le périurbain, sans quoi la démarche est purement mercantile.

Si l'on défend l'intérêt de chaque commune, la commune nouvelle ne peut être promue, sinon comme un échec des structures locales actuelles, ce qui est faux.

Cependant le libre choix ne me gêne pas si les enjeux sont bien perçus.

- Coexistent la Commission Communes et Territoires Ruraux (CCTR) de l'AMF, que vous présidez, et l'Association des Maires Ruraux



de France (AMRF). Comment expliquez-vous ces deux groupements d'élus distincts ?

Précision doit être donnée que les Maires Ruraux adhèrent à l'AMF.

Ce qui ne va pas en revanche à mon sens, c'est que les Maires Ruraux promotionnent et défendent des idées différentes de celles de l'AMF. Il en va ainsi par exemple du seuil du scrutin de liste. Gouvernement et Parlementaires sont « embrouillés »...

Une autre différence importante est que la CCTR est composée de délégués de chaque département. Ceux-ci sont amenés à prendre des positions (DGF, Loi NOTRe, etc...) qui sont validées par le Bureau National de l'AMF. Ces positions sont d'autant plus puissantes qu'elles sont consensuelles, car portées par toutes les composantes et sensibilités de l'AMF. Ces positions sont plus difficiles à obtenir : elles doivent faire l'objet d'un consensus. Elles ne sont pas corporatistes.

A mon sens, les Maires Ruraux font leur vie. Nous, adhérents et cellule de l'AMF, la nôtre.

La plupart des Maires Ruraux adhèrent à l'AMF pour des raisons évidentes : qualité du service et des prestations.

- Le mode de désignation actuel du bureau de l'AMF repose sur le principe « 1 commune, 1 vote ». Il donne un avantage incontestable aux maires ruraux. Quelle est votre position sur la question ?

Election du Président et du Bureau : la méthode actuelle, basée sur la parité des sensibilités politiques (hors extrêmes...) est efficace. Gardons-la !

Si l'on défend l'intérêt de chaque commune, la commune nouvelle ne peut être promue, sinon comme un échec des structures locales actuelles, ce qui est faux.



« REPLACER LES COMMUNES AU CŒUR DE L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL »

Brice HORTEFEUX

**Ancien Ministre, Député Européen,
Vice-président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.**

AUVERGNE – Rhône-Alpes



Le redécoupage régional a été décidé en 2015 par le Gouvernement, dans la précipitation, sans réelle réflexion ni concertation.

Par la suite, l'absence de mesure d'anticipation prise par les exécutifs régionaux en place, a été pour beaucoup et plus particulièrement pour les maires de nombreuses communes, un sujet au mieux d'interrogation, au pire d'inquiétude.

Les maires auvergnats se sont ainsi demandés, quelle place allait avoir leur Collectivité dans un ensemble deux fois plus vaste que la Belgique, aussi riche que l'Autriche, dans une Région devenue la 2^{ème} de France, et classée parmi les huit plus grandes Régions d'Europe!

Face à une baisse sans précédent des aides de l'Etat, confrontés à de nouvelles responsabilités comme en matière d'accueil scolaire, les élus de nos villages et de nos villes se sont sentis souvent légitimement désemparés.

Depuis le 1er janvier de cette année, Clermont-Ferrand n'est plus une Capitale Régionale, et de nombreux services déconcentrés de l'Etat, chambres

consulaires, administrations, grandes entreprises parapubliques et autres organismes ont pour la plupart décidé de se regrouper voire de fusionner avec leurs homologues Rhône-Alpins, en s'installant à Lyon. Clermont-Ferrand hier leader de sa région est aujourd'hui en émulation avec Saint-Etienne, Grenoble, et bien évidemment Lyon. Il y a donc des motifs de s'inquiéter... mais aussi des raisons d'espérer.

S'inquiéter, parce que lorsque que vous êtes six fois moins puissant que celui avec qui vous vous associez, il est difficile de parler de rapports d'égalité. C'est conscient de cela et pour répondre aux inquiétudes légitimes des Auvergnats, que Laurent Wauquiez, le nouveau Président du Conseil Régional, a ainsi, sans tarder, voulu marquer son attachement à la préservation de l'entité et de la place de l'Auvergne au sein de la nouvelle Grande Région.

Deux décisions fortes, utiles, mais aussi symboliques, ont été prises depuis le début de l'année :
- La première, est d'avoir nommé un Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire qui soit auvergnat, et de lui avoir confié de plus, « la Solidarité avec les Territoires Auvergnats ». Défendre les intérêts de l'Auvergne et tout natu-

Une nouvelle volonté affirmée de renouer le dialogue avec les communes, qui prévaut désormais comme axe de notre politique territoriale.

rellement ceux des communes du Puy-de-Dôme dont je suis issu, est, et sera ainsi, l'une de mes toutes premières et constantes priorités.

Depuis lors, et très concrètement, est affirmé le choix de piloter certains axes de politiques régionales depuis Clermont-Ferrand sur des secteurs clés du développement local comme l'agriculture, le numérique, la santé, la jeunesse, le sport, et plus encore, l'aménagement du territoire.

flyKiss
Welcome on board

NOUVEAUX VOLS

Depuis CLERMONT-FERRAND:
LILLE • LONDRES • NICE • STRASBOURG • BREST

www.fly-kiss.com
Welcome on board - Bienvenue à bord



Clermont-Ferrand, le centre-ville.

C'est dans ce dernier domaine, concrètement la mise en place des Contrats de Territoire, en lieu et place des contrats Auvergne+, la recherche d'un partenariat direct avec les Intercommunalités, de nouveaux financements pour les communes, avec notamment la création d'un mécanisme financier pour la redynamisation des centres-bourgs.

C'est aussi, le déploiement d'un programme de développement rural (PDR) très avantageux pour l'Auvergne, au travers des Fonds Européens accordés, pour lesquels depuis 2014, la Région est autorité de gestion; enfin, rappelons le déploiement du programme LEADER dédié au financement de projets privés ou publics sur nos territoires ruraux. Autant d'outils de développement mis en œuvre dans un souci clairement affirmé de simplification des modalités d'accès aux mécanismes des aides régionales.

– Second geste fort et symbolique, la nouvelle appellation pour désigner notre Grande Région se veut délibérément ancrée dans nos identités respectives et place le mot «Auvergne» en pole position, ce qui n'allait pas de soi...

Mais au-delà des engagements, c'est une nouvelle volonté affirmée de renouer le dialogue avec les communes, qui prévaut désormais comme axe de notre politique territoriale. Ecoute, proximité, soutien, trois maîtres mots qui guident dès aujourd'hui notre démarche.

L'action de la Région doit et devra naturellement être conduite en tenant compte, du difficile contexte national, de la nécessaire bonne gestion de l'argent public, dans le souci de la priorité donnée à l'investissement, au développement régional et à l'emploi.

flyKiss
Welcome on board

ENHANCE AERO

Bienvenue à bord

Fly KISS est la nouvelle marque commerciale du groupe Enhance Aéro.

Enhance Aéro est depuis 2007 un acteur du domaine de l'aérien reconnu notamment à travers son activité de maintenance aéronautique.

Ils nous font confiance

Depuis 2012, Enhance Aéro est spécialisé dans les vols « VIP » à la demande. Nous transportons chaque jour en France et en Europe des équipes sportives, des personnalités de la scène musicale ou encore des délégations diplomatiques.

Décollage réussi !

Fort de notre expérience « VIP », nous sommes fiers de présenter notre nouvelle activité de vols réguliers sous la marque **Fly KISS**

Depuis novembre 2016, **Fly KISS** est présente à Clermont-Ferrand, Brest, Londres, Nice, Lille et Strasbourg.



Notre équipe

Nos bureaux opérationnels -Service Client, Marketing, RH,...- et nos hangars de maintenance sont basés à l'aéroport de Clermont-Ferrand-Auvergne (63).

Notre personnel naviguant met tout en œuvre pour rendre le vol de nos passagers le plus agréable possible.

Notre filiale SiAvia, opérateur aérien, est basée en Slovénie, à Ljubljana.

Choisir Fly KISS

Nos Embraer 145 (biréacteur) peuvent transporter 49 passagers:

DIRECTEMENT: sans escale à Paris ou à Lyon

RAPIDEMENT: en moins de deux heures

EFFICACEMENT: horaires adaptés, 2 à 5 fréquences par semaine, possibilité d'aller-retour en journée

CONFORTABLEMENT: collation de qualité et adaptée au moment de la journée toujours offerte à bord

Enhance Aéro / Fly KISS

Rue Youri Gagarine

Aéroport de Clermont-Ferrand

63510 Aulnat

www.fly-kiss.com



0820 67 05 06 Service 0,09 € / min
* prix appel





UNE ASSOCIATION PLURALISTE, RESPECTUEUSE DES LIBERTÉS DE SES MEMBRES

Mme Pierrette Daffix-Ray

**Présidente de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme,
maire de Youx, 940 habitants**

L'Association des Maires du Puy-de-Dôme apporte un appui quotidien à ses membres, communes et communautés. Elle s'est également montrée un partenaire neutre mais actif dans le cadre de la récente réforme intercommunale.



Pouvez-vous nous présenter l'Association des Maires du Puy-de-Dôme ?

L'association des Maires du Puy-de-Dôme a été fondée en 1926. Depuis cette date, toutes les Assemblées Générales ont eu lieu dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand.

Il en est passé du temps depuis que le Dr Marcombes, président fondateur et maire de Clermont-Ferrand a été son premier président ! De nombreux présidents se sont succédé. Parmi eux, citons Gilbert Belin, maire de Brassac-les-Mines puis Michel Charasse, maire de Puyguillaume. Au 1er janvier 2016, 456 des 467 communes du Puy-de-Dôme adhéraient ainsi que 34 des 44 communautés actuelles.

Notre organisation organise la défense de ses élus. Dans chaque procès où nos membres sont engagés, elle se porte partie civile en sa faveur. Un permanent juriste de droit public exerce à plein temps depuis 2005. Une autre a été récemment recrutée au 1er janvier 2017. Ils sont là pour apporter un conseil juridique.

Au niveau national, l'AMF apporte elle aussi son aide occasionnelle. Elle se veut au quotidien et auprès de ses membres une association pluraliste, respectueuse des libertés de ses membres.

Aujourd'hui, le Secrétariat est basé à Clermont-Ferrand à La Pardieu dans un bureau loué dans l'enceinte du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

Quelle place occupe l'intercommunalité dans la vie locale du Puy-de-Dôme ?

En 20 ans, le regroupement de communes en communautés a profondément marqué le paysage administratif du Puy-de-Dôme.

Nos collectivités avaient très tôt fait le choix, audacieux, d'une quasi généralisation



du régime fiscal de la Taxe Professionnelle Unique (TPU), aujourd'hui « Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) ». Le Puy-de-Dôme a été en ce sens l'un des seuls départements en France.

A l'issue du premier Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de 2011, ce sont 44 communautés qui composaient le paysage administratif puydômois.

La loi NoTRE de 2015 et la nouvelle carte préfectorale ont eu un effet drastique sur la simplification, la rationalisation intercommunale et l'obtention d'économies d'échelle.

Depuis cette année 2017, elles ont fait chuter à 14 établissements le nombre de communautés. Une seule communauté, au total, sur les 44 demeure inchangée.

La réforme intercommunale, ce sont également trois communes nouvelles issues de fusion : Chambaron-sur-Morge (fusion des communes de La Moutade et Cellule ; Nonette-Orsonnette (fusion des communes de Nonette et d'Orsonnette) et Aulhat-Flat (fusion des communes de Aulhat-Saint-Privat et Flat).

Notre association d'élus a tenu en la matière à laisser une entière liberté à ses membres. Son rôle s'est résumé à faire remonter les doléances et de mettre en musique la réforme.

Dans le Puy-de-Dôme, la réforme de l'intercommunalité a été menée en concertation avec les élus. Elle a d'ailleurs été à peu près suivie partout, à l'exception d'une certaine résistance dans les Combrailles, où je suis par ailleurs élue à la mairie de Youx.

Clermont Communauté, enfin, comme vous le savez sans doute, est passée au statut de communauté urbaine au 1er janvier 2017. Cette évolution institutionnelle apporte à la métropole auvergnate des compétences renforcées et des moyens nouveaux. Elle permettra demain de mieux s'affirmer dans le cadre de la nouvelle Région Auvergne-Rhône Alpes face aux puissants centres urbains rhônalpins mais aussi dans un cadre national et européen.

**Association des Maires du Puy-de-Dôme
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
7 RUE CONDORCET
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. : 04 73 90 30 85 - Fax : 04 73 90 17 72**



UNE ACTION SANS PRÉCÉDENT POUR LA RURALITÉ

M. Jean-Michel Baylet

Ministre de l'Aménagement du Territoire,
de la Ruralité et des Collectivités territoriales



La ruralité, une priorité gouvernementale Parce que l'égalité est un principe fondateur de notre République et que l'Etat est le garant de l'accès de tous à des services publics de qualité et de proximité, le Gouvernement a souhaité s'engager en faveur des territoires ruraux. Suite aux Assises des ruralités, trois Comités Interministériels se sont tenus en moins de 14 mois. 104 mesures ont été annoncées. Elles concernent tous les domaines de la vie quotidienne.

Afin de renforcer cette ambition inédite en faveur de ruralités dynamiques, innovantes et solidaires, l'Etat a décidé de créer les contrats de ruralité. Cet engagement sans précédent traduit la volonté du Gouvernement de changer le regard que nous portons sur ces espaces, de lutter contre les fractures territoriales et le sentiment de relégation qu'elles génèrent. 17000 points de contact sont maintenus par le nouveau contrat de présence postale pour 2017-2019, signé le 11 janvier 2017.

Les communes se sont dotées d'une maison pluri-professionnelle de santé : de nombreuses professions médicales y sont représentées afin de bénéficier de ces services de proximité. Des médecins formés à l'aide médicale d'urgence pour assurer à tous les Français une prise en charge en moins de 30 minutes, sur tout le territoire.

Permettre à tous l'accès au numérique et au mobile 100% des zones blanches seront couvertes en 3G d'ici la fin de l'année car l'accès à la téléphonie mobile est essentiel pour le développement de tous les territoires. Outre le fait que je sois tombé sous le charme de ce village, je recherchais une connexion internet qui puisse me permettre de travailler dans des conditions optimales mais hors la ville.



La ruralité est
une priorité
gouvernementale,
parce que
l'égalité est
un principe
fondateur de
notre République

En 2016, alors doté de 1 milliard d'euros, il a permis de financer près de 4700 projets dont la moitié dans les territoires ruraux. En 2016, les petites villes ont été très largement soutenues par le FSIL : 300 millions d'euros leur ont été consacrés pour des projets d'aménagement de l'espace public et d'amélioration du cadre de vie. Par exemple, le soutien à l'investissement, la couverture mobile et numérique, le développement de maisons de services au public, de maisons de santé, de projets culturels, le maintien du commerce de proximité... 1748 petites communes couvertes par une centaine de circuits de cinéma itinérant, dont 86 ont été équipés en numérique avec le soutien de l'Etat.

Une collectivité labellisée «territoire à énergie positive pour la croissance verte» (TEP-CV) s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Les GIEE per- mettent une reconnaissance officielle par l'Etat de l'engagement collectif d'agriculteurs dans la consolidation de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale.

Du fait de son succès, ce type de projet est désormais éligible aux enveloppes territoriales du Centre national du développement du sport (CNDS).



De l'énergie
dans mon réseau !

Améliorer l'efficacité énergétique

Grace à des équipements performants et à Gazpar, le compteur communicant gaz

Produire des énergies renouvelables locales

Le Biométhane, gaz vert 100 % renouvelable, local, injecté dans le réseau. Economie circulaire.

Développer la mobilité durable

Le GNV (Gaz Naturel Véhicule)
Le bioGNV, carburant 100% renouvelable

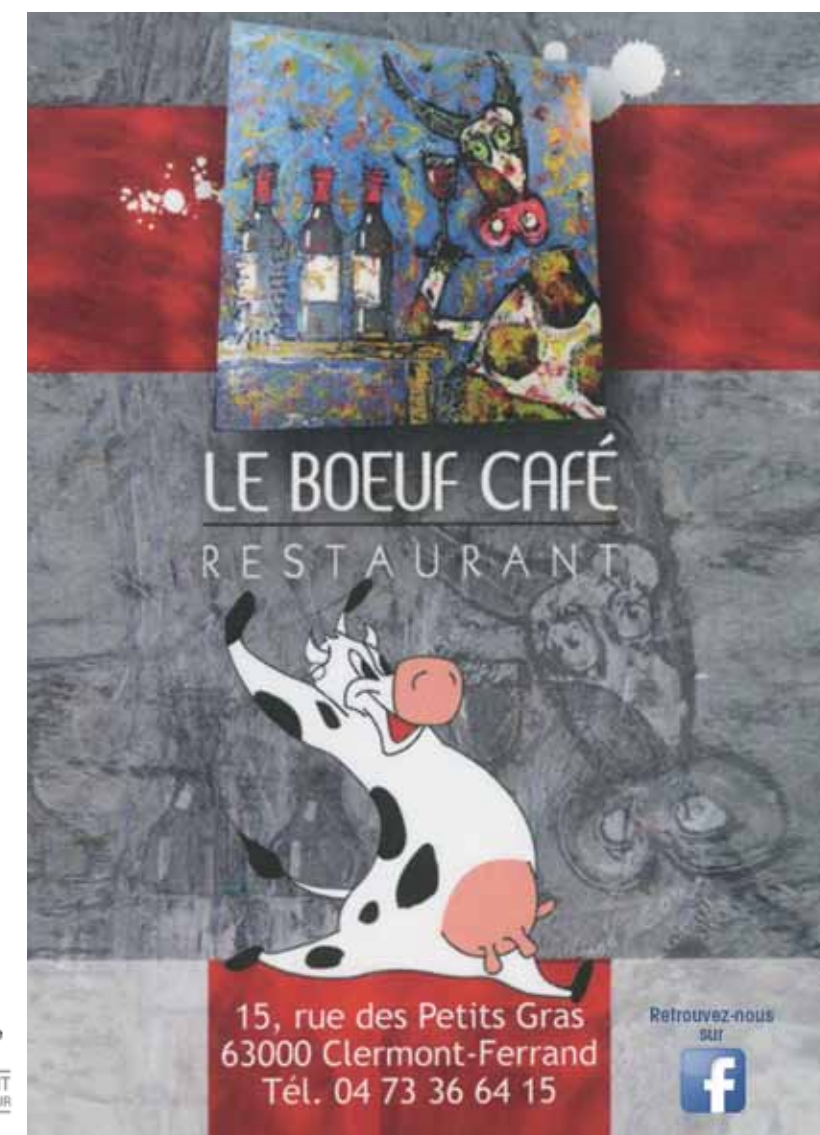


Patrick CARLIER
Directeur Territorial Auvergne-Limousin
0473345220 - 0687410314



Cedric MEYNIER
Délégué Territorial Puy-de-Dôme
0473345254 - 0669646138

QUEL QUE SOIT
VOTRE FOURNISSEUR





CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE, UN PARI D'AVENIR

M. Olivier Bianchi

Maire de Clermont-Ferrand

Depuis le 1er janvier 2017, les 21 communes de Clermont Auvergne métropole sont réunies dans une nouvelle communauté urbaine.



Ce fut, à l'issue d'un travail très approfondi entre tous les Maires et toutes les municipalités, plaçant les communes au cœur des dynamiques communautaires, le premier acte de notre transformation institutionnelle au moment où les mutations territoriales nous ancrent désormais dans une grande Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ambition de Clermont-Ferrand et de la nouvelle communauté urbaine est bien de continuer un rôle majeur dans cette région, en tant que pôle d'équilibre de l'ouest, à l'instar du rôle que peuvent jouer Grenoble ou les villes de l'arc alpin à l'est.

Afin de réussir ce grand pari d'avenir, nous désirons rassembler nos forces et faire valoir ensemble notre richesse économique, culturelle, sportive, universitaire et touristique.

Nous n'oublions pas nos responsabilités historiques à l'égard des territoires auvergnats. Depuis un an, avec le passage en communauté urbaine et avec l'inscription de Clermont Auvergne métropole dans les 22 métropoles institutionnelles nationales, mais aussi avec l'obtention de labels importants comme French Tech pour le numérique, I-SITE pour l'Université Clermont Auvergne ou encore « ville apprenante UNESCO » pour les apprentissages et la formation tout au long de la vie, tous les acteurs publics et privés sont mobilisés pour qu'un espace métropolitain apparaisse dans le Massif Central et sur la carte de France.

C'est important pour polariser un plus grand territoire avec lequel Clermont et son agglomération entretient depuis des décennies des liens humains, économiques et culturels très forts.

Cette ambition, traduite par la mise en œuvre de notre projet, doit permettre aux zones concentrant le plus fort de l'activité économique de remplir le rôle de locomotives et d'entraîner l'ensemble des territoires auvergnats en jouant le jeu de la complémentarité entre les différents secteurs d'activité : développement de l'agriculture et l'agro-alimentaire, de l'industrie, de la filière bois, du tourisme, de l'économie sociale et solidaire, tout en accompagnant la transition vers une économie numérique.

Cette logique nous permettra non pas de mimer des modèles, mais d'inventer un schéma de développement et une identité propres à notre territoire valorisant tous nos atouts.

Tous les acteurs publics et privés sont mobilisés pour qu'un espace métropolitain apparaisse dans le Massif Central

C'est une métropole d'équilibre dans tous les sens du terme que nous voulons construire, depuis la mise en œuvre des services publics de proximité et du quotidien en matière de voirie, de collecte et de traitement des déchets ou encore d'assainissement de l'eau, jusqu'aux grands projets de rayonnement, notamment en matière culturelle, économique et touristique.



La solution événementielle et réception qu'il vous faut !

Az location est spécialisée depuis 25 ans dans la location de matériel événementiel : jardins cottage, chapiteaux, structures, stand d'exposition, mobilier, scène, éclairage, sonorisation, vidéo ...

Az location répond aux besoins d'événements privés (mariages, cocktails, vins d'honneur) et professionnels (séminaires, festivals, foires, salons, expositions, inaugurations, conférences, événements sportifs, culturels ...)

Une location pas comme les autres !

- Avec un stock important et varié, **AZ LOCATION** saura trouver la solution à vos attentes : structures de toutes dimensions, plancher, entoilage bâches, bardage plein ou vitré, décoration intérieur, divers accessoires possibles.

- **Az location** est votre conseiller ! Nous accompagnons chacun de nos clients dans la conception et la réalisation de leur projet. Le rôle d'**Az location**, c'est aussi de proposer de multiples solutions de mobiliers et décoration. Nous concevons des stands personnalisés !

Az location, c'est une solution clés en main !

Un large rayon d'action

Az location est basé à Clermont-Ferrand. De cette position centrale dans l'hexagone, elle intervient dans une large échelle géographique : Puy-de-Dôme mais aussi Cantal, Haute-Loire, Allier, Loire ... jusqu'en Limousin, Bordelais, Languedoc et Rhône-Alpes

Des références qui ont de quoi inspirer confiance !

Manifestations régionales publiques : Courir à Clermont, La Clermontoise, Cross de Volvic, Manifestations de la Ville de Clermont-Fd et de Clermont Communauté, Manifestations de Centre France Evénements, Salon du couteau d'Art « Coutellia », Salon de l'Habitat, ARDE Forum de recrutement, Sommet de l'Elevage, Vinidôme, Château Gourmand, Polydôme et Grande Halle d'Auvergne, etc ...

Manifestations régionales privées : Aubert et Duval, Eiffage, Gédimat, Laboratoire Genbio, Laboratoire Théa, Limagrain, INRA, Michelin, Crédit Agricole, Banque Populaire, Volvic et bien d'autres sur la région.

Les premiers beaux jours sont arrivés. Laissez-vous tenter par Az location !

www.az-location.com

5, rue Pierre et Marie Curie
63670 Le Cendre
Tél 04 73 28 39 51
Fax 04 73 28 39 49
azlocation@wanadoo.fr





L'ÉTAT AIDE À LA CONSTRUCTION DES ENSEMBLES INTERCOMMUNAUX

Mme Danièle Polvé-Montmasson
Préfète du Puy-de-Dôme

Votée le 7 août 2015, la loi NOTRE vise à définir une nouvelle organisation territoriale de la République s'appuyant sur le renforcement des compétences des régions dans des domaines stratégiques, notamment en matière de développement économique et sur une nouvelle phase de rationalisation de l'intercommunalité.

La loi NOTRE prévoit, en effet, un accroissement de la taille des EPCI à fiscalité propre, la diminution du nombre de syndicats, et la création de nouveaux outils en faveur de la solidarité des territoires.

Venant en complément de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, la loi NOTRE entend approfondir la coopération intercommunale, en privilégiant des intercommunalités à l'échelle des bassins de vie.

Vers une intercommunalité de gestion

Les années 2012 et 2013 ont été consacrées à la finalisation du processus d'achèvement de la couverture du territoire national par des EPCI à fiscalité propre.

Pour le département du Puy-de-Dôme, l'achèvement de la couverture du territoire date de 2013, avec l'intégration des communes isolées dans un EPCI à fiscalité propre.

Au 1er janvier 2016, le département du Puy-de-Dôme compte 210 EPCI et syndicats mixtes : 44 EPCI à fiscalité propre dont une communauté d'agglomération, Clermont-Communauté, 94 syndicats de communes, 72 syndicats mixtes.



L'objectif du projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) est d'aller au-delà d'une intercommunalité de projets en favorisant la mise en œuvre d'une intercommunalité de gestion utilisant les dispositifs de mutualisation offerts par la loi (services communs, mise à disposition de services). En effet, la génération d'économies d'échelles par la mutualisation des moyens est désormais devenue incontournable dans un contexte de contraintes budgétaires.

Dans ce cadre, l'élaboration du projet de SDCI témoigne d'un effort de rationalisation. Le projet repose sur la prise en compte des notions de centralité et de pôles d'attractivité, et lorsqu'il n'y a pas de centralité, il vise à établir une meilleure solidarité entre les territoires, en veillant notamment à réduire les écarts de potentiels fiscaux des communautés de communes existantes.

Un accompagnement technique et financier de l'Etat

Le projet de SDCI s'est appuyé sur un travail de réflexion mené au plus près des élus et des territoires. Des groupes de travail co-



pilotés par un sous-préfet et le rapporteur général de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) ou un de ses assesseurs ont été constitués à partir de janvier 2016, afin de recueillir des éléments de proposition émanant des élus locaux.

Les services de la direction départementale des Finances Publiques ont été sollicités pour la réalisation d'études et simulations fiscales des futurs EPCI fusionnés. Enfin, la Dotation d'Équipement des territoires ruraux (DETR) a permis d'accompagner les études réalisées en vue des regroupements, par un taux de subvention allant de 40 à 60 % pour une

fusion simple entre deux communautés de communes ou plus.

Les services de l'État, par leur conseil et leur expertise, ont accompagné les élus dans la démarche de regroupement des communautés de communes et dans la construction des futurs ensembles intercommunaux.

La construction participative du SDCI

Instance représentant la diversité des territoires, la CDCI est constituée de 45 élus appartenant à différents collèges (représentant les élus de la Région, du Département, des communes et EPCI suivant leur strate de population). Elle est amenée à se prononcer sur le projet de SDCI établi par le Préfet et peut l'amender.

Le projet de SDCI a été présenté devant les membres de la CDCI le 5 octobre 2015. Plus de 99% des communes et les 44 EPCI à fiscalité propre ont fait parvenir leur délibération sur le projet de SDCI. Le bilan de ces contributions confirme la très forte acceptation globale du schéma avec 71 % de délibérations favorables parmi les 514 communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre consultés.

Le 25 mars 2016, la CDCI s'est réunie pour examiner les projets d'amendement déposés par les membres de la commission. Douze projets d'amendement portant essentiellement sur le secteur des Combrailles et sur le Sancy, ont ainsi donné lieu à discussion avant d'être soumis au vote de l'assemblée. Seul le projet d'amendement déposé à l'initiative de la commune de Montgreleix (Cantal) a été adopté à la majorité des deux tiers.

Les débats ont permis de lancer des hypothèses d'ensembles intercommunaux à une échelle plus large que celle présentée par le projet de SDCI. Ainsi, jugés pour l'heure prématurés, les projets du grand Sancy et celui d'une intercommunalité épousant les contours de l'actuel syndicat mixte d'aménagement et de



développement des Combrailles semblent préfigurer de futurs regroupements à moyen terme.

Au-delà des travaux de la CDCI, les initiatives locales (consultations locales à Charbonnières-les-Varennes et Saint-Ours les Roches) ont permis de montrer l'implication et l'attachement des populations à leur territoire.

Un projet adopté en CDCI, soumis à la consultation des conseils municipaux

Adopté par arrêté préfectoral le 30 mars 2016, le SDCI prévoit le passage de 44 à 14 EPCI à fiscalité propre, présentant un écart maximal de potentiel fiscal de 1 à 4. La redéfinition du périmètre et des compétences des EPCI devrait permettre une forte rationalisation de la carte des syndicats intercommunaux.

Les 12 projets de fusion de communauté de communes ou d'extension de périmètre ont été soumis à la consultation des conseils municipaux concernés. 9 projets ont atteint

les conditions de majorité qualifiée dont 3 avec plus de 90% d'avis favorables des conseils municipaux. Les projets n'ayant pas recueilli la majorité qualifiée vont faire l'objet de la procédure dite du «passer-outre» définie à l'article 35 de la loi NOTRe qui permet au représentant de l'Etat de prononcer la mesure définitive de fusion ou d'extension de périmètre par décision motivée après avoir obtenu l'avis de la CDCI.

En parallèle, il faut faire état de la transformation de la communauté d'agglomération Clermont Communauté en communauté urbaine au 1er janvier 2017 à périmètre constant.

Enfin, des réflexions sont d'ores et déjà menées pour adapter le territoire du Puy-de-Dôme aux enjeux liés à la grande Région, avec notamment la montée en puissance du syndicat mixte « Métropole Clermont Vichy Auvergne », souhaitant se positionner comme un pôle métropolitain d'équilibre face aux grands ensembles lyonnais et grenoblois.



PERRUSSEL

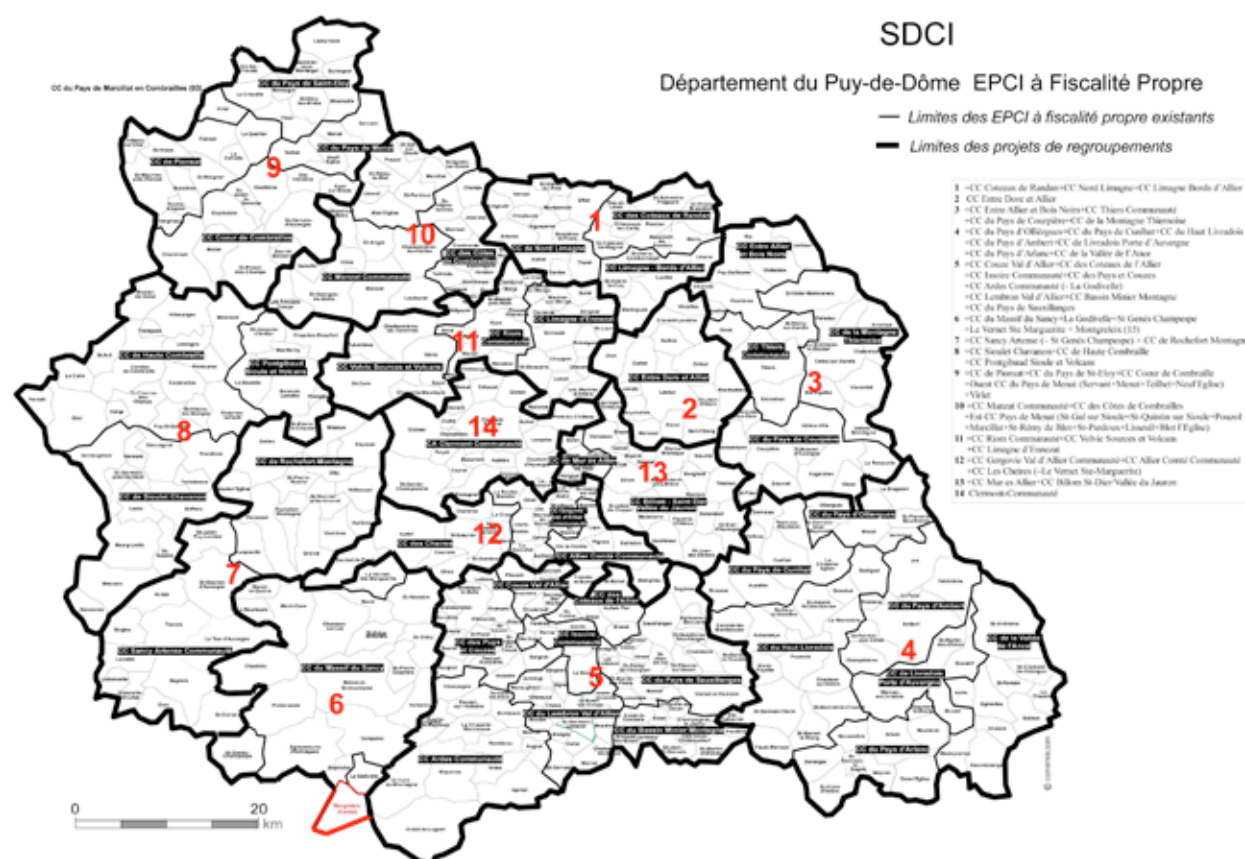
G é n i e C l i m a t i q u e



Implanté en Haute-Loire, nous sommes spécialisé en génie climatique depuis plus de 35 ans. Nous avons pu développer un savoir-faire renforcé aujourd'hui par des collaborateurs qualifiés et expérimentés qui n'ont qu'un seul mot d'ordre : apporter un service au niveau de vos exigences.



Site internet : www.perrussel.fr
Contact 04 71 07 00 70 perrussel@perrussel.fr





L'Auvergne, un destin commun avec Rhône-Alpes

L'heure de la réforme a sonné ! Et avec elle l'acte 3 de la Décentralisation. Les 22 régions métropolitaines ne sont désormais plus que 12. D'une moyenne de 5 millions d'habitants chacune, elles sont maintenant taillées pour entrer dans le concert de l'Europe des Régions. Elles signent l'ambition d'une politique régionale forte où la France peut rivaliser avec ses homologues européens.

Parmi les fusions qui ont été réalisées, une n'est pas passée inaperçue. C'est celle de l'Auvergne et Rhône-Alpes. Nord-Pas de Calais et Picardie possèdent une identité commune. Midi Pyrénées et Languedoc-Roussillon sont d'une même culture occitane. Le Limousin même n'est pas indifférent à une capitale régionale comme Poitiers. Et il s'est souvent également comporté comme l'arrière-pays de la façade océanique. Ca lui vaut aujourd'hui d'être amarré à l'Arc Atlantique. Mais quel point commun, en revanche, entre l'Auvergne et Rhône-Alpes ?

Rhône-Alpes pèse plus de 80% de l'économie de l'Auvergne

La première a été de son temps en queue de peloton des richesses régionales : 13ème sur les 22 régions françaises (INSEE 2008). La région est rurale. Elle pourrait être un symbole de la France de l'intérieur.

La seconde est une région puissamment urbanisée. Son économie est 83 à 86% plus forte. A plus d'un titre, l'union des deux paraît le mariage de la carpe et du lapin.

Les réticences à cette fusion hors norme n'avaient d'ailleurs pas manqué de se faire entendre du côté auvergnat, précisément. La fusion avec le Limousin avait un temps été évoquée à la fin de la présidence régionale de Valéry Giscard d'Estaing. Les deux entités sont proches culturellement et géographiquement. Cette alliance avait alors été perçue comme un moindre mal. La majorité des Auvergnats interrogés aujourd'hui rejettent en revanche leur rattachement à Rhône-Alpes.

« Notre région n'est pas en état de marche. Rhône-Alpes nous bouffera » avait déclaré Daniel Ducléry, chef de l'opposition régionale. Car les économies régionales comparées, ce sont 34 milliards d'euros de PIB contre ... 200 milliards.

Si parmi les Auvergnats, il en était certains plus remontés encore que d'autres contre ce projet, c'étaient bien les Cantaliens.

Leur département, le Cantal, est excentré, par rapport à l'Auvergne. Il le serait encore plus dans ce vaste ensemble, au point d'avoir des volontés centrifuges. Et si le Cantal tentait désormais l'aventure avec ... Midi-Pyrénées ?

La majorité des Auvergnats interrogés aujourd'hui rejettent leur rattachement à Rhône-Alpes.

C'était la crainte de René Souchon, dernier président de la région Auvergne.

Et celui-ci de proposer l'union, désormais, de l'Auvergne, du Limousin et de ... la région Centre !

Du côté de l'actuel Président, Laurent Wauquiez, en revanche, la fusion avec Rhône-Alpes était une opportunité. Il faut dire que son département,

la Haute-Loire, est en position d'interface avec le voisin rhônalpin. Ce grand voisin, il le connaît.

Deux régions complémentaires

Car pourtant et depuis quelques temps des habitudes de travail avaient commencé à s'établir entre les deux régions. CLARA : le « Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône Alpes » est né dès 2003.

Il signe la volonté des centres hospitaliers et de recherche d'effectuer une coopération commune contre le cancer.

L'Auvergne est pauvre ? Certes au regard des critères économiques traditionnels, ceux du PIB, hérités des années 60. Mais l'Auvergne,





**Pour l'actuel Président,
Laurent Wauquiez,
en revanche, la fusion
avec Rhône-Alpes
est une opportunité.**

c'est également une grande région de recherche. La réputation de Michelin lui colle à la peau comme le pneu colle à la route. Mais il n'y a pas que le pneumatique dans ses activités de Recherche & Développement. L'agronomie, également, avec l'INRA et Limagrain, l'industrie pharmaceutique (laboratoires Thea, MSD). Ajoutons-y l'aéronautique et la métallurgie.

Forte de cette spécialité, la Métropole clermontoise embrasse une ambition : entrer dans l'orbite lyonnaise, participer au réseau urbain de Rhône-Alpes au même titre que Saint-Etienne, Valence, Grenoble, etc. Longtemps synonyme de ville recluse à l'intérieur des terres, la métropole auvergnate deviendrait ainsi une forme de « Grenoble de l'Ouest » : une grande ville vouée à la fonction universitaire et à la recherche.

Pour ce faire, il faut compter avec des relations améliorées entre les deux capitales.

La vieillissante autoroute A72 qui serpente à travers les Monts du Forez et ceux du Lyonnais a longtemps été la seule liaison terrestre de quelque importance entre Lyon et Clermont-Ferrand. Accidentogène, parfois limitée à 110 km/h et inconfortable, elle avait mauvaise réputation. Elle est désormais doublée par la toute nouvelle autoroute A89, rapide et sécurisée qui reprend une partie de son tracé. Il faut aujourd'hui compter moins de deux heures de trajet entre les deux villes. Cette nouvelle liaison offre de plus des accès transversaux à l'Ouest vers Bordeaux ainsi que, indirectement, vers Nantes.

Les relations ferroviaires sont également difficiles. Il faut compter depuis Lyon Part Dieu 2h30 pour relier Clermont-Ferrand : plus que Paris pour à peine 200 km...

Là encore, le projet de LGV POCL « Paris-Orléans-Clermont-Lyon » laisse espérer un rattrapage à terme. La ligne doit doubler à terme la LGV Paris-Lyon arrivant à saturation. Le centre de la France entend saisir l'occasion



pour réaliser son désenclavement et se relier au réseau TGV. Selon l'hypothèse la plus optimiste d'un tracé dit Ouest, Clermont-Ferrand et Lyon seraient à moins d'une heure l'un de l'autre.

Sans doute ce désenclavement serait la condition sine qua non pour pérenniser sur le long terme l'unité de la région Auvergne-Rhône Alpes.

Une Région qui reste à inventer

Toujours est-il que depuis début 2016, c'est désormais chose faite : la région Auvergne Rhône-Alpes mutualise les énergies des deux régions. Les responsables Auvergnats, officiellement, s'en félicitent.

En juin 2016, l'intitulé définitif adopté est « Auvergne Rhône-Alpes ». Le résultat émanait de la consultation des Lycéens et du public sur internet. Sans doute les Rhônalpins pourtant majoritaires ont-ils laissé la politesse aux Auvergnats en les faisant passer en premier ? Plus prosaïquement, il s'agit peut-être de se placer en tête alphabétique de la liste des régions de France ! En tous cas, tout cela n'aura rien coûté. Exit, donc, l'intitulé d'AURA un temps évoqué. L'acronyme était jugé froid et sans racines géographiques.

Le logo provisoire a provisoirement accolé les signalétiques des deux anciennes régions.

A la rentrée 2016, le logo régional définitif a été dévoilé. La nouvelle région arbore désormais une livrée très simple. Le temps

est fini des logos futuristes et sophistiqués à la mode dans les années 80. Place à la sobriété ! L'intitulé de la nouvelle région se décline désormais dans une police de caractère minimaliste et sans surcharges. La ligne douce de la chaîne des Puy vient à la rencontre des pics acérés des Alpes, symbolisant l'union des deux régions. Le tout évoque enfin la lettre « A » initiale de la nouvelle région...

Cette union n'a cependant pas été sans concession.

Il a fallu couper la poire en deux. Si les assemblées plénières du conseil régional se feront à Lyon, les commissions permanentes se feront, elles, à Clermont-Ferrand. On plaint les Savoyards ou les Ardéchois qui devront s'y rendre... On croirait pour un peu revivre ce qu'avait été sous l'Ancien Régime le partage entre le Parlement de Bretagne à Rennes et les Ducs à Nantes !

Sur les quinze directions opérationnelles du Conseil régional, quatre seront dirigées depuis Clermont-Ferrand : l'aménagement du territoire, l'agriculture, l'économie digitale, de la jeunesse, des sports, de la santé et du handicap. S'y ajoutera un Délégué Général chargé de piloter le site clermontois. Cet hôtel de Région de Clermont-Ferrand, précisément, a posé problème. Sorti de terre en pleine réforme des Régions, il a été inauguré en juin 2014, trois semaines après la publication de la nouvelle carte des Régions.



Sitôt construit, le voici inutile. Il se dresse au pied de sa ligne de tramway aussi splendide que désœuvré : une (belle) coquille vide sans substance.

Il aura coûté la bagatelle de 80 millions d'euros. Gageons que grâce à ce partage des tâches entre les deux métropoles mais aussi le maintien à Clermont-Ferrand des fonctions de proximité comme la gestion des lycées ce bel écrin trouvera malgré tout son utilité.

Et que les 400 fonctionnaires territoriaux continueront à y évoluer. Tant pis pour la réforme qui avait promis des économies d'échelle. André Vallini – par ailleurs élu dans cette même région – les avait chiffrées à 25 milliards d'euros. Et Laurent Wauquiez qui avait promis 300 millions d'euros d'économie sur son mandat devra les chercher ailleurs !

Les responsables auvergnats, enfin, ont obtenu de l'Etat le maintien d'au moins une administration déconcentrée comme celle de l'agriculture et du développement rural. Pour se faire entendre dans ce vaste ensemble dont elle ne représente que 20% des habitants, l'Auvergne a également une vice-présidence qui lui est spécifiquement dédiée. Brice Hortefeux a été désigné par l'exécutif de la Région vice-président délégué à l'aménagement du territoire et à la solidarité avec les territoires auvergnats. Le poste fait l'unanimité des élus auvergnats, de droite comme de gauche. Il a d'ores et déjà trouvé un surnom, celui de « ministre de l'Auvergne » !

« Rhône-Alpes est confortée et l'Auvergne dopée », a eu l'occasion de déclarer l'ancien ministre de l'Intérieur après 6 mois de son nouveau « job » régional. Et l'élu de décliner les avantages pour les six départements auvergnats de cette nouvelle entité : des crédits consacrés à l'économie en hausse de 17%, des investissements ferroviaires régionaux dont les 2/3 iront à la seule Auvergne et une Région, enfin, qui investit enfin dans les infrastructures routières ! Des appels à projet, également, en matière culturelle, jusqu'alors inexistantes en Auvergne et que seule



connaissait Rhône-Alpes.

Clermont-Ferrand, également, désormais excentré dans ce vaste ensemble doit affirmer sa présence. Il s'agit aussi de compenser la perte de son statut de capitale régionale. La ville est rétrogradée à un simple chef-lieu de département. La pilule aurait pu être difficile à avaler pour beaucoup de responsables clermontois. Dès le 1er janvier 2017, Clermont Communauté deviendra communauté urbaine : un territoire aux compétences et aux moyens renforcés. Elle possèdera une masse critique supérieure pour se faire entendre face à la métropole du Grand Lyon ou encore de Grenoble. Et la Région souhaite encourager concrètement un processus plus rapide devant aboutir à une grande métropole, allant de Vichy à Issoire.

Ces deux régions devront donc apprendre à se connaître. Les différences ce sont également autant de complémentarités.

Nul doute qu'être arrimé à une région riche représente une chance pour l'Auvergne. Car la situation peut induire de nombreux effets

de synergies. Aux Auvergnats, elle ouvre la porte à l'international, une visibilité bien plus importante à l'étranger, un fort encadrement urbain et métropolitain. Pensez donc ! De la 18ème région française par sa population, les Auvergnats vivront désormais dans la deuxième ... forte de 7,8 millions d'habitants. Un véritable Etat dans l'Etat, une euro-Région à même de rivaliser avec la Catalogne, la Rhénanie Westphalie, etc. Et c'est un poumon vert qui s'offre Aux Rhônalpins. Ajoutons les échanges entre les pôles universitaires et de recherche.

Dans certains domaines, les deux régions se trouveront enfin un destin commun. Le thermalisme est aussi bien présent en Auvergne qu'en Savoie (Evian, Aix les Bains) ou en Ardèche (Neyrac, Vals).

On peut imaginer qu'Auvergne et Rhône Alpes coordonnent désormais leurs politiques en matière de thermalisme.

www.auvergnerrhonealpes.eu



Arverne Conseil SARL

Société de Commissariat aux Comptes

Messieurs Eric CUPIF et Eric MAS,
Commissaires aux Comptes, Cogérants de la société.

Votre société ARVERNE CONSEIL, implantée au 16 rue Valentin Haüy à Clermont-Ferrand, sur le site de La Pardieu, a pour activité l'exercice de la profession de commissaire aux comptes : en quoi cela consiste-t-il ? Les missions exercées par le commissaire aux comptes dans les entreprises et les structures des secteurs associatif, syndical et public reposent sur une obligation légale.

La principale mission du commissaire aux comptes consiste à certifier que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat, de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise. Mais il peut également être sollicité pour d'autres interventions : attester la sincérité des comptes intermédiaires préalablement à la souscription d'un emprunt, délivrer des attestations en vue de l'obtention de subventions, effectuer un audit d'acquisition d'une cible...

Dans le domaine associatif, quelles sont les obligations de nomination d'un commissaire aux comptes ?

Les obligations comptables des associations sont déterminées en fonction de leur taille, de leur activité et du type de leurs ressources.

La nécessité de nommer un commissaire aux comptes relève d'une obligation légale ou réglementaire, ce qui est le cas pour (liste non exhaustive) :

- Les associations d'une certaine taille ayant une activité économique et dépassant, à la fin de l'année civile ou à la date de clôture de leur exercice social, 2 des 3 critères suivants : 50 salariés, 3,1 millions d'euros de chiffre d'affaires hors taxe ou 1,55 millions de total de bilan (C. com. art. R. 612-1).
- Les associations percevant une subvention publique d'un montant total annuel supérieur à 153 000 euros (C. com. art. L. 612-4) de la part des autorités administratives (telles que définies par l'article 1er de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000) et des établissements publics à caractère industriel ou commercial. Selon la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), les aides à l'emploi associées à des contrats aidés (contrats d'accompagnement dans l'emploi, contrats initiative-emploi) entrent également dans ce calcul.
- Les associations recevant des dons du public ouvrant droit à un avantage fiscal, au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés, d'un montant global annuel supérieur à 153 000 euros.
- Les organismes de formation dépassant, à la fin de l'année civile ou à la date de clôture de leur exercice social, 2 des 3 critères suivants : 3 salariés, 153 000€ de chiffre d'affaires hors taxe ou 230 000€ de total de bilan (C. trav. art. L. 6352-8 et R. 6352-19) ;
- Les centres de formation d'apprentis (C. trav. Art. R. 6233-6) ;
- Les associations habilitées à faire des prêts (CMF art. L. 511-6 et R. 518-60) ;
- Les associations relais (loi du 23-7-87 relative au développement du mécénat)

Quelles sont les sanctions en cas de non-respect de l'obligation légale de nomination du commissaire aux comptes ?

Le défaut de nomination d'un commissaire aux comptes entraîne la responsabilité pénale des dirigeants et fait peser un risque de prononcé de la nullité sur les délibérations de l'assemblée générale pendant une période de 5 ans pour les associations et de 3 ans pour les entreprises. Toutefois, l'article L. 820-3-1 du code de commerce prévoit la possibilité d'éteindre toute action en nullité pour défaut de désignation d'un commissaire aux comptes si les délibérations prises à défaut de désignation régulière de commissaire aux comptes sont expressément confirmées par une assemblée statuant sur le rapport du commissaire régulièrement désigné.

ARVERNE CONSEIL
Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES
16, rue Valentin Haüy - La Pardieu
63000 CLERMONT FERRAND
Tél. 04.73.31.55.57
audit@arverneconseil.fr





LA COUVERTURE THD DE L'ENSEMBLE DU PUY-DE-DÔME EN 2024

Mme Dominique Giron

Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée à
l'innovation et transition énergétique et Numérique

L'accès au très haut débit n'est plus désormais l'apanage des métropoles ni même des villes moyennes. Elle est la condition sine qua non du développement du milieu rural et représente une nécessité pour l'accueil d'habitants et d'activités. A son tour, le Puy-de-Dôme se connecte.



- Pouvez-vous faire le point sur l'état d'avancement du projet THD ?

Les habitants de l'agglomération Clermontoise et la ville de Riom, qui à elles seules regroupent 47% de la population de département, bénéficieront progressivement du réseau fibre que l'opérateur historique est en train de construire sur ses fonds propres. Il permettra in-fine à tous les fournisseurs d'accès internet de proposer des abonnements fibre jusqu'au domicile de leurs clients. Mais le reste du territoire du département ne pouvait pas compter à court ou moyen termes sur le seul marché pour bénéficier de débits correspondant aux usages avancés attendus par les habitants (offres de services en ligne incluant internet/téléphone/TV) ;

C'est donc pour l'aménagement numérique de notre territoire que le Département, les trois autres CD auvergnats et la région Auvergne ont décidé de construire et finan-

cer ensemble un Réseau d'Initiative Publique (RIP) Très Haut Débit. L'Etat et l'Europe participent au financement de ce réseau public « de gros » qui propose les capacités de ses infrastructures aux opérateurs de détail. Ces derniers peuvent ainsi acheter des débits disponibles pour commercialiser des bouquets de services par abonnement auprès des utilisateurs finaux sur les nouveaux territoires desservis par le RIP THD.

- Où en est-on début 2016 ?

96 communes sont prévues en phase 1 pour des investissements sur les réseaux internet filaires ou hertziens.

Quelques données pour mesurer l'ampleur du chantier engagé et dont le calendrier est tenu :

- des améliorations de débit sur le réseau cuivre ont été réalisées sur 9 480 prises situées dans 39 communes (soit 24 900

Un projet d'envergure porté par un partenariat public/privé avec Orange :

- 3 phases de 4 ans chacune 2013-2017-2021-2025,
- Un mix technologique (fibre, montée en débit sur le cuivre, wifimax, ou satellite) pour proposer à tous les habitants une solution de raccordement à 8 Mbps minimum d'ici fin 2017
- 63 M€ pour le Conseil départemental du Puy de Dôme (dont 43 € pour les phases 1 et 2 qui sont en cours de réalisation pour le 1ère et affermie financièrement pour la 2nde)

habitants supplémentaires disposant d'une offre Adsl de 8Mbps minimum)

- L'équipement de 51 points hauts (existants ou à créer) a permis de proposer sur 28 communes (13 750 habitants potentiellement bénéficiaires) l'accès à des abonnements par à 18 Mégabits avec une offre concurrentielle proposée par deux fournisseurs d'accès hertziens par Wifimax.
- 41 000 lignes en fibre optique seront déployées fin 2017 jusqu'aux abonnés dans 28 communes soit un potentiel de 84 370 habitants bénéficiaires. A ce jour les travaux de construction du réseau fibre du Rip se poursuivent dans 16 communes. 60% du nombre de lignes de la phase 1 a été réalisé. Globalement le calendrier est très largement respecté. La commercialisation par l'opérateur historique Orange a débuté dans les communes de Brassac-les-Mines, Issoire, Ambert, Thiers, Vic le Comte. L'engouement des particuliers pour la fibre est très important... Les autres fournisseurs d'accès devraient être incités à rejoindre le RIP pour répondre aux attentes de leurs abonnés sur ces territoires.

- En complément, un dispositif de subvention couvre l'acquisition du kit satellite pour les résidences principales non éligibles au 8Mbps d'ici fin 2017 (plafonné à 400€, il est déduit de la proposition commerciale par



les opérateurs référencés par le RIP, ainsi reste à charge de l'habitant son abonnement et les frais d'installation du matériel le cas échéant).

En Juin 2015, l'Assemblée départementale a voté les crédits nécessaires à l'affermissement de la deuxième phase qui couvrira la période 2017-2021. Seule la fibre sera déployée dans 41 nouvelles communes soit une population de 66 854 habitants concernée par 42 940 lignes supplémentaires. Le financement de ces deux phases représente pour le Département du Puy de Dôme un engagement financier de 43 325 000 € dont la charge sera étalée sur 34 ans.



- Quels sont les espoirs fondés par la THD en matière économique, en particulier en milieu rural ?

Les territoires ruraux travaillent sur tous les leviers qui permettent de développer leur attractivité tant pour l'accueil de nouveaux habitants que pour consolider l'activité de services et de production qui irrigue l'économie locale. L'accès au THD, est désormais une condition essentielle lorsqu'une famille veut s'installer. Quant aux entreprises, aux services publics, aux professions libérales, elles ont déjà et auront toujours plus besoin de débits importants et sécurisés pour leurs échanges quotidiens. Le numérique contribue à abolir les distances, et les réseaux relationnels et professionnels auxquels il donne accès doivent permettre de vivre et travailler dans nos bourgs centres, nos villages... comme, ou plutôt mieux que dans une métropole.

Quelques exemples :

Pour les particuliers : La vitesse d'une connexion internet à Très Haut Débit apportera aux habitants de nouveaux usages ainsi qu'un confort d'utilisation accru y compris en cas d'utilisations simultanées pour les usages de l'ensemble du foyer. Au quotidien l'accroissement des débits permettra :

- Un accès plus rapide à internet : le téléchargement de vos vidéos via une plateforme légale ne prendra que quelques secondes. L'accès à la culture, aux loisirs, aux jeux en ligne et en réseau seront plus fluides, la navigation sera plus confortable sur les sites notamment l'accès aux services incluant paiement, réservation, formalités en ligne
- La possibilité de multiplier les écrans, recevoir la télévision en HD, les services de VoD et dans le cas des foyers raccordés en Fibre Optique : la télévision 3D le multi-programme sur multi-écran simultané

Pour les entreprises : La Fibre ou le WifiMax Pro permettront de répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises dans leurs relations avec leurs marchés et fournisseurs.

Quelques exemples de valeur ajoutée pour les professionnels :

- Augmenter l'efficacité des équipes
Le travail collaboratif en ligne, permet de partager en temps réel des fichiers, même très volumineux entre collaborateurs situés sur des sites différents mais aussi avec leurs partenaires et leurs clients
- Réduire les coûts opérationnels. Les équipes projets d'une même entreprise situées sur des sites distants peuvent réaliser leur réunion hebdomadaire en visio-conférence et ainsi économiser en frais de déplacement, ainsi qu'en temps perdu en transport
- Améliorer la sécurité de leur système d'information. Le Très Haut Débit permettra de sauvegarder et stocker à distance, dans un centre d'hébergement sécurisé d'importants volumes de données et de bénéficier des services professionnels en ligne.



Quelques éléments pratiques complémentaires sur Wifi63

- Maître d'ouvrage : le CD63
- Maîtrise d'œuvre partagée : Yziact, Pme située dans la Drôme, pour le matériel/le cœur de réseau/la sécurité/la maintenance/la formation à distance des communes pour l'utilisation du portail de statistiques et de programmation des bornes
- Le CD63 pour le conseil sur l'implantation des bornes communes par communes et le dispositif de communication sur sites (flyers, affichettes et signalétique).

Quelques infos techniques sur la solution

Un kit de base pour une commune comprend deux modèles de bornes Wifi63 au choix (modèle directionnel avec portée 150 à 200m dans

un angle à 55° et/ou modèle omnidirectionnel couvrant 50 m à 360°), un injecteur PoE par borne pour l'alimentation électrique et réseau, dont la longueur est définie selon besoins locaux, un kit de communication pour les informer les utilisateurs sur les sites équipés du service.

L'accompagnement technique du CD auprès des communes

Le CD apporte un conseil personnalisé à chaque commune pour le choix du ou des sites d'implantation du service, incluant si besoin un déplacement sur site pour conseil et tests avec bornes-démo pour les cas les plus complexes ; La mise en service est réalisée par simple branchement

à la box sur site par la mairie elle-même. L'installation des bornes est simple ; Un SAV en hotline est assuré par Yziact du lundi au vendredi (9-12h et 14-18h), avec assistance en 24h, et garantie échange matériel sous 15 jours ouvrés

Le coût direct, hors masse salariale des collaborateurs du CD, lorsque nous atteindrons notre ambition de 150 communes adhérentes sera de 210k€ dont 55K€ pour CD, 50K€ La Poste, et 105 K€ pour les communes
Le taux de subvention du Feder 2 sera de 60% exclusivement sur la part des coûts directs en investissement portés par le CD + la masse salariale des agents mobilisés sur le projet

- Pouvez-vous détailler le programme Wi-Fi 63 ?

Le projet Wifi 63, c'est un partenariat imaginé par le Département pour les territoires ruraux. Il repose sur des objectifs communs entre le Conseil départemental, les communes rurales et le réseau d'aménagement du territoire de La Poste :

- Offrir un point d'accès libre (gratuit, simple et conforme aux règles de sécurité) aux services et à l'information disponibles via internet à tous les habitants.
- Offrir une solution de dépannage aux personnes les plus fragiles économiquement quand le plafond de leur forfait internet mobile est atteint.
- Proposer à nos jeunes des facilités d'usage comme ils les trouveraient au cœur des villes.
- Proposer aux touristes en résidence et aux visiteurs en itinérance sur le territoire rural du département, une possibilité d'accès à

internet sur la « place du village » très précieux quand l'accès 3G fait défaut...

- Adosser ce service à un lieu familier de service au public pour mutualiser l'accueil « dans les murs » et pour faciliter l'identification de l'endroit où le réseau « hors les murs » est disponible 24/24 et 7/7.

Aujourd'hui plus de 120 communes adhèrent au projet lancé en septembre dernier. Les sites retenus par les équipes municipales pour implanter les bornes Wifi63 sont dans 80% des cas : la Mairie ou l'Agence Postale communale. Quelques autres lieux de diffusion : médiathèque, PMS, salle associative, salle polyvalente, gîte rural communal.

Le département a joué à plein son rôle de collectivité de la solidarité territoriale en proposant une démarche innovante, sécurisée, simple d'accès pour les communes rurales et dont le montage financier permet de partager et d'optimiser les coûts pour les finances locales.



BIENVENUE DANS L'@UVERGNE NUMÉRIQUE !

Par la magie du multimédia les campagnes ont désormais accès aux autoroutes de l'information. Haut débit et, à présent, Très Haut Débit : la fibre apporte au cœur de nos villages les précieuses données nécessaires aux activités de pointe et à haute valeur ajoutée.

En faisant ainsi exploser le rapport distance/temps et distance/coût, le numérique permet au « rural » de développer des entreprises de conseil, conception informatique, finance, banque, assurances et autres activités tertiaires hautement qualifiées.

Autant de secteurs qui demeuraient jusqu'ici confinés aux seules régions métropolitaines bien desservies par les liens matériels des transports.

Regard sur ce qu'a changé pour les Puydômois et les Auvergnats ce formidable outil d'aménagement du territoire.

Car au même titre que les liaisons autoroutières, ferroviaires et aériennes, les liens immatériels du multimédia sont en effet aujourd'hui la composante à part entière du désenclavement.

8 Mégabits/s d'ici juillet 2017

L'Auvergne a été pionnière dans le Haut débit. Très tôt, 100% de son territoire a été couvert par l'ADSL. Le Puy-de-Dôme se connecte

désormais au Très Haut Débit, THD. C'est la première phase du plan du Conseil départemental. C'était l'objet de la première phase 2013-2017.

La deuxième phase 2017-2021 doit apporter la fibre optique au cœur de chaque foyer rural.

Car jusqu'ici, le THD ne pénétrait que les agglomérations urbaines. La métropole de Clermont-Ferrand faisait l'objet d'une Délégation de Service Public (DSP) à la société COVAGE : « Clermont Networks ». De même les agglomérations de villes moyennes comme Le Puy, Moulins, Aurillac, Saint-Flour, Vichy, Montluçon et Riom. Quant à l'autoroute méridienne A75, elle est également une autoroute numérique. Tout au long de son tracé, de Clermont-Ferrand à Béziers, se déroule la fibre optique qui permet irriguer le territoire auvergnat.

Enfin, la troisième phase 2021-2025 étendra l'emprise du THD à 214 communes du Puy-de-Dôme (sur 467). 77,6% de la

Au même titre que n'importe quel service public, le multimédia est vécu comme un outil d'équité, de justice sociale et territoriale. C'est aussi un formidable levier de développement économique.

population seront raccordés en fibre optique. Le THD pour tous !

Elus, responsables départementaux et association des maires ruraux ont ainsi milité – et obtenu – une égalité de traitement des Auvergnats et des Puydômois dans l'accès au numérique. Au même titre que n'importe quel service public, le multimédia est vécu comme un outil d'équité, de justice sociale et territoriale.

Un éventail d'usages sans limites !

Surtout, c'est un formidable levier de développement économique. Ces espaces ruraux demeuraient confinés à des activités de peu de valeur ajoutée – artisanat, commerce de proximité, bâtiment. Ils peuvent désormais rivaliser avec les villes !

Le THD c'est d'abord un formidable argument pour l'implantation d'activités économiques, liées au numérique ou simplement utilisatrice. On l'a compris, le THD c'est un atout d'attractivité, un passeport pour le 21ème siècle !

Aux côtés de grands groupes, comme Michelin ou Limagrain, ce sont des dizaines de start-ups

AUMELEC

Entreprise spécialisée dans le travail des métaux

Monsieur Christophe CARVALHO,
Président de la société AUMELEC

Pouvez-vous nous présenter votre société ainsi que votre activité en quelques mots ?

Aumelec est implantée sur Clermont-Ferrand depuis 26 ans. Nous sommes référencés auprès de grosses industries locales comme MICHELIN et TRELLEBORG, et sommes sous-traitant de petites structures locales. Notre portefeuille client est composé à 60% de sociétés implantées en région Auvergne Rhône-Alpes.

Créée en 1991, l'entreprise est spécialisée dans le travail des métaux et bien présente sur les marchés nationaux et internationaux. Nous fabriquons divers ensembles en petites et moyennes séries et sommes organisés en 2 ateliers de fabrication : 1 atelier de tôlerie et 1 atelier de mécanique.

Quel type de relation entretenez-vous avec les élus ?

A ce jour, nous avons pris de bons contacts avec nos élus qui nous sollicitent de plus en plus.

Notre portefeuille client très diversifié nous permet de maintenir une activité satisfaisante. Afin de nous adapter aux demandes de plus en plus complexes de nos clients, nous avons diversifiés notre parc machines au fur et à mesure des années.

Ces investissements nous permettent de maîtriser d'une part nos coûts de fabrication et d'autre part, nos délais de livraison. Nos équipements répondent à toutes les demandes de nos clients privés et institutionnels. A titre d'exemple, nous avons réalisé en 2015, les nouveaux aménagements de la Commune de Chenérailles, puis réhabilité en 2016, l'horloge solaire du Parc Montjoly de Chamalières.

Quelle est la volonté stratégique de votre entreprise ?

Aujourd'hui, la sous-traitance représente une part importante de notre activité. Nous souhaitons développer à moyen terme une gamme de produits catalogues, nous permettant ainsi de développer notre activité et nos compétences pour nous imposer sur de nouveaux marchés concurrentiels.



ZAC des Gravanches
10, rue du Pré Central
63100 CLERMONT-FD



Tél. 04.73.24.60.50 / Fax: 04.73.23.11.43
contact@aumelec.fr



ou call centers qui essaient aujourd'hui en Auvergne et dans le Puy-de-Dôme. C'est à Aurillac, dans le Cantal, que s'est développée la plateforme www.jeuxvideo.com de sa création, en 1997, à 2015. En proie à une crise de croissance, elle a cependant été depuis aspirée par Paris ...

Chaque année et dans ce même Cantal se tient le salon RuraliTIC de promotion de l'usage des nouvelles technologies en milieu rural «Fourty two tea» à Beauregard l'Evêque, a inventé la thèière du futur reliée au smartphone et à la tablette.

A Châtel-Guyon, le site www.blablalivres.fr s'est imposé comme le réseau social des (courtes) critiques de livres... en 140 caractères ! Et on pourrait en citer des dizaines d'autres encore...

Sur le territoire d'Auvergne Métropole, Le « Bivouac » est une structure d'hébergement de start-ups, une pépinière qui doit porter ces jeunes pousses à maturité. Sa gouvernance

est assurée par Clermont Auvergne Métropole ainsi que la Région Auvergne Rhône-Alpes. Elle propose des possibilités de coworking et un accompagnement dans la stratégie d'entreprise, le marketing ou encore le secteur commercial.

A Cébazat un éco-center, véritable hôtel d'entreprises numériques, accueille une centaine de jeunes sociétés. Il se situe dans le peloton de tête des plus écologiques de France.

Le cluster Auvergne TIC fédère quant à lui 80 entreprises et 3 000 emplois. Il compte des entreprises innovantes dans le domaine numérique : ALMERYS (traitement industriel des données numériques sensibles), ALLEGORITHMIC (jeux vidéos), Vesalis (logiciel de reconnaissance faciale). Mais on y trouve également des entreprises traitant de problèmes plus spécifiques aux territoires ruraux comme celui de l'Auvergne et du Puy-de-Dôme. En partenariat avec Auvergne Promo-

bois, Auvergne TIC développe un projet de simulateur de sciage, sans équivalent dans le monde !

Depuis 2016 enfin, le territoire Clermont-Auvergne est labellisé French Tech. Les start-ups y sont réunies autour d'une même thématique, celle de la mobilité. Toutes sont rattachées au réseau CleanTech-Mobility.

Le THD dans le Puy-de-Dôme, c'est également l'opportunité de voir sortir de terre des Data Center et l'Open Data.

Les usages du numérique sont enfin d'ordre public et administratif :

Agrilocal63 : la plateforme internet promeut les circuits courts en matière de production agricole ;

Tourisme : applications mobile destinées aux visiteurs (volcans d'Auvergne), cartes interactives ;

Dématérialisation administrative : demandes d'aide, de subvention, de bourses scolaires. Et le site Web63 est là pour encourager chacune des communes puydômoises à créer leur site internet ;

Archives départementales en ligne, webcams sur l'état des routes, Espaces Numériques de Travail dans les Collèges, actions sociale et lutte contre l'illettrisme, comblement du fossé numérique.

L'Auvergne et le Puy-de-Dôme sont désormais unis avec une grande région d'économie numérique : Rhône-Alpes. Nul doute qu'ils bénéficieront des effets de synergie de leur grand voisin avec lequel ils font désormais cause commune.



L'entreprise auvergnate ALTM est spécialisée dans la manutention lourde, le transfert industriel, le grutage, le roulage et l'installation de machines sur l'ensemble du territoire national.

Réactivité, flexibilité et une expérience de ses équipes de plus de 15 ans ont permis le développement important d'ALTM sur la région.

ALTM souhaite poursuivre sa croissance en mettant son expertise au service de toutes les entreprises et les administrations.

ALTM, le partenaire de vos prochaines opérations.

AUVERGNE LEVAGE TRANSPORT MANUTENTION

12A, rue de l'Industrie - 63800 Cournon d'Auvergne

Tél: +33(0)4 73 24 82 94

accueil@altm-auvergne.fr

www.auvergne-levage-transport-manutention.fr





LA FILIÈRE BOIS, PILIER DE NOTRE RURALITÉ

M. Laurent Wauquiez

Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Parce qu'il s'agit d'un trait extrêmement fort de notre territoire, la Région travaille actuellement à un plan qui doit nous permettre de faire de la filière bois une véritable locomotive économique en Auvergne-Rhône-Alpes, tout en respectant évidemment les enjeux de développement durable et de gestion de la ressource.



Ce secteur possède un vrai potentiel : nous avons les professionnels, nous avons la ressource, et le travail accompli ces dernières années est considérable : il reste maintenant à passer à la mise en œuvre efficace et précise d'un plan d'actions et d'investissements capable de faire franchir à la filière bois le palier qui fera d'elle un secteur moteur, compétitif et dans lequel on va pouvoir débloquent la création d'emplois.

On doit aujourd'hui cibler tous les points de tension pour les déverrouiller, aussi bien sur l'amont que sur l'aval, en ne perdant jamais de vue que la meilleure façon de soutenir nos entreprises, c'est de leur créer des débouchés.

Prenons le bois local de construction : on a encore aujourd'hui des enjeux majeurs en termes de valorisation et de promotion. Il faut que l'on saisisse ces opportunités qui représentent clairement des retombées concrètes à la clé pour nos entreprises.

Sur l'aval, cela veut dire que nous irons sur de l'aide à l'investissement dans les entreprises de transformation, dans les scieries traditionnelles, et dans les entreprises de seconde transformation. L'objectif, ce



**Nous irons sur de l'aide
à l'investissement
dans les entreprises
de transformation et
dans les scieries
traditionnelles...**

doit être qu'elles puissent avoir des outils performants, dégager de la valeur ajoutée, être compétitives et intégrer de l'innovation dans leurs techniques de production. C'est un sujet extrêmement structurant pour l'avenir et pour l'image des métiers de la forêt et du bois.

Toujours vers l'aval, je crois aussi décisif que nos entreprises parviennent à construire une véritable diversification des produits qui va à la fois les protéger de la concurrence dans une filière souvent mono-activité et qui en même temps correspond pleinement à la diversité des essences que nous avons dans les forêts de notre région.

Nous avons cette richesse naturelle : faisons-en un véritable atout économique. C'est le gage d'un équilibre qui va nous permettre

d'avancer dans le temps en utilisant pleinement tous les atouts de notre territoire.

Car évidemment, si la Région doit favoriser une exploitation durable, elle doit à mes yeux aujourd'hui défendre une vraie exploitation.

L'enjeu, c'est de sortir du bois et de le sortir à des prix qui soient à la fois compétitifs et rémunérateurs. La Région va investir pour cela : dessertes, plateformes, câble, pistes et routes forestières – sur chaque territoire, je veux que l'on permette aux entreprises du bois de vivre de leur activité. Cela nécessite des aménagements que nous porterons avec l'aide des élus locaux qui connaissent l'importance de la filière bois dans les territoires ruraux.

Ils savent d'ailleurs aussi combien est fondamental, sur l'amont, l'enjeu de la mobilisation de la ressource. Nous avons en Auvergne-Rhône-Alpes une ressource de qualité, diversifiée, dense mais souvent difficile à exploiter. Notre handicap, c'est le morcellement. La Région encouragera donc le regroupement des propriétaires forestiers en s'appuyant sur le travail central mené par tous les acteurs publics et privés du secteur.

Le but doit être de mobiliser tous les leviers pour faire de la filière bois une clé de voûte de notre économie régionale, et lui donner clairement ce rôle de pilier de notre ruralité.



CRPF : SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES TECHNIQUES

Mme Anne-Laure Soleilhavoup

Directrice du CRPF Auvergne-Rhône-Alpes

Les 600 000 hectares de forêt privée et leurs 200 000 propriétaires représentent le premier maillon de la filière forêt-bois en Auvergne. C'est le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) d'Auvergne, délégation du Centre National de la Propriété Forestière qui garantit une gestion durable de ces forêts.

L'établissement public sous tutelle des ministères de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt et de celui du budget est administré par des propriétaires forestiers élus. Il est missionné par le Code forestier pour orienter et développer la gestion des forêts privées avec le Schéma Régional de Gestion Sylvicole, l'agrément des Plans Simples de Gestion, et l'enregistrement des Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles.

Notre établissement constitue un outil de développement, de formation, d'information et d'appui auprès de tous les propriétaires, mais aussi des élus dans le cadre de l'aménagement du territoire (desserte forestière...).

En 2017 nos deux CRPF Auvergne et Rhône-Alpes vont fusionner et les propriétaires forestiers privés seront amenés à voter pour élire leurs représentants au sein du nouveau établissement dans un contexte où l'objectif fixé par l'Etat via le Plan National de la Forêt et du Bois (PNFB) est l'augmentation de 12 millions de mètres cubes de la récolte de bois d'ici 2026.

Les 1,9 millions d'hectares de forêt privée et leurs 670 000 propriétaires forestiers en



Auvergne-Rhône-Alpes devront largement y contribuer car la nouvelle région abrite le plus grand volume de bois sur pied de France avec 486 millions de mètres cubes.

Pour ce faire le nouveau Contrat d'Objectif et de Performance entre le CRPF Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etat doit prendre effet dès 2017 et redéfinir les cibles et

les actions à mener visant spécialement la mise en gestion durable des forêts, le regroupement et la mobilisation de la ressource.

Pour répondre à ces enjeux de mobilisation durable des bois, notre nouvelle délégation Auvergne-Rhône-Alpes dispose de nombreux atouts qui pourront être mis en cohérence avec les collectivités locales pour répondre à leurs attentes ciblées sur chaque territoire. Le CRPF est indépendant, neutre et objectif il est à l'interface entre les propriétaires, le syndicalisme, les opérateurs économiques et il facilite leur mise en relation. Par exemple en Rhône-Alpes ce sont 8 Associations Syndicales Libres de Gestion Forestière qui ont été créées.

Nous disposons d'une connaissance précise de la ressource forestière privée et d'un ancrage de proximité au plus près des sylvi-



culteurs avec une organisation régionale et 29 principales antennes départementales. Nos agents forestiers présents sur le terrain conseillent gratuitement, regroupent et forment les propriétaires dans la gestion de leur bois avec neutralité et confiance.

C'est une force, tout comme notre lien avec les élus des territoires pour intégrer avec eux la forêt privée dans le développement local avec des actions adaptées.

Notre savoir faire s'appuie en continu sur la recherche et le développement d'outils innovants. Par exemple nous développons les services écosystémiques apportés par la forêt (captation de carbone, biodiversité, protection de la ressource en eau...) ou encore par-

ticipons activement au développement du portail boisdauvergne.com qui propose 6 services aux propriétaires et professionnels de la filière forêt-bois.



Un des principaux enjeux sera également d'assurer le renouvellement des forêts privées et leur adaptation au changement climatique pour conforter le développement économique local et la préservation de la ressource pour les générations futures.

Les collectivités locales peuvent s'appuyer sur le savoir-faire et les compétences techniques du CRPF Auvergne-Rhône-Alpes pour faciliter la mise en marché de la ressource forestière privée et accompagner les propriétaires forestiers dans la gestion multifonctionnelle de leur forêt.

GIBERT JOSEPH

Clermont - Ferrand

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

Fondée en 1938, à deux pas de la place de Jaude, Gibert Joseph Clermont Ferrand est la plus ancienne librairie Généraliste de la ville.

**LITTÉRATURE - JEUNESSE
LOISIRS - UNIVERSITAIRE
SCOLAIRE - PAPETERIE
BD - MANGAS
SERVICE ACHAT OCCASION**



22 & 42 avenue des États-Unis 63000 Clermont-Ferrand
04 73 37 31 88 / librairie.clermont@gibertjoseph.com





AUVERGNE PROMOBOIS AU SERVICE DE LA FILIÈRE BOIS

M. Stéphane Filaire

Président d'Auvergne Promobois

«Nous nous félicitons que la filière Forêt-Bois soit identifiée comme l'une des filières stratégiques du plan de relance industriel de la France.»



Notre filière et nos inter-professions regroupent les entreprises qui cultivent, coupent, transportent, transforment, commercialisent et recyclent ou consomment le bois. La filière représente près de 11

000 emplois et 4 700 entreprises sur le territoire Auvergne (65 000 emplois et 16 000 entreprises au niveau Auvergne-Rhône-Alpes), de la première transformation du bois (sylviculture, gestion, récolte, sciage) ; de la deuxième transformation du bois (emballage, tonnellerie, charpente-construction, menuiserie, parquets, meubles en bois) ; de la maîtrise d'ouvrage, distribution, mise en œuvre (architectes, BET, charpente, menuiserie et agencement) et du bois énergie.

Notre interprofession, Auvergne Promobois, va se renforcer sur 2017 en fusionnant avec FIBRA, l'interprofession de Rhône-Alpes. Ce seront 11 personnes au service de nos entreprises qui vont apporter un soutien stratégique à leur développement économique.

La filière Forêt-Bois est inscrite dans une économie circulaire par essence avec un matériau renouvelable stockant du carbone, recyclable et issu de la gestion durable des forêts. Elle est un atout de la croissance verte française. Notre filière est d'ores et déjà un modèle

d'économie verte, elle répond au double enjeu économique et écologique. Son développement sera déterminant dans la politique industrielle de notre nouvelle région.

Cette filière possède un réel potentiel de valorisation de la ressource et des savoir-faire français. Aujourd'hui nous récoltons 2,5 Mm³ de bois annuellement sur le territoire Auvergne et autant sur le territoire Rhône-Alpes.

Malgré cette récolte inférieure à la croissance naturelle forestière, à l'heure des certifications PEFC, nous ne plantons pas assez d'arbre pour assurer un renouvellement de bois adapté pour notre industrie de première transformation. Depuis 20 ans les plantations régressent. Une industrie ne peut pas se développer sans une ressource qui se renouvelle !



En tant qu'interprofession, nous devons renforcer la filière en partant des marchés, accompagner les entreprises et les emplois sur la voie de l'innovation. Nous disposons d'un potentiel de développement significatif et d'une demande mobilisatrice à l'égard du bois. C'est pourquoi nous devons construire notre propre

modèle industriel de développement, fondé sur l'innovation.

Ces champs d'innovations sont vastes et variés allant de l'amélioration des systèmes de construction, des matériaux bois, de la chimie



du bois, sans oublier les partenariats avec la recherche. Les innovations technologiques et les solutions constructives que propose la filière Forêt-Bois la placent au cœur des espaces de vie de qualité et de la construction de la ville de demain.

L'équilibre économique de la filière forêt-bois est très sensible aux politiques publiques de l'économie, de la construction, de l'environnement et surtout à celles de la forêt et de la transition énergétique dont c'est le matériau par excellence. Il est indispensable que les constructions et les rénovations publiques donnent la priorité à la ressource d'origine régionale ou d'origine France. Il en va du développement des entreprises et des emplois.

Depuis plus d'une décennie, on observe une volonté de structuration de nos entreprises pour offrir une réponse aux marchés. Celles de l'amont de la filière sont très capitalistiques et malgré la période difficile, n'ont pas hésité à investir sur des matériels et technologies nouvelles afin de développer les produits adaptés au marché.

Le soutien économique, social et environnemental de nos interprofessions à notre filière, doit être valorisé par les politiques publiques, nous sommes les développeurs de nos territoires ruraux.



PUBLI REPORTAGE

RATTIER SAS

Responsables techniques de bâtiments publics et de collectivités locales à usage tertiaire

Monsieur RATTIER, dirigeant de la société.

Rattier SAS est l'interlocuteur qu'il vous faut.

Il offre « LA » solution fiable, solide, durable et de qualité en matière électrique et électrotechnique.

Tous les métiers d'un technicien

Rattier SAS pourvoit aux réseaux électriques et informatiques en courants forts et faibles, mise aux normes, en conformité, réhabilitation, mise en sécurité ou en accessibilité, câblages, télégestion, gestion d'éclairages, vidéosurveillance, alarmes anti-intrusion, interphones, postes de transformation, armoires électriques, appareillages électriques d'automatismes (portails).

Son bureau d'étude, c'est la possibilité d'obtenir un conseil ainsi qu'une réalisation sur mesure : Rattier SAS vous offre une solution clé en main !

Ils lui ont fait confiance !

- Le conseil régional d'Auvergne : lycées Deville et Jeanne d'Arc
- Le Conseil départemental : collège Marc Bloch, Hôtel du Département, SDIS
- Ville de Clermont-Ferrand, d'Issoire : Hôtel de Ville, CCAS, équipements, sportifs et culturels
- 92è RI à Clermont-Ferrand :
- Clermont Communauté : stade Gabriel Montpied, patinoire olympique
- Université des sciences de Clermont-Ferrand : labo Magma Volcans

Mais aussi de nombreuses enseignes privées, commerciales et industrielles dont Michelin !

Installé à Clermont-Ferrand, Rattier SAS, enfin, est un enfant du pays ! En faisant appel à lui, un élu joue la carte de l'emploi local. Il fait bénéficier tout son bassin d'activités de retombées économiques.

Rattier SAS bénéficie également d'une position centrale dans son département. De Clermont-Ferrand, la société intervient aisément dans tout le Puy-de-Dôme.

A ses clients, elle garantit réactivité, simplicité et rapidité.



RATTIER SAS

12, rue Jacques Mailhot
Tél : 06.98.83.32.56
63100 Clermont-Ferrand
Tél : 04.63.79.68.75
Fax : 04.73.27.65.99
rattier.sas@sfr.fr





LE BOIS ÉNERGIE, L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

M. Nordine Boudjelida

Directeur régional ADEME Rhône-Alpes



Le bois est la troisième source d'énergie de chauffage principal derrière l'électricité et le gaz réseau. Il se situe devant le fioul et le propane. Première source d'énergie renouvelable utilisée en France, le bois énergie pour tous les usages (chauffage domestique, chauffage collectif, tertiaire, réseau de chaleur urbain et procédés industriels) présente plusieurs avantages :

- Ressource abondante et locale : le taux de prélèvement de bois ne représente actuellement qu'environ la moitié de l'accroissement naturel de la forêt en France. Les 9,7 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) de bois utilisées pour l'énergie chaque année en France proviennent essentiellement de cette collecte ;
- Peu émetteur de CO² : en chauffage domestique, en France, avec l'hypothèse

que le carbone émis à la combustion est compensé par du CO² capté lors de la croissance des plantes, il émet 11 fois moins de CO² que le fioul, 4 fois moins que l'électricité et 5 fois moins que le gaz ;

- Compétitive : pour un logement, le prix du bois bûche est moins cher que le gaz naturel et le fioul ;
- Créatrice d'emplois : la filière bois représente en France l'équivalent de 60.000 emplois, dont une part importante (36.000 emplois) pour l'approvisionnement c'est-à-dire des emplois locaux et non délocalisables.

Le bois énergie est donc appelé à contribuer très largement aux objectifs énergétiques et climatiques français. L'ambition est double : multiplier par 5 la production de chaleur d'installations collectives et industrielles à partir de biomasse (passer de 1 400 ktep en 2006 à 7 600 ktep en 2020) et augmenter de 3,25 millions le nombre de foyers équipés d'appareil au bois pour atteindre, à consommation de bois constante, 9 millions d'utilisateurs en 2020 (ils étaient 5,7 millions en 2006, 7,4 millions en 2012).

Depuis plus d'une vingtaine d'années et de façon renforcée depuis 2009 avec le fonds chaleur, l'ADEME encourage le développement du bois comme source d'énergie pour la production de chaleur tout en veillant à l'utilisation de combustibles appropriés et de techniques efficaces à haute performance environnementale.

Le fonds chaleur, confirmé lors de l'adoption de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte en août 2015, est un outil de financement visant la massification des éner-



gies renouvelables, il permet de soutenir le développement de la production de chaleur issue de la biomasse, de la géothermie, du solaire thermique, du biogaz, des énergies de récupération ainsi que la création et l'extension/ densification des réseaux de chaleur liés.

Les aides financières à la réalisation de projets (aux études et aux investissements) s'adressent aux entreprises de l'industrie (agroalimentaire, matériaux de construction, aéronautique, automobile...), aux entreprises agricoles, au secteur tertiaire privé (bureaux, commerces, grandes surfaces de distribution, plateformes logistiques, aéroports,...), ainsi qu'au secteur résidentiel et aux collectivités qui souhaitent développer un système de production de chaleur à partir de biomasse.

Dans le secteur collectif/tertiaire, les installations de chaufferies biomasse sont très souvent couplées à des réseaux de chaleur, ce qui induit une phase de réflexion préalable avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, bailleurs sociaux, copropriétés, opérateurs ...).

Tous les ans, l'ADEME fait connaître ses modalités d'aides dans le cadre d'appels à projets nationaux et/ou régionaux.

De plus, comme la Loi TECV renforce le rôle des collectivités sur les questions énergétiques, et pour accentuer le rythme de développement des installations, l'ADEME propose depuis cette année de signer des contrats de développement territoriaux.

La collectivité s'engage sur des objectifs, en nombre d'installations et correspondant à un niveau de production ENR, à concrétiser dans les 3 ans et dispose du soutien financier de l'Agence pour financer son programme d'animation et d'ingénierie et d'une enveloppe financière destinée à aider la réalisation des projets.

gramme d'animation et d'ingénierie et d'une enveloppe financière destinée à aider la réalisation des projets.

Au niveau régional, ce nouveau dispositif a été présenté mi-2016 et déjà deux collectivités, Saint Etienne Métropole et la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien, se sont lancées dès cette fin d'année.





De la même façon, ce nouveau dispositif s'adresse également à des gestionnaires de patrimoine, le contrat d'objectif signé avec l'ADEME leur permettra d'avoir une visibilité sur les trois prochaines années.

Il a été décidé lors de la signature du Contrat Stratégique de Filière Bois en décembre 2014 de l'élargissement du fonds chaleur aux actions de mobilisation du bois, au profit de l'ensemble des industries de la filière, afin de sécuriser l'approvisionnement des installations de production de chaleur financées par ce fonds.



En collaboration avec les ministères de la forêt et de l'environnement, l'ADEME a lancé un premier Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) DYNAMIC BOIS en 2015, puis un second en 2016, ils visent à faire émerger du terrain des projets multi-partenaires permettant la mise en œuvre d'actions innovantes, opérationnelles et structurantes à l'échelle des territoires, afin de favoriser la mobilisation de bois additionnel pour répondre à la demande des chaufferies biomasse du fonds chaleur mais aussi des besoins de bois d'œuvre pour la construction et pour l'industrie. Les ressources biomasse concernées sont prioritairement le bois issu de forêts, le bois issu de l'entretien des haies ou les déchets de bois ne trouvant pas d'exutoires dans les filières de recyclage localement.

Dans une logique de bouquet d'actions, le dispositif cible principalement trois types d'initiatives : des investissements matériels (machines, plateformes de stockage ...), des investissements pour l'amélioration des peuplements forestiers (en aidant par exemple les propriétaires à convertir et transformer les taillis et les taillis sous futaie en futaies), et un volet animation des propriétaires forestiers et des opérateurs économiques ainsi que des actions d'information et de concertation locale.

Les acteurs de la filière dans la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont largement mobilisés et quatre projets ont été retenus, ce qui représente un montant total d'aide de 6,7 millions d'euros. Il est attendu que ces projets permettent de mobiliser plus de 100 000 t/an et d'améliorer les peuplements sur presque 2 000 ha. La région se positionne au 3e rang des régions françaises en surface de forêt, et en niveau de récolte de bois annuelle (total de 5,2 millions de m³/an, essentiellement résineux), mais elle est la région qui capitalise le plus de bois sur pied, ce qui s'explique du fait d'un très fort morcellement de la forêt privée d'une part, et du relief de montagne d'autre part, ces projets devraient contribuer à lever ces freins majeurs à la mobilisation du bois.

Dans la perspective de la Loi TECV, la connaissance de la ressource biomasse réellement disponible est devenue un enjeu important pour les pouvoirs publics afin d'objectiver le débat, de construire une vision partagée et de fournir aux décideurs des références sur les volumes de bois exploitables. L'ADEME avec l'IGN et le FCBA a conduit une étude prospective sur la disponibilité des gisements (horizons 2020 et 2035). Les résultats confirment le fort potentiel de la ressource de la forêt française et la possibilité d'augmenter significativement les prélèvements, jusqu'à plus de 20 millions de m³ par an d'ici à 2035 alors que le niveau actuel plafonne à 66 millions de m³. L'étude pointe un déséquilibre entre les projections de l'offre - avec 80 % de la ressource supplémentaire constituée d'essences feuillus - et

des scénarios de la demande en bois d'œuvre qui resteraient principalement centrés sur les résineux.

Cette étude, publiée en février 2016, s'est basée sur les dernières données de l'inventaire forestier de l'IGN, et sur une prise en compte du « consentement à offrir des propriétaires », la méthodologie a été commune à toutes les régions. Ces travaux sont maintenant repris à l'échelle régionale dans le cadre de l'élaboration du schéma régional de mobilisation de la biomasse en cours, sous co-présidence de la Région et de l'Etat.

Outre l'amélioration de la connaissance via des travaux de recherche sur des aspects techniques et logistiques mais également socio-économique, l'ADEME encourage l'innovation. Pour le secteur du bois-énergie, il s'agit d'améliorer et de fiabiliser les performances énergétiques et envi-



ronnementales des installations de combustion biomasse (chaudières collectives et industrielles, appareils domestiques), de développer de nouvelles technologies (gazéification, récupération de chaleur dans les fumées ...) et avec les investissements d'avenir, les entreprises productives de bois peuvent bénéficier de soutien pour accroître l'éco-efficience de leur système de production.

SARL
les Douceurs du Jardin

Grossiste en fruits et Légumes Frais depuis 3 générations

Goût & saveur & finesse

sont nos priorités pour vous satisfaire

10, avenue d'Aubière - 63800 Cournon-d'Auvergne
Tél: 04 73 77 92 88 - Fax: 04 73 61 62 27
douceursdujardin@orange.fr

Notre entreprise a su développer un service de qualité auprès d'une clientèle diverse et variée :
Bar, brasserie, restaurant, restaurant gastronomique, boulangerie, pâtisserie, primeurs, maison de retraite, CAT, Adapei, collèges et lycées, centre de vacances et de loisirs...

3kg
Produit ORANGE
UNE ÉGRIÈRE ORANGE
ET VIVANTIELLE
MONTRER TOUTE SON
ÉNERGIE ET SON SAVOIR
FAIRE AU QUOTIDIEN

FRUITS DE SAISON
CET
CAL TOUT
L'ANNÉE

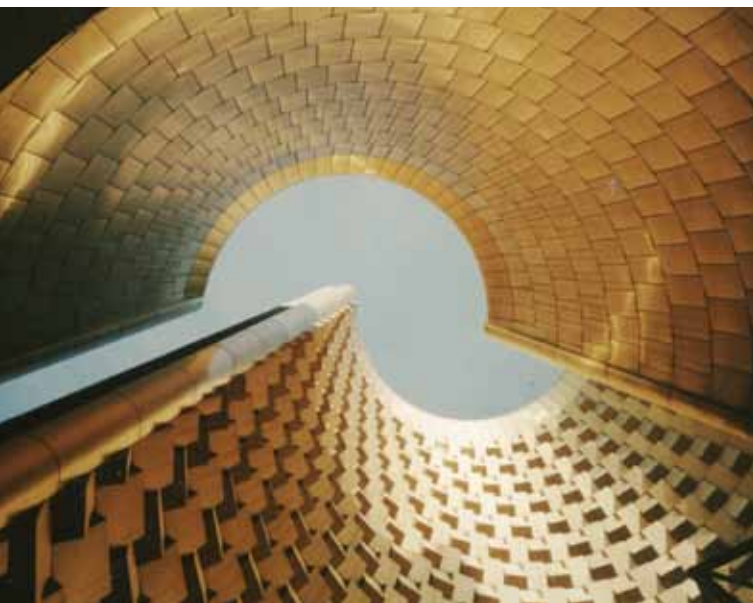


LE PUY-DE-DÔME, DESTINATION VOYAGE !

Loin du tropisme touristique des régions du Midi, l'Auvergne et le Puy-de-Dôme n'en recèlent pas moins de mille trésors de la nature comme du patrimoine historique. Le temps d'un week-end ou d'une semaine de vacances, ils offrent tout pour se divertir et se faire plaisir ! Nous vous invitons le temps d'une journée dans le beau département du Puy-de-Dôme.

La matinée sera le moment idéal des visites de sites. Au détour d'un village, au tournant d'un chemin vous découvrirez mille petits bijoux de l'histoire et de l'architecture. Les églises de style roman. Notre-Dame du Port, à Clermont-Ferrand, est classée à l'UNESCO. Saint-Nectaire l'abbaye de Mozac, Saint-Martin de Courpière ... Et bien entendu la célèbre basilique d'Orcival.

De multiples châteaux, également, se dressent fièrement dans la belle campagne auvergnate. Murol, Tournoël, Chazeron, Busséol, Saint-Saturnin et bien d'autres encore.



A la fois ludique et pédagogique, Vulcania est désormais ici une institution. De rayonnement européen, il décline de façon attrayante tout pour comprendre la géologie et le fonctionnement des volcans d'Auvergne. Il reconstitue geysers et mouvements terrestres. A la sortie Sud de Clermont-Ferrand, il sera une étape idéale avant de s'envoler vers d'autres points de visite.

De même, de nombreux musées viendront à la rencontre du visiteur, lui dérouleront leur tapis de trésors et de curiosités. Musée d'Art Roger-Quillot (MARQ) à Clermont-Ferrand, musée régional d'Auvergne, musée Mandet de Riom, musée des peintres de Murol. Et dans la catégorie écomusée ou encore Arts et traditions populaires, citons le musée de la coutellerie à Thiers, la scénomusée de Murat-le-Quaire, celui de la Machine Agricole et à Vapeur à Ambert, celui de la Mine à Brassac. Enfin, et pour le parc zoologique du Rouy ou encore le parc animalier du Cézallier à Ardes seront le lieu de visite prisé des familles avec des enfants notamment

La table auvergnate

L'heure du déjeuner a sonné ! L'occasion de découvrir les délices du Puy-de-Dôme. L'Auvergne ne possède certes pas au même titre que le Lyonnais, la Touraine ou l'Anjou une

tradition gastronomique ancestrale. Mais elle est le berceau de plats simples, souvent d'origine paysanne. On ne présente plus la potée ni le chou farci. Mais la cuisine puydômoise, ce sont également l'aligot et la truffade. En dessert, citons les pralines et massepains d'Aigueperse, les tourtes macarons-myrtilles, les nougats et les pains d'épices locaux. Le saviez-vous ? Le Puy-de-Dôme était jusqu'à la crise du phylloxera le deuxième département viticole en France après l'Hérault ? Récemment, des producteurs ont tenu à refaire vivre cette tradition. Il existe désormais 5 AOC (Côtes d'Auvergne, Madargue, Châteaugay, Chanturgue, Corent et Boudes). Au rayon alcool, citons également la gentiane, les liqueurs de myrtilles ou châtaigne.

Le pays aux 80 volcans !

L'après-midi est là ! Les amateurs de randonnées, adepte d'activités « soft » se plairont aux belles collines verdoyantes du département. Il dispose pour cela des possibilités quasi illimitées de deux Parcs Naturels Régionaux : les Volcans d'Auvergne et le Livradois-Forez. Egalement les réserves naturelles de la vallée de Chaudesfour. Dans cette belle région du tourisme vert, il découvrira les sentiers du Puy-de-Dôme, le Puy Pariou aux lignes régulières et au cratère symétrique. Puy-de-Côme, Puy Clerziou ... ils sont 80 au total essaimés le long de la chaîne des Puys. Souvent, ça et là, des lacs de cratère seront le point rêvé pour la pêche, le nautisme ou la baignade : Gour de Tazenat, lacs Pavin, Chambon, etc.



A proximité de Clermont-Ferrand, le lac d'Aydat est le lieu prisé des citadins pour leur week-end.

Citons enfin les belles cascades et les vallées en gorge de la Sioule.

Tourisme en mode doux, toujours, le thermalisme est ici une étape souvent incontournable. Il se situe à mi-chemin du médical et de la simple villégiature. Royat aux portes de Clermont, possède une fréquentation locale. Saint-Nectaire, elle, est orienté aujourd'hui vers le thermoludisme. Châtel-Guyon a récemment vu renaître son théâtre-casino de la Belle Epoque. La Bourboule offre les attraits de toute une petite ville associée aux randonnées et à la remise en forme. De même, le Mont-Dore, thermalisme et sports d'hiver.

Les plaisirs hivernaux, justement, voilà ce à quoi pourront s'adonner les plus sportifs et intrépides des visiteurs du Puy-de-Dôme. Dans chaque station, il trouvera tout pour satisfaire ses envies : La Bourboule et le Mont Dore, précisément, mais aussi Super-Besse, Chastreix-Sancy ... hiver mais aussi été.

Ferme-auberge, gîte rural ou gîte d'altitude, villages de vacances : ceux qui voudront résider plusieurs jours dans la belle campagne puydômoise trouveront les lieux d'hébergement qu'il leur faut.



BIENVENUE À « SAINT-NECTAIRE-LES-BAINS » !

Fermier ou laitier ? Tout le monde connaît ! Mais qui sait qu'au-delà de sa production fromagère, Saint-Nectaire, est aussi un village touristique, voué aux loisirs thermaux ? Son patrimoine historique exporte même la réputation de la petite cité auvergnate ... jusqu'en Amérique !

Saint-Nectaire : ce nom résonne à plus d'une oreille comme synonyme de plaisirs du palais.

Je suis moi-même issu d'une famille productrice depuis... 10 générations, le 17^{ème} siècle ! Saint-Nectaire est le centre de dénomination d'un vaste bassin d'appellation d'origine contrôlée de 72 communes et 255 fermes. Le village de 700 habitants compte à lui-seul 12 exploitants répartis sur ses 3 400 hectares.

Outre gastronomique, quel est le patrimoine culturel et historique de Saint-Nectaire ?

L'église Saint-Nectaire, en pierre volcanique et dotée de remarquables chapiteaux sculptés, fait partie des joyaux de l'art roman en Auvergne. Elle a récemment fait l'objet d'une rénovation de 6 longues années pour 6 millions d'euros. La statue de vierge à l'Enfant qu'elle abrite, Notre-Dame du Mont Cornadore, a débuté en janvier dernier un tour du monde à Cleveland, aux Etats-Unis. Il devrait se poursuivre dans les principales capitales européennes.

Je préside moi-même l'association Terre Romane d'Auvergne et l'Association Départementale du Tourisme du Puy-de-Dôme. J'exerce également la Vice-Présidence du Comité Régional du Tourisme, CRT.

Ce patrimoine est donc propice à la venue de visiteurs

Dans ce monts d'Auvergne où, dit-on, il suffirait de planter un robinet dans un rocher pour y voir jaillir de l'eau, Saint-Nectaire ne pouvait qu'exploiter son eau à 60°C, la plus chaude d'Auvergne après celles de Chaudes-Aigues, dans le Cantal.

Pour 2014, une nouvelle plate-forme aquatique doit sortir de terre sur le site des anciens thermes. Centre aquatique, salle des sports, salle des fêtes : c'est tout un ensemble voué au plaisir et au bien-être qui doit prolonger le séjour de visiteurs, attirés là par la renommée et les plaisirs qu'offre cette belle région.

C'est le principe de gestion en régie directe qui a été retenu pour ce futur équipement.

ment.

Saison thermale et saison de ski se complètent ainsi de façon harmonieuse, au cœur de la belle vallée verte et ses quelque 2 000 habitants.

St Nectaire le Haut - 63710 SAINT NECTAIRE

Tél. : 04 73 88 50 41 - Fax : 04 73 88 51 85

info@ville-saint-nectaire.fr - www.ville-saint-nectaire.fr

Saint-Nectaire est membre de la communauté de communes du Massif de Sancy



PUBLI REPORTAGE

Société internationale d'ingénierie et de conseil en environnement, qui offre des solutions globales dans les domaines de l'environnement, des infrastructures, de l'eau et de l'aménagement du territoire.



Rencontre avec Monsieur Corrigan, Directeur de Projet

Quel type de relation entretenez-vous avec les élus ?

Nos interventions dans le domaine de l'environnement, au sens large, se font dans le cadre d'orientations relatives à l'aménagement des territoires, donc en étroite relation avec les élus et leurs mandats. Les occasions d'échange sont nombreuses mais s'effectuent souvent trop en aval des projets.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis des élus ?

Partager des orientations environnementales en cohérence avec les enjeux territoriaux et l'économie locale entre quotidiennement dans nos échanges avec les élus. Pouvoir amener des solutions technico-économiques rationnelles, et innovantes si besoin, nécessite un travail le plus en amont possible avec les élus afin de garder intact l'univers des possibles, et ne pas focaliser sur les solutions toutes faites, obsolètes, ou ne prenant pas en compte les contraintes locales et les évolutions rapides des techniques de l'environnement.

Quelles sont vos opérations concrètes sur la région en général ?

Sur le territoire régional, l'ensemble des compétences du groupe est déployé, que se soit sur des projets de gestion et exploitation des ressources en eau, des déchets, de dépollution, d'infrastructure, ou de plan territoriaux.

Concernant le département 63, nous participons actuellement à plusieurs projets en lien avec le thermalisme, dont Royat et Châtel Guyon.

Quels sont vos meilleurs arguments commerciaux face à vos concurrents ?

Notre intégration de l'ensemble des dimensions environnementales, notre image de marque de qualité auprès des services de l'état, notre connaissance historique du territoire et notre implantation en Auvergne, sont nos principaux atouts. Certains leaderships techniques spécifiques sont aussi reconnus tels que le développement des filières des eaux thermales et minérales, les géothermies dans le cadre de la performance énergétique territoriale.

Quelle est la volonté stratégique de votre entreprise ?

Apporter des réponses adaptées au contexte que celles-ci soient déjà éprouvées par ailleurs ou innovantes. Notre croissance externe complétant notre palette de compétence et notre force d'intervention, nous permet de répondre à des sollicitations toujours plus intégrées et ambitieuses. Le rapprochement réalisé avec le groupe IRH, un des leaders de la mise en exploitation de l'eau auprès des collectivités, après l'acquisition d'équipes d'urbanistes et de data manager des eaux, dénote bien de notre volonté de répondre globalement aux besoins du marché de l'environnement. Tout en maintenant des missions d'expertise, l'évolution du marché nécessite des visions intégrées dans l'espace et le temps, répondant aux enjeux ponctuels et/ou plus globaux, dont l'adaptation au changement climatique, la transition énergétique, l'économie circulaire ou la continuité écologique.

222-224 boulevard Gustave Flaubert
63000 Clermont-Ferrand

Tel: +33 (0)4.73.28.63.63 - Fax: +33 (0)4.73.28.63.67

www.anteagroup.fr





LE THERMALISME CULTIVE SA DIVERSITÉ

Mme Danielle Faure-Imbert

Présidente d'Auvergne thermale



AUVERGNE THERMALE

Elles contribuent à la renommée du Puy-de-Dôme et de ses beaux espaces naturels. Les cinq stations thermales puy-dômoises ont réponse à tout : traitement des pathologies les plus variées, mais également bien être et thermoludisme. Elles se projettent également dans l'avenir et réfléchissent aujourd'hui à ce que sera le thermalisme de demain.



- Quelles sont les principales stations thermales du Puy-de-Dôme ?

Nous comptons à ce jour cinq belles stations. Toutes sont autant de témoins de ce qu'offrent de mieux les campagnes de l'Auvergne et du Puy-de-Dôme : une nature préservée, au service de la santé et du bien-être de ses habitants comme de ses visiteurs !

Surtout, chacun de ces sites d'accueil des curistes offre une réponse propre et spécifique à une pathologie bien particulière : Châtel-Guyon est spécialisé dans le traitement des maladies de l'intestin, Royat dans celui des maladies cardiaques. Le Mont Dore La Bourboule apporte un traitement dans les maladies circulatoires ainsi qu'en ORL. La plupart, également, en rhumatologie.

Cette variété des soins, chaque station thermale la doit à la nature de ses eaux : sels minéraux, oligo-éléments.

Chaque station possède également sa personnalité et son caractère propre : « rurale » et proche de la nature à Saint-Nectaire ou encore Châteauneuf-les-Bains : la fréquentation annuelle n'y excède pas 500 curistes et on peut y pratiquer la pêche à côté de ses activités thermales ! Inversement, Royat présente un visage plus urbain et une teneur culturelle et patrimoniale avec son célèbre casino.

- Comment se compose la fréquentation des curistes ?

En 2015, on dénombrait dans le Puy-de-Dôme 26 644 curistes « sécurité sociale » effectuant des séjours remboursés de 18 jours maximum. Surtout, ces chiffres traduisent une très nette augmentation par rapport à l'année précédente : + 4,9% pour une moyenne nationale de 2,4%. Le public est français en large majorité à l'image de la fréquentation touristique en Auvergne. Et 27% environ est un public local et régional. La moyenne d'âge se situe dans une fourchette de 60 à 75 ans. L'évolution va vers un rajeunissement du public, notamment pour les traitements en rhumatologie.

- Quelles sont, à ce sujet, les orientations à venir du thermalisme en Auvergne et dans le Puy-de-Dôme ?

Les professionnels de la filière organisent un projet autour de la prévention. Il s'agit de déplacer le curseur du curatif vers le préventif : contribution à l'hygiène de vie pour éviter des maladies chroniques. Cet effort va dans le sens de la santé de l'organisme. Mais il va aussi dans celui des organismes... sociaux ! Assurance maladie et mutuelles y voient une substantielle source d'économies. On pourrait ainsi voir l'émergence de villes entières dédiées à la prévention et de stations thermales de pleine santé : Châtel-Guyon, La Bourboule... C'est tout un nouveau type de station qui est en train d'être inventé.

C'est en Auvergne un filon économique conséquent pour les décennies qui viennent ! Cette révolution en cours, ce n'est jamais que la remise au goût du jour de thérapies du passé !



Prévenir plutôt que guérir : c'est ce que pratiquaient nos grands parents. Et on n'a rien inventé, si j'ose dire. Et c'est un nouveau type de clientèle qui devrait faire son apparition : celui de curistes en bonne santé.

Une autre perspective d'avenir est en rapport avec la récente réforme territoriale qui fait désormais des régions Auvergne et Rhône-Alpes cause commune. Elle tend à tisser des liens de synergie avec les stations thermales alpines de notre voisin : Evian, Aix-les-Bains, La Léchère, Valls... Un plan thermal est en cours d'élaboration. Il doit mettre en résonance les stations thermales auvergnates et alpines.

Thermauvergne

8 avenue Anatole-France - 63130 ROYAT

Tél : 04 73 34 72 80

www.auvergne-thermale.com

Nouveau SUZUKI VITARA

Gamme à partir de
17 490€*



Modèle présenté :
Suzuki Vitara 1,6 WT Pack
+ peinture métallisée
So'Color en option. Consommation
moteur CEE gamme Vitara (V100 km)
de 4,0 à 5,7. Emissions de CO₂ (g/km) :
de 106 à 131.* Un style de vie !



Automobiles RVO
CLERMONT-FERRAND NORD
04 73 24 37 80



LE PUY-DE-DÔME EN VERT

Deux Parc Naturels Régionaux, de beaux ensembles naturels, souvent complémentaires : le Puy-de-Dôme possède une importante problématique environnementale.

Car des volcans d'Auvergne aux pics cristallins du Forez en passant par la plaine de la Limagne, la région associe des espaces différents mais tous sensibles écologiquement.

Tout un bel ensemble naturel qui doit composer avec une métropole de 280 000 habitants. De tradition industrielle, en position de cuvette, elle est fréquemment sujette à d'importants pics de pollution. Et la Limagne, terre de grande culture, laisse également derrière elle son lot de phosphates et de pesticides.

Energies renouvelables, protection des eaux, écomobilité, biodéchets : élus et responsables administratifs agissent en faveur de leur beau département.

Deux Parcs Naturels Régionaux

La chaîne des Puys, c'est l'emblème du Puy-de-Dôme auquel elle a donné son nom. Le Puy-de-Sancy la domine ainsi que l'ensemble du Massif Central. Ou encore son Puy Pariou rendu célèbre par la publicité pour eaux minérales Volvic.



Sur ce territoire volcanique jaillissent de nombreuses sources. Il est le château d'eau d'une partie du bassin parisien et du bassin aquitain : Dordogne, Allier, Dore ... De nombreux lacs de cratères parsèment cette belle montagne volcanique (Gour de Tazenat).

Les zones humides et la montagne ont réputation d'être fragiles

Depuis déjà 1977, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne est là. Avec ses 130 communes et ses 1 700 ha, c'est le plus grand de France ! Au programme, la sensibilisation des visiteurs et des promeneurs à la préservation de la nature, l'entraide, la solidarité et l'écoresponsabilité. Les professionnels exerçant dans le périmètre sont encouragés à la maîtrise énergétique et au traitement des eaux usées, à l'intégration paysagère de leurs

**Energies renouvelables,
protection des eaux,
écomobilité,
biodéchets : élus et
responsables
administratifs agissent
en faveur de leur beau
département.**

GARAGE COISSARD

AGENT CITOËN

SPÉCIALISTE MERCEDES



VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
MECANIQUE ET CARROSSERIE
TOUTES MARQUES



6-8 rue des Salins
63000 CLERMONT FERRAND
Tél.: 04 73 93 02 87
Fax : 04 73 93 63 06

sarlcoissard@orange.fr

SANC INDUSTRIE



Mr Nunes 06 63 13 50 20
Mr Correia 06 62 78 80 28

- Débouchage de canalisation
- Inspection télévisée
- Nettoyage colonnes
- Pompage fosse septique
- Pompage bac à graisse
- Petits travaux plomberie
- Petits travaux maçonnerie
- Remise en état de regard
- Remplacement colonne
- Remplacement fosse septique
- Shuntage de fosse
- Ramonage conduit cheminée gaz
- Nettoyage gaine VMC
- Nettoyage hotte de cuisine
- Remise aux normes de vos installations de traitement des eaux (Fosses / Pompes de relevage)



7/7j - 24/24h
www.sancindustrie.fr
sarlsanc63@gmail.com



bâtiments et activités. Plus généralement, il s'agit de prendre en compte de toutes les composantes du développement durable.

Tout ce beau patrimoine naturel, l'Auvergne entend le préserver. Depuis 2008, la chaîne des Puys est également labellisée « Grand Site de France ». Accordée par l'Etat, la distinction couronne les efforts de bonne conservation des espaces naturels.



Ambition ultime, le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. La chaîne des Puys et de la faille de Limagne rejoindraient ainsi le Val de Loire, l'Île de la Réunion ou plus récemment la Grotte Chauvet-Pont d'Arc et l'œuvre architecturale de Le Corbusier.

En vis-à-vis et de l'autre côté de la vaste plaine de la Limagne se dresse symétriquement son homologue : le Parc Naturel Livradois-Forez. Depuis 1986 – 30 ans désormais – il a lui aussi pour mission la préservation de cet autre ensemble très différent. Car c'est ici d'un massif cristallin dont il s'agit. Parmi les actions récemment entreprises, on compte le

recensement du hérisson d'Europe, la promotion de la construction en bois local ou encore la réduction des pesticides.

En faveur de l'environnement, les collectivités agissent

Les cours d'eau ont trop souvent été artificialisés. Cela entraîne appauvrissement et uniformisation du milieu naturel et gêne la migration des poissons. En faveur de ses rivières sont apparues des Sociétés d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). A charge pour elles de gérer la répartition des usagers d'un bassin hydrographique.

De même, la main de l'homme a trop souvent boisé la nature d'espèces inadaptées. Douglas ou l'épicéa, dans le Livradois-Forez possèdent un impact négatif en bordure de ces cours d'eau.

Le Puy-de-Dôme n'est pas réputé pour avoir l'ensoleillement des riantes contrées du Midi. Et pourtant, situé à la fois en altitude et dans la moitié Sud de la France, il bénéficie cependant d'heures de soleil plus nombreuses que dans le bassin parisien. Le photovoltaïque équipe notamment les exploitants

agricoles. Il leur offre une diversification énergétique, allège leur facture en énergie grâce à l'autoproduction et la revente. Et, pourquoi pas, contribue à moderniser l'image de l'agriculture !

Dans cette montagne exposée au vent, l'éolien offre également un heureux relai énergétique. Le Parc éolien du Saulzet fait d'ores et déjà tourner 26 machines de 0,8 MW chacune.

Il en va de même de la méthanisation des déchets agricoles. Ils sont sources d'énergie calorifique pour l'exploitation. Et la cogénération se charge d'alimenter la production électrique.



La démarche ORGANICITE du syndicat mixte du VAL-TOM accompagne ainsi les professionnels à la réduction et la valorisation de leurs biodéchets.

L'énergie verte, c'est également, de façon passive, la lutte contre les pertes énergétiques. Beurrières, ce village de 300 habitants dans le Livradois, a construit un écovillage. Dans le prolongement du bourg centre, le bâti inclut les principes des Bâtiments à basse Consommation et l'emploi de matériaux biosourcés.



Le Lac Pavin

**Automatismes
Armoires Electriques
Chauffage et Climatisation**

En 20 ans, la société EMC2 a su développer des compétences et des savoir-faire reconnus par les PME comme par les groupes d'envergure internationale. En France comme à l'étranger, EMC2 peut répondre rapidement à vos besoins.

ABB | Legrand | Schneider Electric | GE | hager

**INDUSTRIE - AUTOMATISME - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - TRANSITIQUE
TERTIAIRE - BATIMENT - MACHINES SPECIALES - SUPERVISION...**

**156 avenue du Brezet - 63100 Clermont Ferrand
Tél 04 73 61 92 81 - Fax 04 73 61 91 22**

www.emc2-63.com





LE PUY DE SANCY : UN SOMMET TOUT EN DOUCEUR !

M. André GAY

Président de l'office tourisme de Sancy

*1 886 m. Qui dit mieux ?
Le Puy de Sancy n'est rien de moins que le point culminant du Massif Central ! De ce sommet arverne, le calme et la sérénité vous contemplent ... L'Office du Tourisme du Sancy y pratique une politique active en matière de développement touristique. Au service des visiteurs, il est présent dans pas moins de 11 bureaux de tourisme qui représentent autant de points d'accueil.*



volcans, ses formes sont sans agressivité. Partout, il est parsemé de lacs et rivières. Fort de ces caractéristiques, il a naturellement vocation à attirer une fréquentation familiale. Exit l'atmosphère surchauffée des stations alpines ! Comme aurait écrit Baudelaire, le Sancy, n'est que luxe, calme et volupté.

Quelle est sa fréquentation annuelle ?

Cette fréquentation « soft » est donc le principal trait de caractère du Sancy. Et les visiteurs sont essentiellement hexagonaux : moins de 10% d'entre eux sont étrangers.

Aussi et surtout, l'activité touristique est quasi permanente. Elle a lieu pour ainsi dire 11 mois sur 12. Le Massif du Sancy ce n'est rien moins que la moitié de la fréquentation touristique du Puy-de-Dôme !

Quels sont les atouts touristiques du Sancy ?

Le Massif possède un relief doux et changeant. Il offre un cadre incomparablement calme et reposant. A l'image de ses



Les activités estivales de tourisme de plein air ont lieu jusqu'à mi-novembre : randonnées, parapente, visite patrimoniales (musées, châteaux, église et chapelles romanes, grottes et mégalithes etc.), nature (lacs et rivières, volcans, cascades, sources) mais aussi gastronomie auvergnate : la célèbre truffade qui fait la réputation de la région, mélange de pommes de terre, tome de Cantal et Saint-Nectaire.

Ces loisirs d'été trouvent opportunément pour relais les activités hivernales. Car le Massif de Sancy, ce sont trois stations de ski : Super-Besse, le Mont Dore et Chastreix Sancy. Partout, ce ne sont que ski de fond et de descente mais aussi raquettes, luge, chien de traineau, free ride et toutes formes de sports de glisse actuels ou à inventer !



Et pour les moins sportifs, Sancy, c'est également le thermalisme. Ses stations de La Bourboule et du Mont Dore attirent des curistes aussi bien pour des raisons médicales que de loisirs et de détente.

Quelles sont les facilités d'accès au Massif du Sancy ?

Le visiteur y accèdera aisément par les autoroutes A75 (« La Méridienne ») et A89 (« Transeuropéenne » de Bordeaux à Lyon) ainsi que les gares SNCF de la Bourboule et du Mont Dore (ligne Clermont-Ferrand - Béziers).

Quelles sont selon vous les progrès et évolutions à venir du tourisme dans le Sancy ?

Ils portent d'abord sur une ouverture plus large aux visiteurs étrangers. En ce sens, le destin désormais commun avec la région Rhône-Alpes, qui connaît une plus large fréquentation étrangère, devrait l'y aider.

Elle concerne ensuite une montée en gamme de la qualité de l'offre et de l'hébergement. Même si la tradition d'accueil de nos professionnels est légendaire, une hôtellerie plus « haut de gamme » constitue le prochain horizon du tourisme dans le Sancy.

www.sancy.com

Rencontre avec Monsieur Bernard PESEZ, Directeur général

PUBLI REPORTAGE

Héritage du passé ... solutions pour l'avenir !

Elle existe depuis ... 1872 ! Notre société appartient au patrimoine historique et industriel de l'Auvergne et du Puy-de-Dôme.

C'est l'un des symboles de la Révolution industrielle en Auvergne, une vieille gloire de la métallurgie à Clermont-Ferrand.

Des usines de Monduit, Béchet & Cie, comme on l'appelait à l'époque, est sorti pas moins que l'habillage en zinc de la Statue de la Liberté, un symbole de la France dans le monde !

Et dans les années 30, la société a également pourvu en eau potable des Clermontois. Son réseau d'adduction d'eau était à la pointe des techniques de l'époque.

De cet héritage du passé, elle a tiré les solutions pour l'avenir. Elle a puisé dans sa tradition industrielle et manufacturière les éléments clés pour aujourd'hui : l'esprit d'entreprendre, une production industrielle qui fait la fierté et l'identité de toute une région. De ce substrat du passé, elle a tiré les atouts pour relever les défis du monde contemporain.

La statue de la liberté en construction Monduit et Béchet et CIE 1882 à 1884 (Habillage zinc structure Gustave Eiffel)



Réseau adduction d'eau DN 600
Avenue des Landais - Clermont-Ferrand (1939)



Aujourd'hui devenu **CELIUM ENERGIES**, c'est un fleuron de l'économie en Auvergne.

Cette expérience, elle la met désormais au service de tous les professionnels et collectivités.

CELIUM ENERGIES leur offre des solutions techniques et technologies de pointe pour le bâtiment.

/ **CELIUM ENERGIES** possèdent de nombreux métiers :

Travaux Aérauliques :

- Dépoussiérage Industriel
- Ventilation Industrielle

Travaux Hydrauliques :

- Plomberie, Chaud, Froid, Climatisation
- Tuyauteries Industrielles

Travaux Publics :

- Réseaux AEP
- Assainissement

/ **CELIUM ENERGIES** procède également aux :

- installation en Plomberie / réseaux tous fluides industriels toutes matières/ traitement d'air / Incendie (sprinkler)
- rénovation en chaufferie/ circuit distribution chauffage

/ **CELIUM ENERGIES** intervient sur tous types de bâtiments :

- Locaux Techniques
- Lycées
- Crèches
- Ecoles
- Gymnases
- Piscines

/ **Un bureau d'étude, une solution clé en main**

CELIUM ENERGIES réalise des travaux d'expertise et d'ingénierie. Nous répondons ainsi au mieux à vos besoins. Nous collons au plus près de votre cahier des charges.

Nous assurons les études, conceptions et réalisations de nos installations dans le tertiaire, l'industrie et les énergies renouvelables.

/ **Nous étudions, concevons et réalisons des installations :**

de travaux neufs
de rénovation ou d'aménagements
d'amélioration des performances

Nous avons les ressources humaines compétentes pour réaliser tous dossiers d'études techniques.

(Etudes, Métrés, Chiffrages, Plans sous Autocad 2015, Notes de calculs, Equilibrages, etc)

Nous avons une compétence multi technique en interne.

En réalisant ainsi à la fois installation, rénovation et étude, nous apportons une solution clé en main !

Partenaire constructif des élus, **CELIUM ENERGIES** a à cœur d'améliorer et valoriser l'ensemble des infrastructures communales / départementales et régionales.

/ **Nous répondons aux appels d'offre de tout marché public.**

14 RUE DES RONZIERES
63000 CLERMONT FERRAND

Tél: 04.73.90.19.13 Fax: 04.73.90.27.45



OrganiCité POUR ACOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA RÉDUCTION DES BIODÉCHETS

M. Laurent Battut

Président du syndicat mixte SICTOM Pontaumur-Pontgibaud
et Président du VALTOM



Pouvez-vous détailler la démarche OrganiCité® du Valtom ?

Les biodéchets représentent un tiers de nos poubelles. OrganiCité® redonne une place à l'organique au cœur de la cité ! Ce dispositif a été créé en 2013 par le VALTOM, pour accompagner les communes et communauté de communes de son territoire dans la réduction de leurs biodéchets autour de 3 axes : la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage et les pratiques de jardinage naturel.

Ce projet territorial associe tous les acteurs des territoires lauréats dans la recherche de solutions pour réduire les biodéchets (déchets alimentaires et végétaux) et ainsi éviter le coût environnemental et économique lié à leur ramassage et à leur traitement. S'ils n'ont pu être évités, les biodéchets sont alors une ressource valorisée localement, dans une logique d'économie circulaire.

A ce jour le dispositif intègre 11 collectivités dont 5 communes et 6 communautés de communes recouvrant 83 500 habitants sur des territoires aux typologies différentes : rurales, urbaines, semi urbaines, zones touristiques, etc.

Les projets innovants se multiplient : compostage intégral des tontes communales, compostage à l'hôpital, lutte contre le gaspillage alimentaire et gourmet bags dans les restaurants, broyage de végétaux pour les particuliers ou encore formation des habitants au jardinage naturel.

Quelles sont les collectivités locales partenaires ?

Fortement partenarial, le dispositif OrganiCité® associe sur chaque territoire les acteurs locaux publics et privés tels que des établissements scolaires, des établissements de santé (hôpitaux, EHPAD), des ESAT, des campings, des entreprises, des habitants. Le portage politique est primordial, de l'impulsion de la démarche à la mise en œuvre et au suivi des actions.

Les collectivités en charge de la collecte de par leur connaissance du territoire et des acteurs locaux jouent également un rôle essentiel car elles sont des interlocuteurs de proximité privilégiés, mobilisent les acteurs et accompagnent techniquement les projets (entretiens des composteurs, apport de broyat, etc.).

Quels bénéfices écologiques l'Auvergne et le Puy-de-Dôme espèrent-ils de la démarche ?

Depuis cette année 2016, toute entité qui produit plus de 10 tonnes de biodéchets par an



OrganiCité® chiffres clés

- 14 actions sur 3 territoires
- 135 tonnes de biodéchets détournés par an
- Jusqu'à 30 tonnes compostées en établissement
- Jusqu'à -40% de gaspillage alimentaire en milieu scolaire
- 2 725 personnes concernées dans les structures participantes
- 13 000 € économisés par l'absence de collecte, de transport et de traitement

Résultats de l'opération menée sur les 3 premiers sites pilotes (commune d'Aulnat, communautés de communes du Pays d'Ambert et Langeadois) de mars 2013 à avril 2015.

est considérée comme un gros producteur et doit mettre en place un tri à la source pour une valorisation biologique de ces déchets.

Le projet de loi sur la transition énergétique fixe quant à lui un objectif de réduction de 7 % des quantités de déchets ménagers produits à horizon 2020 par rapport à 2010. Ceci passe, par exemple, par la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Par ailleurs la loi de transition énergétique demande aux services de gestion des déchets des collectivités de progresser dans le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés.

Face à ces différents défis et objectifs, OrganiCité® est une expérimentation qui permet d'y arriver localement.

Nous montrons ainsi que des solutions concrètes et vécues existent à différentes échelles



et pour tous les publics, qu'il s'agisse par exemple du compostage au jardin à celui d'un hôpital qui composte 30 tonnes de biodéchets par an.

Appelez-vous de vos souhaits la multiplication d'expériences similaires ?

Avec le développement du projet OrganiCité®, le VALTOM souhaite constituer un réseau de territoires référents et a pour ambition de placer le dispositif comme une vitrine favorisant l'émergence de nouvelles dynamiques.

Depuis le lancement d'OrganiCité®, des projets similaires ont émergé sur le territoire comme sur le SIVOM d'Ambert qui a accompagné 6 établissements de santé (EHPAD et ESAT) dans des projets de compostage et de lutte contre le gaspillage alimentaire.



ADUHME : LES CAMPAGNES DU PUY-DE-DÔME SE METTENT AU DIAPASON DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

M. Sébastien Contamine

Directeur de l'Aduhme, agence locale des énergies et du climat

L'agence locale des énergies et du climat du Puy-de-Dôme fait participer tous les acteurs de la vie locale à la transition énergétique. Ceux des villes, mais aussi ceux des campagnes sont désormais invités à réaliser la mutation de leur consommation d'énergie.

Quels sont les domaines d'intervention de l'ADUHME ?

L'agence contribue aux économies d'énergie en faveur du climat. En milieu rural, elle agit sous deux angles :

- le Conseil en Energie Partagée (CEP) auprès des petites collectivités ;
- l'économie et l'autonomie énergétiques auprès des exploitants agricoles.

Qu'en est-il, pour commencer, du Conseil en Energie Partagée ?

Il consiste en la mutualisation de moyens d'expertise et d'appui technique de l'ADUHME au service de collectivités locales. L'agence emploie 3 conseillers. Elle apporte un avis neutre et objectif. Déjà 140 communes puydômoises figurent parmi ses partenaires. 700 à 800 bâtiments, au total, sont l'objet d'un suivi en matière d'économie d'énergie : mairies, salles polyvalentes...

Notre schéma d'intervention comprend un ensemble d'actions en matière d'économies d'énergie et financières : isolation (aide au choix de fenêtres, etc.), renégociation des contrats d'énergie, audit énergétique des bâtiments des bâtiments par notre bureau et rédaction d'un cahier d'étude.

Pouvez-vous illustrer pour nos lecteurs et de façon concrète quelques opérations menées par votre agence auprès des collectivités ?

L'extinction de l'éclairage de nuit, par exemple, a mobilisé 170 communes. Avec une obscurité d'en moyenne de 6 heures par nuit, nos collectivités ont économisé 40% de leur consommation, soit un quart de leur budget d'énergie ! Cela représente 10 euros et 100 kWh par habitant et, au total, pour l'ensemble des participants, 800 000 euros et 10 GWh.

L'opération « Cocon 63 », également, a permis l'isolation des combles perdus des bâtiments. Ce sont 80 000 m² de bâtiments publics qui



ont été isolés. L'économie est chiffrée à 150 GWh et le retour sur investissement estimé est de 2 ans. L'opération aura bénéficié de 700 000 euros de subvention publique.

La renégociation des contrats d'énergie, enfin. Le groupement de l'achat de gaz par 154 acheteurs publics - essentiellement de petites collectivités - a été porté par le Département. Il en a assuré la maîtrise d'ouvrage pour 9 millions d'euros net en deux ans. 136 GWh et 1,7 million d'euros ont au total été économisés. De même pour l'achat d'électricité : le Gaz de Bordeaux a été retenu au détriment d'Engie pour un contrat de deux ans. L'actuel s'achève au 1/1/2017. Le Conseil départemental a ainsi économisé 400 000 euros en deux ans pour la consommation de ses Collèges.

Quels sont vos domaines d'action, ensuite, auprès des exploitants agricoles ?

Objectif agriculture durable ! Depuis déjà 2007 et en matière d'électricité : nous visons l'autonomisation énergétique des exploitants. Trois axes prédominent :

- L'isolation des bâtiments agricoles ;
- La consommation des machines ;
- La diversification de l'approvisionnement par des sources alternatives, principalement le photovoltaïque.

Dans le Puy-de-Dôme, des centaines d'hectares ont ainsi été équipés !

Ces milliers de kWh produits représentent une rente pour les agriculteurs. Et l'amortissement de l'installation se fait en vingt ans : la production est réinjectée dans les réseaux par l'Obligation d'Achat (OA) d'EDF.

Plus récemment et depuis 2015, l'agriculture puydômoise expérimente la méthanisation. Effluents agricoles mais aussi déchets de grande surface (fruits et légumes) : la matière organique est optimisée.

Elle apporte du biométhane injecté dans le réseau GRDF : elle vient verdir sa production de CH₄ !

Elle alimente aussi la cogénération. Le biogaz brûlé est une source de chaleur pour l'agriculture (chauffage, séchage). Et transformé en courant électrique, elle alimente le réseau ERDF.

L'apport potentiel de ce biogaz à 98% d'origine naturelle est estimé à un tiers de la consommation de gaz naturel dans le Puy-de-Dôme !

La filière bois, enfin, est une autre voie d'avenir des énergies renouvelables dans le Puy-de-Dôme, un département forestier. 95 chaufferies y transforment en chaleur 140 000 t. de bois par an.

Ces préoccupations environnementales possèdent dans notre département une valeur politique et stratégique forte. En matière touristique, notamment, le Puy-de-Dôme possède de nombreuses activités liées à la nature : eaux thermales et minérales, candidature du classement de la chaîne des Puys et de la faille de Limagne au patrimoine de l'UNESCO.

Aduhme, Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 42 30 90
www.aduhme.org



PARC ÉOLIEN DU SAULZET : QUAND UN PROJET INTERCOMMUNAL RENCONTRE UNE INITIATIVE PRIVÉE

M. Laurent Barbet
Maire de la Chapelle-Marcousse



Le projet a pour origine l'engagement d'un agent EDF qui a prospecté à temps perdu pour créer des micro centrales électrique sur les cours d'eaux. L'opposition des pêcheurs l'a toutefois empêché d'aboutir.

Il s'est alors tourné vers l'éolien. Il avait des attaches familiales sur le village du Saulzet.

J'ai été amené un jour à le rencontrer alors qu'il cherchait un lieu pour ses éoliennes. A ce moment là il voulait implanter 6 machines. Je lui dis que sur la commune de La Chapelle Marcousse on aimerait bien en avoir. Il me répond qu'il pense que le vent sera trop faible.

Quelques mois plus tard monsieur Coste se rapproche de la communauté de commune car un projet avec 6 éoliennes n'est pas viable point de vue du coup du raccordement.

En élaborant le projet avec Ardes Communauté Monsieur Coste et la communauté de commune se partagent le travail, l'un s'occupe de l'administratif, l'autre du technique.

Ainsi de 6 machines on est arrivé aux 26 actuelles de 0.8 mégawatt dont 12 sur ma commune. Le permis de construire a été obtenu avec une petite opposition sur le terrain, avec un accord unanime des différentes commissions consultées (Ligue de Protection des Oiseaux, parc des Volcans,...), bien défendu par le président de la communauté de commune Bernard Veissière.

Restait plus qu'à trouver un investisseur pour céder le permis de construire. Un appel d'offre fut organisé par la communauté de commune. Eolfi remporta pour la somme de 2,8 millions d'euros. La moitié entra dans les caisses d'Ardes communauté et l'autre partie permis à Jean Robert Coste de garder et de monter 8 éoliennes pour son compte.

Un tel projet a permis l'entrée de 1,4 millions d'euros pour la communauté de commune. Pour la commune seule la taxe sur le foncier

bâti très peu conséquente par rapport à ce qui avait été annoncé (3600 euros pour 12 éoliennes) est arrivée dans les caisses de la commune. Etant en TP unique, cela devaient permettre de toucher entre 150 à 200 mille euros de TP, mais le changement de loi sur cette taxe a privé la communauté de commune de cette somme.

Comme on disait à cette époque pour une fois que l'on a une rentrée d'argent propre à nous sans passer par les demandes de subventions. On pouvait être fier de nous. Ce genre de projet où le prospecteur travail avec la collectivité ensemble reste rare.

Ce parc éolien, en outre, a permis aux habitants de bénéficier pour celui qui est propriétaire de parcelle de 1360 euros par an et pour l'exploitant de 880 euros. De plus il attire quelques touristes qui peuvent se promener au pied des éoliennes et contempler le magnifique paysage du Cézallier, du Sancy, de la plaine de la Limagne et plus loin du Forez.

Les critiques sur la défiguration du paysage ont été minimales. Les machines employées sont de petite taille : mât de 50 mètres avec pâles de 25 mètres.

Actuellement une extension pourrait s'envisager dans la proximité du parc existant. Les règles d'implantations se sont durcies. On entend beaucoup de projet en cours mais aucun arrive à son exécution. Eolfi, l'investisseur vient de céder ses 18 éoliennes à une société chinoise.

Pour conclure la réalisation du projet a été longue début 2002, alors que le premier coup de vent dans les pales fut en 2009. Cela a permis le développement d'Ardes Communauté (achat de chasse neige, création de service à la personne...) qui maintenant va disparaître dans une grande communauté de commune. Ce que je retiens de ce projet ce n'est pas le côté environnemental de l'énergie propre mais plutôt le fait qu'un territoire assez isolé puisse trouver une solution financière seul sans être toujours assisté.





5 SYNDICATS DE PAYS POUR AMÉNAGER UN TERRITOIRE

Le Puy-de-Dôme fait partie des quelques départements français entièrement couverts en pays. Ils ont vocation à effacer les froides frontières administratives et ressusciter les régions naturelles. Ce sont également des cadres de concertation où se pense un projet de territoire et l'avenir d'un bassin de vie. Ils ont reçu récemment la dénomination de Pôle d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR). Zoom sur chaque établissement puydômois.

Le Grand Clermont, la locomotive de l'Auvergne

Le Grand Clermont associe désormais Clermont Auvergne Métropole à des territoires ruraux dynamiques. La moitié de son terri-

toire se situe sur l'un des deux Parcs Naturels Régionaux. 414 000 personnes sur 106 communes : c'est un poids lourd à même de porter haut les couleurs de la capitale du Puy-de-Dôme bien au-delà des frontières de sa région. Fort de ce rayonnement national et européen,



elle est à même de se faire entendre dans le concert entre territoires. Ses missions ? C'est lui qui élabore le SCOT du Grand Clermont. Après maintes discussions, le document a été promulgué en 2011. Il pilote également le pôle ingénierie du Grand Clermont : atlas cartographique et fiches pédagogiques.

Le Grand Clermont
72, avenue d'Italie CS 40001 63057
CLERMONT-FERRAND Cedex 1
Tél : 04 73 25 01 16
<http://www.legrandclermont.com>
Président : Dominique Adenot

Le Pays de la Vallée de la Dore, aux frontières de l'Auvergne et Rhône-Alpes

Anciennement Ambert Livradois Dore Forez, le syndicat de pays organise dans l'Est du Puy-de-Dôme tout un espace dominé par un Parc Naturel Régional. Il regroupe 92 communes, 11 communautés et 80 000 habitants. Il associe de petites villes (Ambert, Arlanc, Thiers) à un espace rural. Cette moyenne montagne cristalline a vocation naturelle à être une région d'élevage.

Jadis enclavée, cette région a tout à gagner des effets de synergie et des échanges nouveaux dans le cadre de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes.

Président : Baptiste Souche, maire d'Arlanc



Bureau de Coordination Arverne

2 avenue Léonard de Vinci
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 37 41 57 - Fax : 04 73 36 18 87

Mail : arverne.coordi@orange.fr

MISSIONS D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION

MISSIONS DE COORDINATION SPS DE TOUS NIVEAUX



Le Pays des Combrailles : économie, tourisme, aménagement

Dans le Nord-Ouest du département, il marque la limite entre l'Auvergne historique et le Bourbonnais. Il entend profiter de l'axe autoroutier A71 et A89 pour développer sa fonction touristique et culturelle et son économie. Il a développé un service de soins infirmiers à domicile. En matière d'aménagement, il a enfin en charge la réalisation du SCOT. Il fédère 103 communes, 9 communes et 47 000 habitants.

Pays des Combrailles
Place Raymond Gauvin
63390 Saint Gervais d'Auvergne
Tél. : 04 73 85 82 08
www.combrailles.com
Président : Jean Michel

Le Pays du Grand Sancy : les hauts sommets !



C'est LA région emblématique du Puy-de-Dôme : sa belle chaîne des Puys et son PNR des volcans d'Auvergne. Dans ce bel ensemble verdoyant et arrosé, l'agriculture et le tourisme règnent en maître. Avec trois stations de ski et trois stations thermales, il accueille



jusqu'à 90 000 visiteurs pour une population permanente de 21 000. Et le tourisme génère 30 000 emplois : un sur trois !

Communauté de communes du Massif du Sancy
6 avenue du Général Leclerc
Tél : 04 73 65 24 48
Président : Christophe Serre

Le Pays d'Issoire Val d'Allier Sud : la plaine en montagne

C'est au cœur de la Grande Limagne un pays de grande culture céréalière. Il comporte également les monts des Cézailliers. Il regroupe 93 communes, 8 communautés et 53 000 habitants, essentiellement polarisés autour d'une petite ville : Issoire.

Président : Jean-Paul Bacquet,
maire de Coudes



PUBLI REPORTAGE

La société Auvergne Nettoyement Service (ANS) est spécialisée dans le balayage de voiries auprès des collectivités et des prestataires de services. Avec un personnel qualifié et expérimenté et un parc matériel diversifié, nous répondons aux différents besoins de nos clients.

Rencontre avec son gérant, Monsieur LACROIX

Quel type de relation entretenez-vous avec les élus ?

Nous travaillons aujourd'hui avec plusieurs communes, avec lesquelles nous privilégions un dialogue régulier. Ces échanges nous permettent de les satisfaire et de faire circuler notre savoir-faire. En ce qui concerne le département ou la région nous sommes très peu en contact, nos interlocuteurs sont plus au niveau des différents services techniques.

Quelles sont vos opérations concrètes sur la région en général ?

Les interventions sur la région sont diverses : entretien de route départementales, et diverses voies (rond-point, pont etc); balayage et aspirations de rejet suite à enduit; contrat annuel de balayage sur différentes communes de différente taille; balayage derrière les raboteuses sur réfections routières; nettoyage de revêtement spécifique (piste, aire de jeux etc); nettoyage de voiries suite à des travaux divers et variés

Quels sont vos meilleurs arguments commerciaux face à vos concurrents ?

Nos arguments commerciaux : Large gamme de balayeuses 1 à 8 m³ avec diverses options: Entretien réguliers de notre parc; chauffeurs expérimentés; réactivité et simplicité (1 interlocuteur); écoute du

client et personnalisation de l'offre en rapport à ses besoins

Quelle est la volonté stratégique de votre entreprise ?

Notre stratégie : continuer à fidéliser nos clients et partenaires et rester en alerte quant aux progrès de la profession. Continuer d'évoluer vers une activité propre et responsable et élargir notre gamme de prestations face aux différentes demande du marché

Quelles sont vos attentes vis-à-vis des élus ?

Un réel attachement à la qualité et au résultat des prestations paraît impératif à l'avenir de la profession.

Il faut aussi persister à échanger et à dialoguer avec différents intervenants pour que tout les partis y trouvent leurs comptes, à savoir des voiries qui résistent mieux (entretien régulier) des riverains satisfait et fiers de leurs réseau routier, des entreprises ravies d'y contribuer.

Société Auvergne Nettoyement Service
32, Avenue de la Gare
63430 Pont-du-Château
Tél: 06 18 30 10 49 - Fax: 04 73 73 32 71





LE PAYS DES COMBRAILLES : UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT EXEMPLAIRE

M. Jean Michel

Président du Syndicat d'aménagement des Combrailles

Accès autoroutier, développement touristique et culturel, action médico-sociale, assistance informatique, environnement, sylviculture, aménagement de l'espace : en trois décennies, le syndicat d'aménagement a réalisé l'essor de tout un bassin de vie de 50 000 habitants.



Quelle est l'origine du Pays des Combrailles ?

L'origine de la création du SMAD des Combrailles, voici plus de 30 ans, est une association à vocation touristique créée à l'initiative du Maire de Pontgibaud à

l'époque, Jean-Robert LINDRON, autour de la Sioule. Le potentiel de développement de ce secteur et la nécessité de travailler ensemble ont donc été identifiés très tôt. C'est sous la volonté conjointe de plusieurs Conseillers Généraux (MM BERNARD, BLANC, LECUYER, MANSAT, NEYRAT, PAQUET, TOUCAS...), de maires et de moi-même, président fondateur et alors Conseiller Régional, que 64 communes ont créé le SMAD des Combrailles. Petit à petit, le périmètre du syndicat s'est étendu, notamment au sud et à l'est, avec l'adhésion des Communes des cantons de Bourg-Lastic et de Combronde.

Si les moyens initiaux étaient très restreints, avec un bureau dans le bâtiment de la mairie de Saint Gervais d'Auvergne, le développement de l'activité du SMAD a nécessité la

création de la Maison des Combrailles, ancien hospice reconverti en bureau et accueillant également le Musée de la Résistance. Aujourd'hui le SMAD des Combrailles s'étend sur l'ensemble des Combrailles et fédèrent 103 communes et 9 Communautés de communes (qui seront au nombre de trois à compter du 1er janvier 2017).

Depuis 2002, le SMAD des Combrailles est un syndicat mixte à la carte, c'est à dire qu'il exerce un certain nombre de compétences obligatoires et des compétences facultatives (informatique, SCOT et Service de soins).

Quels sont aujourd'hui ses domaines d'intervention ?

Ils sont divers et évolués dans le temps. En matière de développement économique, le SMAD des Combrailles a été à l'origine de la mobilisation qui a permis l'implantation de 4 sorties autoroutières sur le territoire des Combrailles à partir de l'autoroute A89. Le SMAD des Combrailles dispose depuis plusieurs années d'un chargé de mission développement économique apportant un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets.



Dans le domaine touristique, le SMAD des Combrailles a initié par le passé d'ambitieux programmes d'aménagement à travers la procédure des Points Forts Touristiques qui ont permis de réels progrès en matière de qualité de l'accueil. Avec l'ouverture en 2000 du Manoir de Veygoux à Charbonnières les Varennes, il s'agissait de créer un site emblématique. Depuis, 2010, le SMAD a créé l'Office de Tourisme des Combrailles, structure unique pour tout le territoire et dont la vocation est d'assurer l'information, l'accueil touristique, de promouvoir le territoire en tant que destination et de commercialiser les produits et prestations.

Le champs social a été investi dès 1995 avec la création du Service de Soins Infirmiers à Domicile qui dispose depuis 2016 de 101 places et assure avec 21 aides-soignantes un service essentiel aux patients. En complément, l'équipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A), bientôt renforcée par une cellule de répit et de soutien aux aidants familiaux qui devrait voir le jour en 2016, continue son action au domicile des familles et des patients atteints de maladies neuro-dégénératives. Enfin, depuis 2013, le SMAD des Combrailles est signataire avec l'Agence Régionale de Santé d'un Contrat Local de Santé permettant de mettre en œuvre des actions de développement de l'offre de soins sur le territoire.

Autre service essentiel à destination des collectivités, le service informatique du SMAD des Combrailles intervient dans les domaines divers : assistance technique dans l'utilisation des applications informatiques de gestion des

Etablissements Publics Locaux (en 2015, 2 120 appels ont ainsi été reçus et traités), assistance et dépannage des matériels et applications informatiques, mise en place du logiciel de consultation du cadastre (plans et matrice).



Les autres domaines d'intervention du SMAD des Combrailles concernent le développement culturel (organisation de visites guidées du patrimoine, actions de sensibilisation pédagogiques du jeune public, soutien aux réseaux culturels...), l'environnement (inventaire des zones humides), l'agriculture et la forêt : portage du réseau agricole pour la transmission, mesures agro-environnementales (MAE), charte forestière...

Enfin, le SMAD des Combrailles est porteur de schémas et de programmes permettant de définir une stratégie territoriale et de disposer de moyens pour mettre en œuvre les actions. Le SCOT, approuvé en 2010, constitue un outil réglementaire visant à mettre en cohérence les politiques sectorielles en matière d'habitat, de déplacement, d'environnement, d'équipement public. Les programmes des développements quant à eux visent à concrétiser en opérations les orientations stratégiques du territoire. C'est le cas du programme LEADER doté de près de 4 millions d'euros pour la période 2016-2020 ou encore des contrats avec le Conseil Régional.

Le SMAD des Combrailles a initié d'ambitieux programmes d'aménagement qui ont permis de réels progrès en matière de qualité de l'accueil

programme LEADER doté de près de 4 millions d'euros pour la période 2016-2020 ou encore des contrats avec le Conseil Régional.

Contact :

**Pays des Combrailles - Place Raymond Gauvin
63390 Saint Gervais d'Auvergne
Tél. : 04 73 85 82 08 - www.combrailles.com**



DDT : LES TERRITOIRES DU PUY-DE-DÔME DANS TOUS LEURS ETATS !

M. Armand Sanséau

Directeur Départemental des Territoires

Aux côtés des élus locaux du Puy-de-Dôme et au plus près du besoin de chacun, l'Etat est là ! Pour la sécurité et la préservation du cadre de vie de tous, une action planifiée et centralisée demeure nécessaire.



Quelles sont les grandes lignes de la politique menée par l'État dans le Puy-de-Dôme en matière d'aménagement et de planification de l'espace ?

Les services déconcentrés de l'État articulent dans le Puy-de-Dôme leur politique d'aménagement du territoire autour de plusieurs enjeux qui s'expriment sur l'ensemble du département selon différents niveaux de priorité :

- Le premier enjeu de l'État est de limiter l'exposition des populations aux risques naturels et technologiques.

- Le second enjeu porte sur la préservation des terres agricoles. Cela répond à des considérations économiques (notamment dans la plaine de Limagne où la qualité agronomique des terres est exceptionnelle) et paysagères (en particulier dans les zones de montagne

où l'activité agricole contribue au maintien de paysages ouverts).

- Enfin l'État veille à la protection des espaces naturels, riches en biodiversité, ainsi que pour la préservation du patrimoine bâti et historique qui contribuent à l'attrait touristique du département.

Limitier l'étalement urbain permet notamment de concilier ces différents enjeux.

L'État veille toutefois à assurer les capacités de développement économique du territoire ainsi qu'un accueil équilibré de toutes les populations. Pour y parvenir, il incite donc les collectivités locales à planifier l'aménagement du territoire par l'intermédiaire de Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle des bassins de vie et de Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) à l'échelle communale ou intercommunale. L'élaboration de ces documents associe de nombreux acteurs du territoire et permet donc la définition de projets d'aménagement partagés.

Quelles sont les grandes lignes de la politique menée par l'État dans le Puy-de-Dôme en matière d'habitat (construction, rénovation, évolution qualitative, etc ...) ?

La DDT intervient dans le domaine de l'habitat et du logement au travers de plusieurs



politiques nationales prioritaires portées par le ministère du Logement :

- la nouvelle politique nationale de renouvellement urbain (NPNRU) concerne quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le département, à Clermont-Ferrand et Thiers. Près de 70 M€ de subventions de l'ANRU ont été accordées dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain, qui s'achèvera prochainement (pour un montant total de près de 350 M€ de travaux) ;
- près de 1000 logements sociaux feront l'objet d'un accompagnement financier de l'Etat cette année, se traduisant par

des subventions et des aides indirectes de l'Etat (exonération de TFPB et TVA à taux réduit) au bénéfice des bailleurs sociaux. Les subventions directes de l'État sont de l'ordre de 1,2 M€ pour cette année ;

- des aides à l'amélioration du parc privé, de l'ordre de 10 M€ cette année dans le département, permettent d'accompagner les particuliers, dans certaines conditions, pour la réalisation de travaux s'inscrivant dans les priorités suivantes : lutte contre la précarité énergétique, lutte contre l'habitat indigne, adaptation des logements aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.



**TRAVAUX PUBLICS
CONCASSAGE
DEMOLITION
LOCATION
MATÉRIELS TP
TERRASSEMENT**



06 18 52 46 87 - 04 73 53 98 34

www.rctploc.fr - rc.tp.loc@wanadoo.fr

**Z.A.C. de Matussièrre - BP 135
63308 THIERS cedex**



Le développement du bois énergie et l'engouement des particuliers pour les poêles à bois créent un nouveau débouché.



Quelle est dans le Puy-de-Dôme la problématique en matière de gestion de la forêt et des eaux ? Quelle est l'action menée par la direction départementale des territoires en matière ?

Le département est boisé à 36 % (285 500 ha) soit légèrement plus que la moyenne nationale (31%). Feuillus et résineux peuplent ces forêts à part égales.

Le Puy-de-Dôme est leader de la récolte de bois de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes avec 1 147 000 m³ environ récoltés annuellement en bois d'œuvre et bois d'industrie essentiellement en résineux. Cela représente de l'ordre de 75% de l'accroissement annuel net.

Des efforts récents en matière d'animation de territoire au travers des démarches de plan de développement de massif et de désertes se sont traduits par une augmentation de la récolte de 7 % en Auvergne entre 2010 et 2013.

Le développement du bois énergie avec la mise en service de trois chaufferies bois collectives importantes dans le département en 2 ans (2 à Clermont-Ferrand, une à Riom), de plusieurs autres chaufferies plus modestes, la création de deux usines de production de granulés de bois (Arlanc, Saint-Germain-près-Herment) et l'engouement des particuliers pour les poêles à bois créent un nouveau débouché.

La ressource en eau est un vrai atout du département. Traversé par trois rivières principales l'Allier, la Sioule, la Dore, le département abrite la source de la Dordogne. Avec leurs affluents, ces rivières fournissent un chevelu dense de cours d'eau d'environ 12 000 km. La nappe de l'Allier et la nappe des puys jouent un rôle de premier plan dans l'approvisionnement tant des populations pour les usages domestiques que des activités économiques (mise en bouteille, thermalisme, irrigation).

Les masses d'eau (cours d'eau et eaux souterraines) sont à 50 % en bon état écologique au sens de la directive cadre sur l'eau. L'objectif est d'améliorer cette situation en réduisant les rejets directs, les pollutions diffuses et en améliorant la morphologie des cours d'eau (suppression ou aménagement des obstacles, renaturation des lits de cours d'eau, entretien des ripisylves).

A travers ses actions régaliennes (instruction, contrôle), la DDT travaille pour que les projets nouveaux ne dégradent pas l'eau et les milieux aquatiques, pour que les normes de rejet et les débits réservés soient respectés, et pour que les obstacles soient aménagés. Concernant l'assainissement, la DDT est particulièrement attentive à la mise en conformité des agglomérations d'assainissement de grande taille ou situées sur des cours d'eau dont la qualité est dégradée.



RHÔNE-ALPES
AUVERGNE

Construction et entretien des routes

Voiries Plateformes logistiques
Réhabilitation de ZAC Aménagements urbains

La société COLAS RHONE ALPES se décompose dans le Puy de Dôme en 4 entités indépendantes :

- Une agence COLAS Clermont-Ferrand composée de deux centres de travaux situés à Gerzat et à Lempdes. Son secteur d'activité est l'agglomération clermontoise, le nord du département (Les Combrailles et la Limagne), la montagne thiernoise et le Livradois Forez. (310 personnes)
- Un centre de travaux CTPP situé à Pardines près d'Issoire. Son secteur d'activité est le bassin issoirien et le Val d'Allier. (70 personnes)
- Un centre de travaux Monteil situé à St Eloy Les Mines. Son secteur d'activité est principalement les Combrailles. (45 personnes)
- Un centre de travaux RMCL situé à Bort les Orgues. Son secteur d'activité est le Sancy. (20 personnes sur le 63)

A ces centres de travaux, il faut y ajouter les centres d'exploitation de granulats de CMCA (Carrière de Pardines, carrière de Vensat et carrière de Grenier Montgon), une plateforme de recyclage de matériaux sur le site de Gerzat et un poste d'enrobage (Pardines Enrobés).

Ces entités proposent leurs services dans plusieurs domaines d'activité : travaux routiers, travaux de terrassements, travaux d'assainissement et d'adduction d'eau, réalisation de plateformes industrielles et logistiques, de voiries et d'aménagements urbains, de déconstruction et travaux d'aménagement chez les particuliers avec une structure dédiée « Colas et Vous ».

Cet enracinement local et cette diversité d'activités nous permettent de répondre avec une grande réactivité aux spécificités de chaque territoire. Partenaires des collectivités locales, nous avons développé un véritable



RHÔNE-ALPES
AUVERGNE

4, rue André Marie Ampère
63360 GERZAT
Tél: +33(0)4.73.69.96.30

PUBLI REPORTAGE

Construire ensemble la route de demain...

savoir-faire en aménagement urbain et en entretien des voiries. Nous construisons, renovons et entretenons les aménagements les plus variés avec pour objectif la préservation et la valorisation du patrimoine.

En proposant à la fois un savoir-faire traditionnel et des produits performants, nous nous efforçons de satisfaire les attentes des collectivités, des particuliers, des usagers et des riverains en matière d'amélioration du confort, du cadre de vie, de la sécurité et de la préservation de l'environnement. Nous nous appuyons sur nos laboratoires et nos bureaux d'études pour proposer des réponses innovantes, performantes et respectueuses de l'environnement. Par ailleurs, nous recherchons continuellement de nouvelles solutions techniques pouvant pallier la baisse des crédits que subissent nos collectivités locales :

- Enrobés projetés : technique palliative de réfection de chaussée
- Enrobés froids pour la réalisation de couche de roulement
- Colmatcity : réfection de trottoir à moindre coût
- Scintiflex : Enrobés scintillant fabriqués à base de verre
- Compominéral : Enrobés grenailés à granulats clairs

Entreprise citoyenne, nous nous attachons à respecter les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, sociétaux et éthiques d'un développement responsable.





PROJET D'ÉCOQUARTIER À BEURRIERES

M. Bernard Faure
Maire de Beurrières



Placé à côté de deux monuments inscrits (l'église et une féculerie), ce quartier, orienté au sud-ouest, s'ouvre sur le bourg de Beurrières et dispose d'une belle vue sur la plaine d'Arlanc ; tout autour, le bâti actuel garde de nombreuses traces du savoir-faire local avec plusieurs constructions en pisé et d'autres en pierre.

L'étude a été conduite par un cabinet d'architecte, paysagiste et géomètre, avec le concours de techniciens du Parc naturel régional Livradois-Forez, d'architectes du CAUE, de conseillers de la DDT. En amont ont été organisés des échanges avec les habitants et des visites dans des sites déjà réalisés, en particulier à Brioude ou à Bertignat où l'on a pu rencontrer les porteurs de ces projets et les élus. Les membres de la commission communale en charge de l'habitat et du cadre de vie se sont particulièrement investis dans cette aventure.

Notre objectif était de créer, dans la continuité du bourg, un « village » comme on en trouve dans nos campagnes avec des maisons individuelles et des espaces privés de taille moyenne (chaque lot constructible faisant environ 800 m²), des espaces collectifs importants avec une place centrale, communément appelée « le coudert » pour favoriser les rassemblements et le vivre ensemble. Les candidats seront accompagnés d'un conseil en architecture pour que leurs constructions s'insèrent au mieux dans le paysage et dans l'environnement bâti actuel avec des matériaux et des conseils d'exposition et d'isolation économes en énergie.

Six lots constructibles vont être aménagés, dont les limites seront plantées de haies vives ; les espaces publics seront plantés d'arbres

La commune de Beurrières, qui compte aujourd'hui un peu plus de 300 habitants, est située en bordure de la plaine de la Dore sur les premiers contreforts des monts du Forez. Le bourg de Beurrières est à 5km d'Arlanc et 15 km d'Ambert.

Le projet d'écoquartier à Beurrières est né voilà 4 ans : nous avons le souhait de favoriser l'installation de nouveaux résidents dans notre commune, mais les terrains constructibles étaient rares, souvent incompatibles avec les pratiques agricoles.

Une opportunité nous a permis d'acquérir une parcelle de près de un hectare tout à proximité du bourg.

Kanka 2 Family Kebab

23, avenue de la Margueride
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél: 09 83 72 21 98



Gros œuvre
Maçonnerie
Terrassement

23 avenue de la Margueride
63000 Clermont-Ferrand

Tél: 09 83 71 21 98
06 99 93 47 47

sezginsalih63@hotmail.fr



MENUISERIE ALUMINIUM
MURS RIDEAUX VITRERIE
SERRURERIE METALLERIE
FERMETURES MOTORISEES
CONSTRUCTIONS METALLIQUES



ZONE INDUSTRIELLE DU BREZET
72 AVENUE JEAN MERMOZ
63100 CLERMONT FERRAND
Tél.: 04 73 92 33 66
Fax : 04 73 90 92 79
contact@pol-agret.fr

“ Depuis 1930, nos équipes interviennent auprès des collectivités locales ou territoriales ainsi qu'auprès de nombreuses entreprises – PME et grandes sociétés. Bâtiments neufs ou rénovation de l'existant, réalisations prestigieuses ou de technicité courante, accessibilité ou efficacité énergétique, Pol Agret met ses experts au service du développement du territoire auvergnat. ”



fruitiers dans le cadre d'un verger conservatoire développé sur la commune. Trois jardins « participatifs » seront à disposition des résidents ou habitants de la commune.

L'élaboration de ce projet a nécessité de nombreuses rencontres et réunions et nous avons affronté quelques difficultés au fil de cette étape : d'abord la réserve de certains habitants et de candidats éventuels qui, en campagne, souhaitent vivre dans des parcelles beaucoup plus grandes ; ensuite le temps passé, important, pour les réunions et le montage des dossiers souvent complexes pour les demandes d'aides des collectivités partenaires et pour le permis d'aménager. Mais la phase opérationnelle va enfin voir le jour.

Les travaux devraient commencer à l'automne : terrassement, enfouissement des réseaux, création d'une voirie et des places en stabilisé, pose des coffrets de branchement, délimitation des parcelles individuelles et

Notre objectif était de créer un « village » comme on en trouve dans nos campagnes avec des maisons individuelles et des espaces privés

plantation des arbustes et des haies séparatives, aménagement des espaces communs.

Certaines petites constructions collectives (garage à vélos, espace de collecte) devraient être bâtis en pisé avec l'espoir d'un chantier participatif.

Le coût total de cette opération est estimé à 250.000 €, subventionnée à 60% au titre de la DETER et du Département. Le prix de vente, pour chaque lot entièrement viabilisé, n'excèdera pas 20 € le m².

Avec ce nouveau quartier qui sera relié au bourg par une sente, nous espérons redynamiser le centre-bourg, et proposer un espace de qualité où les habitants auront envie de s'engager pour leur propre bien-être et celui de tous les villageois. Par ailleurs, dans un même objectif, la commune a acquis une ancienne maison de bourg pour la réhabiliter et en faire des logements dans le respect des matériaux biosourcés et d'une isolation optimale.



ENSEMBLE, ACTEURS DE LA PERFORMANCE

Acteur majeur de la prévention des risques, le groupe SOCOTEC s'engage pour répondre aujourd'hui aux exigences de demain dans les domaines de la **Qualité**, de la **Sécurité**, de la **Santé** et de l'**Environnement**.

En mettant nos expertises en **Inspection & Mesure - Assistance & Conseil - Certification - Formation** au service de nos clients, entreprises de tous secteurs et collectivités, nous contribuons à optimiser leurs performances et à faire aboutir leurs projets.



Le pouvoir d'anticiper

VOTRE CONTACT EN RÉGION

Pôle Construction Auvergne Limousin
Nadine BAZELLE
19 Avenue Léonard de Vinci
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04.73.44.27.00
construction.clermont-ferrand@socotec.com

Plus d'informations sur
www.socotec.fr

Vente et location



Siège social:
58, rue du Bourbonnais
03500 BAYET
Tél: 04 70 45 33 58

BSDiffusion

Partenaire des collectivités
et des entreprises de BTP depuis 20 ans

Spécialiste reconnu dans le domaine
des blindages de fouille
et des accessoires de manutention.

Nous proposons une large gamme de produits
et de services liés aux travaux de réseaux,
voiries, coulage et sciage du béton:
Machines et consommables diamants
Obturbateurs de canalisation
Franchissement de tranchées
Protections de surfaces sensibles
Lasers et instruments de topographie
kits d'arrimage et élingues sur mesure
Mise en conformité d'accessoires de levage

Demandez votre tarif de location : bsdifffusion@orange.fr

www.bsdifffusion-materielbtp.com



Dépôt:
1 rue des Manzats
63800 Cournon
Tél: B. SCHOEN 06 14 01 14 37



L'AGRICULTURE DANS LE PUY-DE-DÔME

Le Puy-de-Dôme est un département du centre de la France situé dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Jusqu'à l'aube de la révolution industrielle, le département du Puy-de-Dôme était à vocation quasiment purement agricole.

Les zones de montagne produisaient du fromage, les coteaux de la vigne et la plaine permettait la culture des céréales et l'élevage des bovins. La production fromagère s'est développée quantitativement et qualitativement, l'élevage et les zones de culture se sont étendues et se sont diversifiés.

Le Puy-de-Dôme est aujourd'hui un espace industriel dynamique à la pointe de plusieurs secteurs d'activités parmi lesquels l'agroalimentaire qui y tient une place privilégiée.

L'agriculture

Le Puy-de-Dôme est le deuxième département de la région producteur d'oléagineux avec 33% de la superficie régionale. La superficie agricole utilisée des exploitations du Puy-de-Dôme est de 393 058 ha, dont 80 740 ha de céréales.

Le blé tendre arrive en première position en superficie agricole avec 45 600 ha, suivi du maïs avec 18 730 ha et du triticale avec 9 500 ha. Les oléagineux ne représentent que 9 005 ha dont 5 800 ha de tournesol et 3 150 ha de colza.

Le Puy-de-Dôme comme beaucoup d'autres départements est durement touché

par la crise du monde agricole. Parmi les grandes exploitations, le département comptait en 2 000, 9 528 exploitations contre 7 377 dix ans plus tard. La chute est plus importante



EN AUVERGNE LA SOCIÉTÉ FROMAGÈRE DU LIVRADOIS AFFIRME SA PROXIMITÉ AVEC SES PRODUCTEURS LAITIERS & FERMIERS



SOCIÉTÉ FROMAGÈRE
DU LIVRADOIS

Publi-rédactionnel



1/ Pouvez-vous nous présenter votre société ainsi que votre activité en quelques mots ?

Entreprise familiale depuis 3 générations, la Société Fromagère du Livradois basée à Fournols (Puy-de-Dôme) perpétue la fabrication traditionnelle laitière et fermière de fromages AOP auvergnats. L'entreprise co-dirigée par Didier et Philippe Thuairie travaille avec les producteurs de lait et les producteurs fermiers sur le Livradois, les Monts Dore et le Cantal. Elle transforme chaque année 50 millions de litres de lait, emploie 240 salariés et réalise un CA de 70 millions d'euros.

2/ Quel type de relation entretenez-vous avec les élus ?

Notre zone de collecte s'étend entre 600 et 1200 mètres

d'altitude. Il s'agit d'une zone de montagnes où l'agriculture est très présente. C'est pourquoi, nous avons engagé depuis de nombreuses années une relation régulière avec les élus locaux pour tous les projets d'aménagement et de développement de notre société.

3/ Quelles sont vos opérations concrètes sur la région en général ?

À titre d'exemple, nous avons créé La Cave de Salers, cave d'affinage de Salers située à Salers. L'ambition : préserver et promouvoir la qualité d'un fromage d'exception en valorisant le savoir-faire des producteurs ! Nous avons aussi développé des partenariats avec la grande distribution (Filières Qualité Carrefour en Fourme d'Ambert, Bleu d'Auvergne et plus récemment en Salers).

4/ Quels sont vos meilleurs arguments commerciaux face à vos concurrents ?

Aujourd'hui, les Appellations d'Origine représentent 50% de notre activité. Notre volonté est de mieux valoriser le lait et les produits de notre région. Nos projets de développement sont destinés aux territoires où sont situés les producteurs laitiers et fermiers. Nous avons

fait le choix de la confiance, de l'échange et de la proximité.

5/ Quelle est la volonté stratégique de votre entreprise ?

La Société Fromagère du Livradois entend poursuivre un développement raisonné en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de terrain. Nous privilégierons toujours la dimension humaine pour mener à bien nos futurs investissements stratégiques. En terme de développement durable, nous avons également optimisé certaine démarche notamment l'installation de deux chaudière bois sur les sites de Fournols et de Tauves alimentées exclusivement à partir d'essences de bois locales.

6/ Quelles sont vos attentes vis-à-vis des élus ?

Nous avons l'avantage d'être une entreprise familiale à taille humaine ce qui facilite les contacts directs avec l'ensemble des élus. Nous souhaitons que les collectivités continuent à nous accompagner pour faire évoluer nos sites de fabrication et ainsi maintenir une économie viable sur les territoires de moyenne montagne.



pour les exploitations céréalières que pour les producteurs d'oléagineux. Enfin le Puy-de-Dôme représente près des trois quarts des quantités de céréales régionales utilisées pour la meunerie avec 102 000 tonnes en 2014.

L'élevage

L'Auvergne a de tout temps été considérée comme la première prairie de France avec plus de 80% du territoire consacré à l'élevage. Berceau français de la vache, on y trouve 1,6 million de têtes, soit 8,4% du troupeau national.

L'élevage est la principale activité agricole du département ; l'élevage bovin y est majoritaire et regroupe 6 exploitations sur 10. On y élève des vaches laitières et des vaches nourrices, des ovins, des caprins, des porcins ainsi que de la volaille.

L'Auvergne est une région fortement productrice de lait. Cette production se concentre à plus de 90% sur le Cantal et le Puy-de-Dôme. La région se distingue par une tradition fromagère forte avec 94 500 tonnes de fromages produits dont 42% en AOP. Les nombreuses zones de montagne produisent historiquement du fromage. Aujourd'hui, cette production a gagné en quantité et en qualité. Cinq zones bénéficient de la protection AOP : le bleu d'Auvergne, le Cantal, la Fourme d'Ambert, le Salers et le Saint-nectaire.



La filière viande bovine est également très développée dans le Puy-de-Dôme avec 1 400 exploitations et 23% de la production régionale. Cette production est orientée vers le maigre ; destinée majoritairement à l'exportation. On y trouve de la charolaise, de la Salers, de l'Aubrac et de la Limousine.

La filière ovine, très présente en Auvergne concentre 93% des effectifs du cheptel dans

3 départements : l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

Vignoble

Le vignoble du Puy-de-Dôme se décline en plusieurs appellations : l'AOP Côtes d'Auvergne et l'IGP Puy-de-Dôme, obtenue en 2011. De plus, cinq dénominations géographiques complémentaires ont été définies au sein de l'AOP. L'IGP Puy-de-Dôme est cultivé sur 100 ha pour une production de 3 220 hectolitres en cépage Chardonnay, Gamay Noir et Pinot Noir.

La filière agro-alimentaire

La filière agro-alimentaire occupe une part non négligeable du tissu industriel du Puy-de-Dôme. Le secteur avec ses branches eaux minérales, produits laitiers, produits carnés, sylviculture, miels, confitures et fruits confits est un employeur important.

Dans la région, le Puy-de-Dôme est le premier lieu d'implantation des industries agroalimentaires avec un chiffre d'affaires de 982 millions d'euros et 3 706 salariés. Les filières viandes et produits carnés et produits laitiers caractérisent le profil alimentaire départemental mais le Puy-de-Dôme assemble à lui seul un tiers des établissements de transformation de la région avec une dominance liée à la transformation laitière d'une part et la transformation céréalière d'autre part : meunerie, maïserie, boulangerie ou alimentation animale. Mais le premier employeur est l'industrie des boissons avec la Société des eaux de Volvic, suivie par le lait et la viande. L'industrie alimentaire locale est réputée pour son savoir-faire dans les secteurs de la transformation fromagère, de la salaison, de la boulangerie industrielle et de l'alimentation animale.



Une politique départementale de soutien

Le conseil départemental du Puy-de-Dôme soutient avec l'Etablissement Départemental de l'Elevage toute la filière agricole du territoire. Il souhaite ainsi soutenir le développement de la filière ovine par des aides financières aux investissements. Il contribue en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire à l'amélioration de l'état sanitaire des espèces domestiques. Il travaille également à l'autonomie énergétique ; un des enjeux de l'agriculture du Puy-de-Dôme. Enfin le conseil départemental encourage les installations agricoles en aidant les jeunes agriculteurs porteurs de projets innovants, il soutient le pastoralisme en aidant au maintien de l'agriculture en zone de montagne et il mène une politique active en faveur de l'agriculture durable.

Pour ce faire, il a créé un outil novateur et efficace « Agrilocal 63 » : une plateforme internet qui permet la mise en relation immédiate entre producteurs locaux et acheteurs publics.

Une chambre d'agriculture dynamique

La chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme a mis en place un projet stratégique bâti sur 3 principes : l'impartialité, la coopération et la solidarité.



Les mots du gérant
AVIPUR Puy de Dôme-Loire-Rhône
Frédéric Dagues

"Le groupe AVIPUR dont le siège social est situé à Annonay en Ardèche est présent sur le territoire national avec ses 36 filiales depuis 20 ans maintenant.

Nous sommes des spécialistes de **l'hygiène de l'air et de la lutte contre les nuisibles** (volatiles, rongeurs, insectes).

Forts de nos expériences de plus de 20 ans dans ces domaines, nous apportons diagnostics, conseils et solutions pour prévenir ou juguler les problèmes sanitaires.

Les réglementations drastiques auxquelles sont soumis les acteurs du développement régional et local nous amènent à cultiver un esprit d'innovation permanent.

Notre organisation et notre stratégie de développement font que nos effectifs vont doubler sur notre site de Cournon d'Auvergne dans les trois prochaines années.

Comme cela s'applique dans toutes les filiales du groupe, je vais privilégier le recrutement expert local."

Retrouvez-nous sur

www.avipur.com



Adresse du site : 14 rue Jean Mermoz - 63800 Cournon d'Auvergne
Téléphone fixe : 04 73 62 28 52
Téléphone mobile : 06 66 89 56 78
e-mail : avipur63@avipur.com



AGRICULTURE DANS LE PUY-DE-DÔME : “CULTIVONS L'AVENIR”

M. Sébastien Gardette

Président de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

Le Puy-de-Dôme, ce beau département, doit bien en grande partie la variété et la préservation de ses espaces à l'activité agricole et au travail des paysannes et paysans qui façonnent les paysages depuis des siècles.



Mais notre rôle est aussi celui d'accompagner les agriculteurs tout au long de leur vie professionnelle. A travers des actions d'information, d'animation, d'expertise, de conseil, de formation, de recherche et développement nous les accompagnons de leur installation à leur cessation d'activité, sur des aspects économiques et techniques, pour leur permettre de concrétiser leurs projets et de conduire leur activité dans les meilleures conditions.

Notre projet « cultivons l'avenir » s'inscrit dans cette logique d'accompagnement des agriculteurs, d'affirmation du rôle des Chambres d'agriculture avec indépendance et impartialité.

L'agriculture est une activité économique majeure dans le département avec plus de 13.000 emplois ! Pour certains territoires, elle est même dominante, voire indispensable car elle conditionne le développement d'autres activités : économie, tourisme...

L'une des missions de la Chambre d'agriculture est évidemment de défendre les paysans. C'est pourquoi nous sommes force de propositions auprès des pouvoirs publics afin d'adapter le cadre réglementaire aux réalités de nos fermes.



Favoriser le renouvellement des générations et susciter un maximum d'installations

Grâce à ses compétences dans les domaines de l'installation, la transmission et la création d'entreprise, la Chambre d'agriculture est devenue la structure pivot pour l'accueil et l'accompagnement de tous les candidats à l'installation, quels que soient leur âge et leur diplôme. Mais l'installation de nouveaux agriculteurs passe par la transmission des fermes, c'est pourquoi la Chambre d'agriculture met tout en œuvre pour accompagner les futurs cédants et pérenniser l'activité agricole.

Vivre de son activité agricole en étant acteur de son environnement

Aujourd'hui le défi de l'agriculture c'est de produire pour faire vivre nos territoires, tout en préservant nos ressources naturelles. Pour faire face aux demandes de la société en matière de gestion de l'environnement, tout en préservant l'acte de production, la Chambre met en place des outils pour aider les agriculteurs à « produire autrement » et utiliser l'environnement comme facteur de valorisation de leurs productions.

Renforcer la coopération territoriale et encourager les démarches collectives

Pour que l'agriculture soit en phase avec son territoire, nous nous impliquons dans les instances des collectivités locales pour être partenaires des projets territoriaux en matière d'agriculture, d'urbanisme, d'environnement... Présents au cœur du terrain, nos équipes territoriales œuvrent pour identifier les enjeux locaux et initier des projets collectifs au service de l'agriculture.

Depuis plusieurs mois nous traversons une crise qui n'épargne quasiment aucune production. La Chambre d'agriculture se mobilise pour actionner tous les leviers possibles afin d'apporter aux paysans des solutions face à leurs difficultés, ainsi qu'un appui dans leurs démarches administratives.



Dans ce contexte difficile, nous devons pourtant garder l'optimisme qui nous fait avancer au quotidien, comme notre attachement viscéral à un métier en mal de reconnaissance. Face aux nombreuses attaques qui visent l'agriculture, nous devons expliquer, faire partager notre métier à nos concitoyens. Notre agriculture combine excellence alimentaire, qualités des milieux et équilibre des paysages. C'est en communiquant positivement, que nous installerons un climat de confiance entre agriculteurs et consommateurs.

L'agriculture doit être le fruit d'une collaboration entre les paysans et leur territoire. Travaillons ensemble pour une agriculture plus forte demain !



CLERMONT-FERRAND, UNE MÉTROPOLE QUI VIENT DE LOIN

Clermont-Ferrand métropole ? Prochainement, le statut fera de l'agglomération clermontoise l'une des 22 agglomérations françaises qui bénéficient de cette formule de coopération intercommunale. Elle est à la fois la plus aboutie et la plus intégrée du paysage juridique et administratif.



Pendant quelques mois et depuis le 1er janvier 2017, elle est actuellement communauté urbaine. Intermédiaire entre communauté d'agglomération et métropole, la communauté urbaine représente un point de passage obligatoire avant la métropole. Seules en effet les communautés urbaines peuvent prétendre accéder à ce statut ultime.

Passée cette période, en quelque sorte de purgatoire, Clermont-Ferrand rejoindra alors Paris, Nice, Toulouse, Bordeaux, Nantes ... dans le club très select des métropoles.

Autant de grandes villes avec lesquelles Clermont-Ferrand avait peine à rivaliser.

Et encore, ce n'est qu'à la faveur d'une proposition de l'Assemblée Nationale courant décembre 2016 que trois villes du centre de la France - Orléans, Tours et, précisément, Clermont-Ferrand - se sont vu tendre la possibilité d'accéder ainsi à ce statut. Elles n'étaient auparavant que quatre qui devaient devenir métropole : Dijon, Toulon, Metz, Saint-Etienne. Après s'être un temps fait tirer l'oreille, le Sénat a finalement consenti à donner son aval au statut de ces métropoles d'aménagement du territoire.

Clermont-Ferrand était longtemps restée à l'écart du mouvement intercommunal à fiscalité propre. C'est aujourd'hui une métropole qui vient de loin !

Point, en effet, à Clermont-Ferrand, de district ni de communauté urbaine, contrairement à ses homologues. L'agglomération est avec Tours la seule des actuelles métropoles à n'avoir aucune structure de ce type avant la loi Chevènement. Toulouse créera sur le tard un district en 1992.

Jusque dans les années 90, l'agglomération ne s'organise qu'à l'ancienne sous la forme de simples syndicats intercommunaux.

A partir de 1994, c'est la naissance de Clermont Communauté (« Clermont Co » pour les intimes ...) première mouture. Comprenez communauté de commune. Puis, avec l'avènement de la loi Chevènement, Clermont Communauté devient communauté d'agglomération. Une formule qui fera florès et connaîtra

son heure de gloire ! Elle sera même la plus importante « aggro » de la toute nouvelle région fusionnée Auvergne Rhône-Alpes ...

Accéder aujourd'hui au statut de métropole, c'était donc pour Clermont-Ferrand une perspective inespérée.

C'est pour l'agglomération une façon de « peser » non seulement dans la nouvelle grande région Auvergne Rhône-Alpes mais dans un cadre européen.

La métropole apparaît aujourd'hui à plus d'un titre pour la capitale de l'Auvergne comme un lointain avatar de l'édit de Troyes. En 1630, il fusionnait Clermont et Montferrand. La ville devenait alors Clermont-Ferrand. Depuis, la ville et son agglomération ont eu cesse de s'agrandir et se développer.

+ clermont
auvergne
métropole

DAIROCHA
Maçonnerie - Terrassement - Toiture

1, rue Château des Vergnes
63000 Clermont-Ferrand

Tél.: 04 73 24 65 00
Fax : 09 60 12 45 22

www.eurldarocha.com / eurldarocha@orange.fr



Carré Jaude
8, rue Eugène Gilbert
63000 Clermont-Ferrand
Tél: 04.73.93.45.74



RURALITÉ : LE PUY-DE-DÔME PART EN CAMPAGNE !

La ruralité a de l'avenir ! Nos élus, responsables d'aménagement du territoire ne cessent de le marteler depuis maintenant deux décennies. Jadis teintées d'archaïsme, vouées à s'effacer derrière les villes, seules à même d'apporter progrès et modernité, voilà que nos campagnes font un retour en force.

Et en la matière, les élus du Puy-de-Dôme montrent la voie. Leurs idées et initiatives viennent désenclaver, aménager, animer et développer les belles campagnes puydômoises. Grâce à eux, Chaîne des Puys, Limagne, Livradois ont de l'avenir ! En faveur de leur territoire, des élus agissent ! Et fourmillent d'idées.

Le Très Haut Débit internet : un espoir pour demain

Nos campagnes souffraient jadis d'enclavement. Les activités de pointe et à haute valeur ajoutée leur étaient interdites. Voilà que le numérique connecte nos communes rurales avec le reste du monde, leur apporte les données nécessaires à des activités professionnelles de haut niveau : numérique, informatique, immobilier, banque, assurance ... Au cœur de la campagne éclosent désormais des centres d'appels téléphoniques, des start ups des nouvelles technologies, des services en ligne ! Le multimédia est une chance pour les campagnes. Surtout, c'est le plus bel outil contemporain d'aménagement du territoire.

La deuxième phase de déploiement de la fibre optique, qui vient de débuter cette année, doit donner accès chaque foyer rural au Très haut Débit numérique en 2021 : 8 Megabits par seconde ! De quoi, en un claquement de doigts, télécharger, accéder au cloud ou au streaming et recueillir ou expédier la précieuse informa-

tion nécessaire à une activité professionnelle de haut niveau.



Le village de Saint-Nectaire

L'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'habitat, l'environnement

Les élus ruraux, avec leurs homologues des villes, n'ont pas laissé leur département à l'abandon. La politique active d'aménagement du territoire se traduit dès les années 90 par

la mise en place des pays. Ils sont cinq à se partager désormais le territoire départemental. Grand Sancy, Vallée de la Dore (Livradois Forez), Pays d'Issoire et Combrailles, en plus du Grand Clermont : chacun recrée en quelque sorte ces régions naturelles oubliées des découpages administratifs. Ceux sont des brainstorming où se pense l'avenir d'un territoire et se coordonnent les acteurs d'un territoire. Ces initiatives, on les retrouve ainsi dans l'écoquartier du village de Beurrières. On les retrouve dans le réaménagement écologique des cours d'eau. Développement touristique, filière bois, énergies renouvelables : les élus rivalisent d'imagination et d'initiatives pour que ne se désertifient pas les campagnes puydômoises. Ils dégagent des pistes pour assurer le devenir économique de leur territoire, répondre demain aux aspirations de leurs administrés : cadre de vie, culture, loisirs ...

Administration locale : la réforme territoriale

Constitutifs des syndicats de pays, précisément, sont les communautés de communes. Longtemps demeuré à l'écart du mouvement (il n'y a jamais eu de district sur aucune ville du Puy-de-Dôme), le département a entrepris de rattraper son retard. A partir de la deuxième moitié des années 90 et jusque dans les années 2000, il s'est progressivement couvert en EPCI, établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Originalité puydômoise : elles ont toutes été dotées du régime fiscal de la taxe Professionnelle Unique (TPU), devenu aujourd'hui Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Et à partir de 2010 comme partout ailleurs, la réforme de l'intercommunalité a parlé. Le nombre d'EPCI a chuté de 44 à 14 établissements. A la clé, le dégagement d'économies d'échelle et des politiques intercommunales plus ambitieuses qui embrassent désormais de vastes territoires.

FOYERS RURAUX DU PUY-DE-DÔME : LA MÊME OFFRE CULTURELLE EN CAMPAGNE ET EN VILLE

M. Jean-François Gorce

Président de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Puy-de-Dôme, Maire d'Orcines

Quelle est l'origine des Foyers Ruraux du Puy-de-Dôme ?

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Puy-de-Dôme (FDFR63) se constitue fin 1949 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de son Ministre de l'époque, Tanguy PRIGENT. L'année 2016 étant l'occasion de fêter les 70 ans de la création des Foyers Ruraux, lors d'un rassemblement des 2200 foyers nationaux, sur l'île d'Oléron du 12 au 15 mai 2016



Combien de « foyers » comptent-ils ?

8 Foyers en 2016 pour 1000 adhérents de 3 à +de 90 ans

Quelle est leur ambition ? Comment contribuent-ils à la vie rurale dans le département ?

Maintenir le lien social dans les villages en proposant des activités accessibles à tous grâce à l'implication des bénévoles.

Pouvez-vous citer 3 à 4 exemples d'activités proposées aux habitants ?

Tous les types de gymnastiques enfants et adultes. Du théâtre. De la musique. De la danse. Des arts plastiques. Du judo, yoga, Tai Chi, Qi Gong....

De la cuisine. Des animations de village. Du vélo. Des randonnées. Du folklore. De la marche nordique...

Fdfr63@orange.fr / 0670053119



LA STRATÉGIE DES COMBRAILLES EN MATIÈRE DE SANTÉ

Située au nord-ouest du Puy de Dôme, aux confins de l'Allier et de la Creuse, le Pays des Combrailles (103 communes) n'échappe pas aux conséquences de ce qu'il est coutume d'appeler la « désertification médicale ».

Dès 2010, l'offre de soins sur le territoire du SMADC (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement des Combrailles) devient une préoccupation pour de nombreux élus. Un diagnostic est alors réalisé à l'échelle du Pays et livre un constat sans appel, l'immense majorité des médecins généralistes sont amenés à prendre leur retraite dans les 10 ans qui viennent.

Certains territoires sont en avance dans leur réflexion. Ainsi sur le territoire de la Communauté de communes de Pionsat, une réflexion amorcée par les professionnels de santé souhaitant anticiper dès 2009 aboutie à une labellisation par l'ARS pour la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire en 2010. Cette MSP sera la première des Combrailles. L'objectif est simple : rechercher des successeurs pour les médecins généralistes et développer l'exercice pluridisciplinaire. En janvier 2014, Marisol Touraine, viendra pour une visite inaugurale de ce bâtiment.

Sur le territoire de la Communauté de communes de Haute-Combrailles, c'est un pôle multi-site qui voit le jour entre 2010 et 2014. Il regroupe à ce jour 48 professionnels de santé de Pontaurmur, Giat et Le Montel de Gelat qui travaillent ensemble en réseau. Ce pôle regroupe d'une part une MSP à Giat, dont un



10 janvier 2014, Mme Marisol Touraine, ministre de la Santé dans le cadre d'un déplacement dans la commune de Pionsat.

jeune médecin s'est installé et un regroupement pluri-professionnel au Montel de Gelat, ainsi que les autres professionnels issus de ce territoire.

Cependant les élus des Combrailles ont conscience dès 2010 que seule une stratégie à l'échelle du pays pourra porter ses fruits. Ainsi le recrutement d'un coordinateur de santé (poste financé en partie par l'ARS) est acté en 2011. Ce coordinateur a pour mission de mettre en place un Contrat Local de Santé en partenariat avec l'ARS et l'ensemble des acteurs du monde médico-social. La signature de ce contrat a lieu en 2012.



COMMUNIQUÉ

Madame ROUSSEAU Candice

Le laboratoire Arche biologie a été créé en 2009 suite à la fusion des équipes des deux anciens laboratoires de la ville de Thiers. Et s'est agrandi en 2011 en accueillant le laboratoire d'Ambert.

Laboratoire de proximité, nous réalisons les actes de biologie médicale d'un territoire allant de Noiretable à Puy Guillaume et de Lezoux à Arlanc.

Nous apportons, tant aux médecins qu'aux patients, nos compétences, afin de concourir aux diagnostics, aux traitements, à la prévention des maladies humaines. Nous sommes pleinement engagé dans cette action, en effectuant également les analyses pour le centre hospitalier de notre ville. Le laboratoire est ainsi ouvert au public pour le site de Thiers de 7H à 19H les jours de semaines et jusqu'à 12H le samedi. Pour le site d'Ambert le laboratoire est ouvert de 8H à 12H et de 14H à 18H du lundi au vendredi et de 8H à 12H le samedi.

Cette coopération avec les Centres hospitaliers de nos villes assure le maintien de plateaux techniques sur chacun des deux sites. Permettant ainsi la réalisation de 93% des analyses au sein du laboratoire et offrant un service de soins continu y compris pour les praticiens libéraux. Cette permanence de soins est nécessaire pour renforcer l'attractivité du territoire de santé.

Nos élus soucieux de maintenir l'attractivité de leur territoire de santé sont vigilants quand au devenir du laboratoire et particulièrement au maintien de ses plateaux techniques.

Notre laboratoire souhaite :

- maintenir ses plateaux techniques pour assurer la réalisation des examens urgents
- 7j/7 24h sur 24 et conserver les 40 emplois en découlant,
- assurer la qualité de résultats par l'extension de son accréditation selon la norme 15189.
- Améliorer son accueil notamment pour son site d'Ambert avec un projet de construction de nouveaux locaux.

Place de l'europe
63300 THIERS
Tel: +33 (0)4.73.80.00.02



Réunion de l'association "Avenir Santé Combrailles"

Voici les principaux axes de travail :

Axe 1 : Maintenir une offre de soins de premiers recours sur le territoire

Axe 2 : Organiser la prise en charge des urgences sur le territoire

Axe 3 : Améliorer l'espérance de vie en bonne santé

Axe 4 : Créer un parcours de soins pour les personnes âgées du territoire

Axe 5 : Lutte contre la précarité et l'exclusion des systèmes de soins

Conjointement à cette politique de contractualisation, l'Association Avenir Santé Combrailles est créée en 2011. Le principe est simple : cette association composée paritairement d'élus et de professionnels de santé a pour objectif de travailler

sur les projets en cours sur le territoire des Combrailles. Elle doit être un lieu d'échange et de partage d'expérience pour des

territoires qui développent un projet et elle doit également épauler certains professionnels

afin que naissent des dynamiques sur certaines zones. Composée de 9 élus et 9 professionnels de santé à sa création l'association compte aujourd'hui plus de 70 membres.

Le territoire des Combrailles a donc choisi de prendre son destin en main en matière d'offre de soins. Il existe une véritable dynamique au sein de laquelle les professionnels de santé doivent être moteur. Pour autant la partie est encore loin d'être gagnée et les initiatives se multiplient pour que de nouveaux professionnels viennent s'installer sur ce territoire qui ne manque pas d'atouts comme en té-

moigne l'opération adopte1patient.fr lancée en décembre dernier par les professionnels de santé de Pionsat.

Les élus des Combrailles ont conscience dès 2010 que seule une stratégie à l'échelle du pays pourra porter ses fruits.



SR DEVELOPPEUR

PUBLI REPORTAGE

SR DEVELOPPEUR est un promoteur immobilier, intervenant depuis 25 ans dans les domaines du tertiaire (bureaux, entrepôts, locaux commerciaux) et du logement, aussi bien dans les secteurs privés qu'en corrélation avec les demandes issues du domaine public.

Rencontre avec son gérant, Monsieur CÉDRIC SERRE

Nos dernières réalisations sont :

1 - Le Centre d'Affaires du Zenith : 20 000 m² de bureaux, commerces, micro-crèches et restaurants. La construction de la dernière phase, l'immeuble Le Triangle de 6 000 m², sera lancée au 2ème semestre 2017

2 - Le pôle médical et services de Volvic, avec 1 200 m² de locaux destinés à accueillir une pharmacie, des professions médicales et paramédicales ; 3 autres projets similaires en cours sur l'agglomération clermontoise.

3 - Le Centre médical Mutualité Puy de Dôme de 1 200 m², accueillant 2 magasins d'optique et d'audio, des dentistes et des médecins généralistes.

4 - Le restaurant inter-entreprises du Biopole de Clermont Limagne (1 200 m²)

En mettant régulièrement en concurrence les prestataires de services nécessaires à l'élaboration et la construction des projets, SR Développeur rassemble les meilleures équipes dédiées à chaque réalisation, permettant ainsi des réalisations au meilleur rapport qualité/prix, ainsi qu'une réactivité et une adaptabilité accrues.

Un des principaux axes de développement de SR Développeur sur l'agglomération clermontoise est de développer, pour et avec les élus, des projets de constructions et de réaménagements de quartiers.

SR DEVELOPPEUR
Centre d'Affaires du Zenith
34, rue de Sarlière
63800 CURNON D'Auvergne
Tél: 04 73 44 92 24



Maison médicale de Volvic
Début travaux Mars 2017



PUY-DE-DÔME ET SANTÉ : UN TERRITOIRE DE PARADOXE

Le Puy-de-Dôme est un territoire de paradoxe en matière de santé. Les médecins y sont de plus en plus rares alors que l'industrie pharmaceutique y joue un rôle économique prépondérant.

Les médecins sont rares en Auvergne. L'Agence Régionale de Santé tente de résoudre ce problème même si le Puy-de-Dôme n'est pas classé dans les déserts médicaux mais en zone « encourageante » ou « défavorisée ».

La densité de médecin généraliste au Puy-de-Dôme est de 1,14 pour 1 000 habitants. Les maires des communes du Puy-de-Dôme

partement, 10% des médecins qui s'installent viennent de l'étranger. L'ARS mise sur les maisons de santé ou les cabinets de groupe pour attirer les jeunes médecins qui apprécient un exercice collectif. La médecine rurale fait peur car elle impose un temps de travail important, les maires recherchent donc des médecins salariés. Certains maires demandent à l'ARS d'Auvergne Rhône-Alpes de pouvoir bénéficier d'un classement « zone de désertification médicale » permettant d'ouvrir les critères d'aide à l'installation avec à la clé une prime d'installation de 50 000 euros.

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a souhaité, très tôt, se mobiliser pour la santé de la population. Il s'est organisé afin de proposer des points d'accueil médico-sociaux de proximité avec un objectif : un accueil médico-social à moins de 20 minutes de chez vous. Ainsi, 130 points d'accueil du public ont été mis en place dans le département.

Le dispensaire Emile Roux

Né de la loi de décentralisation de 1983, le dispensaire Emile Roux a été initié par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Il a pour vocation de prendre en charge toutes les personnes relevant de ses missions et particulièrement celles qui sont en situation de précarité ; les soins y sont gratuits. Les missions de ce dispensaire se sont largement développées au fil des années afin de répondre aux besoins

doivent s'attaquer à ce problème et trouver des solutions. Les médecins français sont de plus en plus vieux, ils ont en moyenne 52 ans mais ils sont, curieusement, plus jeunes dans le Puy-de-Dôme.

Dans la région, 20% des médecins retraités sont encore actifs. Il a été fait appel à des médecins diplômés à l'étranger pour reprendre des cabinets isolés en campagne : dans le dé-

de la population du Puy-de-Dôme et plus particulièrement des personnes socialement défavorisées. Depuis mai 2012, le dispensaire propose des consultations décentralisées.

L'Agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes participe également activement à la construction d'un environnement favorable à la santé sur le territoire. L'ARS élabore le second projet régional de santé et participe, en partenariat avec le préfet de région, à la définition du troisième plan régional santé environnement.

Industrie pharmaceutique

L'Auvergne se situe au 4e rang national pour son industrie pharmaceutique. Les $\frac{3}{4}$ de ses effectifs sont concentrés dans le Puy-de-Dôme qui compte trois sites majeurs de production : Sanofi à Vertolaye, l'un des plus importants sites européens de production de corticostéroïdes, les Laboratoires MSD-Chibret dont le site de Mirabel à Riom est le Centre d'Excellence de Productions Stériles de Merck & Co et les Laboratoires Théa, dans le domaine de l'ophtalmologie, 1e Groupe européen indépendant. Le Puy-de-Dôme regroupe 61% des établissements et 79% des emplois pharmaceutiques de la région. Il est le moteur des échanges pour les produits pharmaceutiques : 89% des exportations et 95% des importations de la région, en raison notamment, de la présence dans ce département d'un acteur important dans le négoce de produits pharmaceutiques.

L'avenir du département

Le canceropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes de Lyon est un symbole fort de la réussite de la filière santé en région. Il a permis la mise en place d'un programme ambitieux de lutte contre le cancer associant la dynamique des forces académiques, cliniques et industrielles pour stimuler le développement économique du territoire. Le CLARA est une initiative lancée et financée par les pouvoirs publics. Il affiche un double objectif : le transfert rapide des découvertes vers les patients et la valorisation économique de la recherche.



Autre exemple de l'implication du Conseil départemental en matière de santé : le laboratoire Terana dont le rôle est de réaliser des analyses dans le domaine de la santé animale, de la qualité des produits alimentaires mais aussi de l'eau et de l'environnement. L'ensemble de ses prestations : analyses, diagnostic vétérinaire, audits et formation permettent de prévenir des risques de contamination alimentaires, d'épidémies animales ou de pollution de l'eau.

Enfin le Conseil Départemental vient de lancer son projet : le camion « Le Show-Room », la maison connectée comme personne. Ce projet concerne les personnes âgées dépendantes et va leur proposer des solutions innovantes pour un maintien à domicile et des solutions numériques dans le domaine de la médecine.



« Basé depuis 11 ans sur Clermont-Ferrand DOCTEL est un télésecrétariat médical à taille humaine, afin d'apporter à vos patients et vous une prise en charge personnalisée de qualité. »



Pour plus d'informations,
rendez-vous sur
www.doctel.fr



LE PUY-DE-DÔME, TERRE D'EUROPE ?

L'Europe en Auvergne et dans le Puy-de-Dôme ? La question est rarement évoquée tant Clermont-Ferrand et sa région sont reclus à l'intérieur des terres, loin de nos frontières. Pas ici de tradition d'échange avec le vieux continent. Clermont-Ferrand, ce n'est ni Strasbourg, au cœur de l'Europe, ni Lyon, avec ses soyeux venus d'Italie. Dans l'histoire, il n'y aura guère que Blaise Pascal qui ait contribué à l'aura internationale de « Clermont », comme l'on disait à l'époque, et de l'Auvergne.

Au même titre qu'Erasmus avec ses Pays-Bas natals, son génie inventif et sa pensée auront donné une résonnance à la ville et à l'Auvergne bien au-delà de nos frontières.

Sans doute également, plus récemment, Michelin, grand industriel, aura été l'un des rares grands européens qu'aura vu naître la capitale de l'Auvergne.

Mais point, à Clermont-Ferrand, aujourd'hui, d'importants investissements étrangers ni de tourisme international. La ville, ce n'est pas Dijon ou Bordeaux, avec leurs grands crus renommés et leurs visiteurs venus du monde entier. Et la fréquentation (tourisme vert, sports d'hiver, thermalisme) y est traditionnellement hexagonale.

Aussi paraît-il inévitable d'adjoindre ce point d'interrogation à la question.

Un milliard et demi de financements européens en Auvergne en 6 ans

Et pourtant. L'Europe s'est progressivement imposée ici comme une évidence. En 1992,

à l'heure où tant de départements ruraux se refusaient de façon véhémente au traité de Maastricht – à commencer par ses voisins de l'Allier et du Cantal – le Puy-de-Dôme accordait, lui un blanc seing à l'unification européenne avec 52,1% des voix.

L'Europe s'est progressivement imposée en Auvergne comme une évidence

Et par la suite, dans les années 90-2000, la métropole clermontoise, jusqu'ici enclavée, a progressivement tissé des liens de transport d'envergure européenne. Elle se trouve aujourd'hui à la croisée autoroutière de la méridienne A71-A75 et transversale A89, Clermont-Ferrand. De même,

l'aéroport d'Aulnat et ses destinations internationales. La ville demeure en revanche à ce jour à l'écart du réseau TGV.

Surtout, comme beaucoup de territoires dont la richesse demeure inférieure à la moyenne, l'Auvergne bénéficie des subsides européens. Sur le programme 2014-2020 en cours, l'Auvergne est éligible à pas moins de quatre fonds structurels.

Le programme opérationnel FEDER (développement économique et régional),

Leader français des grands magasins et célèbres dans le monde entier, les Galeries Lafayette sont depuis 120 ans un spécialiste incontesté de la mode et du commerce événementiel, ayant pour vocation de faire de chaque visite une expérience unique et de proposer à leurs clients français et internationaux une sélection de marques sans cesse renouvelées allant de l'accessible au premium.

Présentes sur les segments de la mode, de la beauté, de l'horlogerie-joaillerie, de l'accessoire, de la décoration, de l'alimentation et de la restauration, les Galeries Lafayette rayonnent grâce à un réseau de 61 magasins en France et à l'international – incluant le navire amiral du Boulevard Haussmann à Paris – à leur offre outlet et à leur site marchand, galerieslafayette.com.

Conscient des responsabilités liées à son statut de leader des métiers du commerce et de la mode, le groupe Galeries Lafayette est engagé dans une démarche de Développement Responsable ambitieuse. Elle vise à devenir l'une des références mondiales d'un commerce à la française éthique et responsable, veillant au respect des différentes parties prenantes de la société civile. Implanté le plus souvent au cœur des villes, les Galeries Lafayette ont à cœur de travailler en collaboration étroite avec les élus des territoires, et d'œuvre en faveur de l'attractivité locale et du dynamisme économique.

Grâce à leur réseau de 56 magasins, les Galeries Lafayette offrent à leurs clients un maillage complet du territoire français avec une présence équilibrée en région parisienne et dans les principales villes de France. D'ici 2018, trois ouvertures additionnelles sont prévues en France : à Marseille Prado, Carré Sénart en région parisienne et sur l'emblématique avenue des Champs Élysées à Paris.

Au-delà de leurs racines françaises, les Galeries Lafayette se développent de manière ciblée dans les grandes capitales internationales en s'appuyant sur le potentiel de leur marque mondialement reconnue. Les Galeries Lafayette sont aujourd'hui présentes à l'étranger avec quatre magasins : Berlin (Allemagne), Dubaï (Emirats arabes unis), Jakarta (Indonésie) et Pékin (Chine).

D'ici à 2018, les Galeries Lafayette ont annoncé des ouvertures additionnelles à Istanbul (Turquie), Doha (Qatar) et Milan (Italie). Chacun de ces flagships joue un rôle d'Ambassadeur de la marque et contribue à faire rayonner localement l'Art de Vivre à la française.

Galeries Lafayette

www.galerieslafayette.com



L'Auvergne fait partie des 10 régions françaises sur 22 à être classée « région de transition » définie par un PIB par habitants se situant dans les 75 à 90% de la moyenne communautaire. Elle touchera à ce titre sur la période 255 979 483 € ;

Le programme de développement rural FEADER : il est « LE » pilier des aides européennes en Auvergne avec 1 202 693 608 € ; Le programme opérationnel FSE (fonds social européen). 45 797 322 € pour soutenir l'emploi et la cohésion sociale en Auvergne !

Le Programme opérationnel national IEJ (« Initiative Emploi des Jeunes ») : ce volet jeune du FSE apporte à l'Auvergne 4 608 996 €.

La manne financière de l'Europe, ce sera donc un 6 ans une somme de 1 509 079 409 € : des sommes bien employées car chacune affectées à une mission précise.

La Maison de l'Europe en Auvergne

Comme dans d'autres régions françaises, elle est là depuis 2012. Elle siège fièrement place de la Bourse, dans les locaux du Conseil départemental. Au cœur du Massif Central, elle vient porter la bonne parole de la commission et autres institutions européennes.

Exposition « le parlement européen et les jeunes » ou sur tel ou tel pays de l'UE, contes animations pour les petits, la Fête de l'Europe, séjours européens, jumelages, passage du bus de l'Europe, séjours Erasmus : l'espace promeut, stimule, encourage et informe sur tout ce qui tourne autour de l'Europe et ses institutions.

**Maison de l'Europe en Auvergne,
5 place de la Bourse.**

**Tél. 09.80.32.43.85 ou 06.62.91.68.34.
<http://www.maisoneuropeauvergne.com>**



Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne

NOUVEAU TERMINAL AFFAIRES

FAITES DÉCOLLER VOTRE BUSINESS



Gain de temps



Flexibilité et fluidité



Service à la carte



L'Europe à votre portée

+1000 DESTINATIONS POSSIBLES

VIA AMSTERDAM

4 vols hebdomadaires toute l'année

> Varsovie, Budapest, Manchester, Birmingham, New-York, Detroit, Bangkok...

VIA PARIS

8 jusqu'à vols quotidiens vers Paris Orly et CDG

> Londres, Francfort, Madrid, Shanghai, Rio, New-York, Toulouse, Biarritz, Point à Pitre, Fort de France.

VIA LYON

2 vols quotidiens

> Nice, Nantes Strasbourg, Lille, Bruxelles, Rome, Venise, Milan, Prague.

+ 1000 destinations possibles au départ de Clermont avec le réseau AIR FRANCE – KLM via les hubs d'Amsterdam, Paris et Lyon.

Renseignements Terminal Affaires
aviation-affaires@aeroport-clermont.fr
www.clermont-aeroport.com

Galeries Lafayette

GALERIESLAFAYETTE.COM



La destination
mode

GALERIES LAFAYETTE CLERMONT-FERRAND

25 PLACE DE JAUDE - TÉL.: 04 73 93 82 55

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H30 À 19H30 ET LE SAMEDI JUSQU'À 20H